

RAPPORT GÉNÉRAL
DU
**Ministre des Travaux Publics
et du Travail**

DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC
POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN
1927

Imprimé par ordre de la Législature



QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR L.-AMABLE PROULX
IMPRIMEUR DU ROI

1927

L'HONORABLE NARCISSE PÉRODEAU, LL. D.

Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Monsieur le lieutenant-gouverneur,

En conformité des articles 5, chap. 94 et 7 chap. 95 des Statuts refondus de la province de Québec, 1925, j'ai l'honneur de vous soumettre un rapport général sur le fonctionnement du département des Travaux publics et du Travail, pendant l'année financière 1926-1927.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très humble serviteur,

ANTONIN GALIPEAULT,

Ministre des Travaux publics et du Travail.

Québec, 20 novembre 1927.

PRINCIPAUX OFFICIERS DU MINISTÈRE DES TRAVAUX
PUBLICS ET DU TRAVAIL

L'HON. ANTONIN GALIPEAULT, C. R. ministre.
J.-ALPH. MÉTAYER, C. R. sous-ministre.
LOUIS GUYON. sous-ministre du travail.
ALPHONSE GAGNON. secrétaire du ministère.
ELZÉAR THERRIEN. assistant-secrétaire.
MAURICE HÉBERT. secr.-particulier du ministre.
IVAN-E. VALLÉE. Ing. en chef, et dir. des ch. fer,
dir. et ing. cons. ponts et che-
mins de péage.
SYLVA FRAPPIER. architecte et directeur des tra-
vaux publics.
ARTHUR GAGNON. comptable.
J.-E. GARNEAU. régistiaire.
ADÉLARD CÔTÉ. secrétaire du sous-ministre.
E.-P. HUDON. assistant maître de poste.
THÉODORE BERNARD. surint. de l'Hôtel du Gouvern.
ADÉLARD GAGNON. électricien.
LOUIS CHOLLET. jardinier-chef.

RAPPORT

DU

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

I

EDIFICES PUBLICS

RAPPORT DE L'ARCHITECTE-DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL

QUÉBEC, le 1er juillet 1927.

L'Honorable ANTONIN GALIPEAULT, C. R.,
Ministre des Travaux publics et du travail,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Ministre:—

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport concernant les travaux exécutés sous le contrôle du département au cours de l'année fiscale 1926-27.

Ma nomination comme architecte et directeur des travaux publics date du commencement d'octobre dernier. J'ai remplacé Monsieur Georges St-Michel, décédé en septembre 1926.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT

Différents travaux d'entretien et de réparations ont été faits aux installations du chauffage et de l'électricité ainsi qu'aux ascenseurs. Un grand nombre de bureaux ont été remis à neuf, ce qui a nécessité des travaux à la plomberie, à la menuiserie et à la peinture. Dans plusieurs cas, l'ameublement a été renouvelé ou transformé. Les murs de la clôture qui entourent les terrains du Parlement ont été réparés et les joints ont été tirés. La couverture de l'édifice où se trouve situé le Café a été remise en bon état.

SPENCER-WOOD

Au cours de l'année des travaux urgents et assez considérables ont été exécutés afin d'améliorer les différents systèmes de chauffage et d'éclairage. Dans plusieurs pièces les raccordements et les installations électriques étaient anciennes et défectueuses. Nous avons dû renouveler certaines parties de l'ameublement. L'entretien des terrains a aussi nécessité l'emploi temporaire de plusieurs hommes. D'autres travaux ordinaires ont été exécutés par le personnel du département.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

Réparations générales à la couverture, aux dalles et aux chambres de toilette, qui ont été remises entièrement à neuf et d'après les exigences modernes.

ÉCOLE NORMALE LAVAL

Les galeries de la cour ont été reconstruites. Les deux fournaises ont été renouvelées. Réparations à la couverture et à la plomberie.

ÉCOLE NORMALE (Ursulines)

Divers travaux de réparations à la menuiserie et à la peinture ont été exécutés.

BUREAUX DU GOUVERNEMENT A MONTRÉAL

Les pièces occupées par le département de l'Hygiène ont été transformées et remaniées afin de donner plus d'espace et de confort au nom-

breux personnel qui y travaille. D'autres travaux ont aussi été exécutés afin de préparer des bureaux pour la Commission du Salaire Minimum des Femmes et pour le département de la Colonisation.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISONS

AMOS.—Installation complète de la lumière électrique.

ARTHABASKA.—Réfection des planchers de la chambre et dans les bureaux du Juge. Réparations générales consistant en travaux de menuiserie, de plomberie et achat de nouveaux meubles.

BEAUCE.—Réparations à la maçonnerie et à la menuiserie. Les cours et les corridors ont été peints et une partie de la couverture remise à neuf.

CAMPBELL'S BAY.—Le palais de justice et la prison du district de Pontiac, construits au nouveau chef-lieu, a été mis à la disposition du département du Procureur Général à la fin du mois de juin. C'est une construction pourvue des améliorations modernes et offrant tout l'espace nécessaire pour les différents services. La prison est à l'épreuve du feu.

CHICOUTIMI.—Deux étages ont été ajoutés à la prison, mais ne sont pas encore occupés par les prisonniers. Certains ameublements, tant dans le palais de justice que dans la prison, ont été renouvelés.

HULL.—Ameublement et travaux de peinture.

ILES-DE-LA-MADELEINE (*Amherst*).—Cet immeuble est maintenant éclairé à l'électricité au moyen d'une installation qui produit le courant nécessaire.

LA MALBAIE.—Différents travaux de restauration ont été exécutés en peinture, menuiserie, maçonnerie et plomberie.

MONTREAL (*Palais de Justice*).—Les bureaux de censure des vues animées qui étaient auparavant dans l'immeuble de la rue St-Gabriel ont été transférés au palais de justice (ancienne partie), et installés dans une partie de l'espace laissé vacant par le bureau d'enregistrement. Des réparations ont été faites aux ascenseurs. Plusieurs bureaux ont été

meublés à neuf. Des rayons métalliques ont été installés dans la Bibliothèque des Avocats. L'annexe de la rue Notre-Dame est terminée et les différents services des cours de juridiction criminelle y sont installés. Les derniers travaux de cette bâtisse ont été faits sous la direction de l'architecte du département, et les restaurations de l'ancienne partie sont aussi sous le contrôle du même.

MONTREAL (*Prison*).—Les travaux commencés l'année dernière dans les ailes "C" et "D", en vue de préparer des quartiers pour les aliénés criminels ont été terminés pendant l'année qui vient de s'écouler. Les dépenses pour réparations générales au reste de la bâtisse ont été minimales. La résidence destinée au chapelain de la prison a été meublée et pourvue d'articles ordinaires de maison.

NEW-CARLISLE.—Un nouveau réservoir a été construit dans la cour du palais de justice et des réparations générales ont été faites à l'immeuble.

NICOLET.—Des réparations assez considérables ont été faites à la menuiserie, à la maçonnerie, à la plomberie et la peinture dans le cours de l'année.

QUÉBEC (*Palais de Justice*).—Une restauration générale de l'intérieur de la vieille bâtisse est en voie d'exécution. Ces travaux consistent dans le renouvellement de tous les châssis, l'excavation dans le roc à l'intérieur afin d'augmenter la hauteur du soubassement, et à l'extérieur dans l'installation d'un tuyau d'égoût de 15" jusqu'à la rue Ste-Anne. Des fenêtres plus grandes sont installées au sous-sol. La réfection de la Cour d'Assises, de la Bibliothèque, de l'escalier principal et des escaliers de côté nécessitent des travaux considérables. L'annexe est maintenant terminée et occupée par différents services. Le département a pris charge des quelques travaux qu'il restait à accomplir dans cette partie.

QUÉBEC (*Prison*).—Réparations générales à la couverture, au luminaire et aux appareils de chauffage. Un système de réfrigération moderne pour la conservation des aliments destinés aux prisonniers a été installé.

RIVIÈRE-DU-LOUP).—Réparations des clôtures.

SHERBROOKE (*Prison*).—Réparations à l'installation électrique et achat de couchettes en fer pour les prisonniers.

TROIS-RIVIÈRES (*Palais de Justice*).—Réparations dans les cours, dans les corridors et dans différents bureaux, en particulier dans les pièces occupées par le Juge de la Cour Supérieure. Achat de meubles.

Des travaux d'entretien et de réparations ordinaires ont aussi été exécutés dans le cours de l'année dans les palais de justice et prisons ci-après: Mont-Laurier, Montmagny, Percé, Rimouski, Sherbrooke (Palais de Justice) Sweetsburg, Sorel, Ste-Anne-des-Monts, St-Jean, St-Hyacinthe, St-Jérôme, Ste-Scholastique, Trois-Rivières (prison), et Valleyfield.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre tout dévoué,

S. FRAPPIER,

Architecte et directeur des Travaux publics.

II

RECETTES ET DÉPENSES

RAPPORT DU COMPTABLE

ÉTAT des recettes et des dépenses du Département des Travaux publics
et du Travail, depuis le 1er juillet 1926 jusqu'au 30 juin 1927

RECETTES	
La Cie du Château Frontenac: Portion du terrain occupé par le Château Frontenac, 2 juillet 1926 au 2 janvier 1927.....	\$ 380.30
Ingénieurs de machines fixes: 4 Geo. V, ch. 42. Honoraires d'examens.....	8,368.00
Inspection des hôtels: Honoraires.....	3,116.00
Examineurs Électriciens: Protection des Édifices contre le feu.....	24,815.01
Inspection de Bouilloires et appareils de chauffage.....	8,050.00
École Normale McGill, Commission des Écoles Protestantes, rue Belmont, Mont- réal, loyer 30 juin 1927.....	1,000.00
Ville de Montréal. Loyer de terrain entre le Palais de Justice et l'Hôtel-de-Ville, vis-à-vis la Colonne Nelson, 31 mai 1926 au 30 juin 1927.....	1.00
Quebec Lawn Tennis Club: Loyer de terrain continu au mur de la Porte St-Louis, 1 juillet 1926 au 30 juin 1927.....	1.00
Vieux effets vendus.....	117.00
	\$ 45,848.31

Département des Travaux publics et du Travail,

Québec, 30 juin 1927.

ARTHUR GAGNON,

Comptable.

**ÉTAT des recettes et des dépenses du Département des Travaux publics
et du Travail, depuis le 1er juillet 1926 jusqu'au 30 juin 1927**

DÉPENSES

ENTRETIEN DES ÉDIFICES PUBLICS EN GÉNÉRAL :—		
Entretien des édifices de la Législature et des départements.....	\$ 233,193.84	
Spencer Wood.....	56,491.19	
Serre du Gouvernement.....	24,246.48	
Café.....	11,068.49	
		\$ 325,000.00
Nettoyage.....	63,993.52	
Bureau de Poste.....	5,000.00	
Assurances des édifices publics en général.....	1,991.89	
Palais de Justice et Prisons.....	3,737.02	
Taxe d'eau sur édifices publics en général.....	13,702.00	
Inspections et explorations.....	17,500.00	
Réparation et entretien des Écoles Normales.....	6,000.00	
Ponts, routes.....	465,000.00	
Embellissement des édifices et terrain du Parlement.....	8,000.00	
Entretien des Bureaux du gouvernement, Montréal.....	40,000.00	
Loi préventive des incendies.....	59,465.04	
Inspection des Hôtels.....	9,202.88	
Ingénieurs Stationnaires.....	15,000.00	
Examineurs électriciens.....	27,500.00	
Abolition ponts et barrières de péage 2 Geo. V, ch. 2.....	1,550.00	
5 Geo. V, ch. 10.....	5,736.00	
		743,378.35
A reporter.....		1,068,378.35

ÉTAT des recettes et des dépenses du Département des Travaux publics
et du Travail, depuis le 1er juillet 1926 jusqu'au 30 juin 1927

DÉPENSES—*Suite*

DISTRICT	CHEF-LIEU	\$	cts.	\$	cts.
	Reporté.....			1,068,378.	35
Réparations des Palais de Justice et des Prisons:					
Arthabaska.....	Arthabaska.....	\$	737.85		
Abitibi.....	Amos.....		2,509.67		
Gaspé.....	Amherst.....		4,520.74		
Beauce.....	Beauce.....		2,822.31		
Chicoutimi.....	Chicoutimi.....		17,359.57		
Kamouraska.....	Fraserville.....		625.09		
Hull.....	Hull.....		767.75		
Saguenay.....	La Malbaie.....		1,370.04		
Montcalm.....	Mont-Laurier.....		253.00		
Montmagny.....	Montmagny.....		491.00		
Montréal.....	Montréal, P. de J.....		13,990.52		
Gaspé.....	New-Carlisle.....		1,031.50		
Nicolet.....	Nicolet.....		1,341.42		
Gaspé.....	Percé.....		264.86		
Québec.....	Québec, P. de J.....		11,854.79		
Rimouski.....	Rimouski.....		150.03		
St-François.....	Sherbrooke, P. de J.....		508.79		
Bedford.....	Sweetsburg.....		194.00		
Richelieu.....	Sorel.....		175.10		
Iberville.....	St-Jean.....		232.25		
Gaspé.....	Ste-Anne des Monts.....		225.67		
St-Hyacinthe.....	St-Hyacinthe.....		120.00		
Terrebonne.....	St-Jérôme.....		208.00		
Trois-Rivières.....	Trois-Rivières, P. de J.....		1,772.93		
Terrebonne.....	Ste-Scholastique.....		50.00		
Beauharnois.....	Valleyfield.....		182.50		
Prison de Montréal.....			907.20		
" Québec.....			4,207.06		
" Sherbrooke.....			636.36		
" Trois-Rivières.....			490.00		
				70,000.	00
	A reporter.....			1,138,378.	35

ÉTAT des recettès et des dépenses du Département des Travaux publics
et du Travail, depuis le 1er juillet 1926 jusqu'au 30 juin 1927.

DÉPENSES—*Suite*

Reporté.....	\$1,138,378.35
Loi des établissements industriels.....	50,000.00
Greffier des conseils de conciliation et d'arbitrage.....	600.00
Bureaux de placements.....	38,000.00
Commission ré: Salaires minimums des femmes.....	7,000.00
Grand total.....	\$1,233,978.35

Département des Travaux publics et du Travail,

Québec, 30 juin 1927.

ARTHUR GAGNON,

Comptable.

III

ASSURANCES DU GOUVERNEMENT—(Suite)

DIVISION DE QUÉBEC

NOMS DES ÉDIFICES	Sur édifices	Sur bibliothé- que et ameublement	Sur hangars, remises et écuries	Totaux	Dates de l'expiration des polices
	\$	\$	\$	\$	
Hôtel du gouvernement (Pal. législatif et Dépt. publics), Québec.....	412,500.00	137,500.00		550,000.00	1er août 1927.
École normale Laval et École modèle annexe (département des insti- tutrices), Québec.....		3,000.00		3,000.00	1er mai 1928.
École normale Laval, chemin Ste-Foy.....	75,000.00	20,000.00		95,000.00	1er mai 1928.
Serres du Gouvernement.....	8,000.00			8,000.00	1er mai 1928.
"	4,000.00			4,000.00	1er mai 1928.
"	10,000.00			10,000.00	1er mai 1928.
Serres de Spencer Wood.....					
Spencer Wood; Château, dépendances et autres constructions sur la propriété y compris la maison du gardien chemin St-Louis.....	80,000.00	17,000.00	30,000.00	127,000.00	1er mai 1928.
Nouvelle bibliothèque.....		51,000.00		51,000.00	1er août 1927.
Annexe rue Ste-Julie.....		33,000.00		33,000.00	1er mai 1928.
Chaudières à vapeur (Hôtel du Gouvernement).....	25,000.00			25,000.00	7 nov. 1927.
École des Arts rue St-Joachim.....	60,000.00	15,000.00		75,000.00	1er mai 1928.
Palais de justice et prisons:					
Prison commune de Québec.....	25,000.00	6,000.00	1,500.00	32,500.00	1er mai 1928.
Maison du géôlier Larue.....	800.00			800.00	1er mai 1928.
Palais de Justice, Québec.....	19,500.00	1,000.00		20,500.00	1er mai 1928.
A reporter.....	719,800.00	283,500.00	31,500.00	1,033,800.00	

III

ASSURANCES DU GOUVERNEMENT—(Suite)

DIVISION DE QUÉBEC

NOMS DES ÉDIFICES	Sur édifices	Sur bibliothèque et ameublement	Sur hangars, remises et écuries	Totaux	Dates de l'expiration des polices
	\$	\$	\$	\$	
Reporté.....	719,800.00	283,500.00	31,500.00	1,033,800.00	
Palais de Justice et Prison Iles-de-la-Madeteine.....	10,000.00	500.00	10,500.00	1er mai 1928.
“ “ Percé (Gaspé).....	10,000.00	600.00	10,600.00	1er mai 1928.
“ “ New-Carlisle } (Gaspé).....	8,000.00	700.00	8,700.00	1er mai 1928.
“ “ Maison du géolier }.....	2,000.00	2,000.00	1er mai 1928.
“ “ Beauce.....	25,000.00	700.00	400.00	26,100.00	1er mai 1928.
“ “ Chicoutimi.....	63,000.00	600.00	400.00	64,000.00	1er mai 1928.
“ “ Roberval.....	30,000.00	5,000.00	35,000.00	1er mai 1928.
“ “ La Malbaie.....	16,000.00	500.00	400.00	16,900.00	1er mai 1928.
“ “ Montmagny.....	25,000.00	600.00	400.00	26,000.00	1er mai 1928.
“ “ Fraserville.....	25,000.00	1,000.00	400.00	26,400.00	1er mai 1928.
“ “ Rimouski.....	20,000.00	1,500.00	400.00	21,900.00	1er mai 1928.
“ “ Amos, Abitibi.....	60,000.00	5,000.00	65,000.00	1er mai 1928.
	1,013,800.00	300,600.00	33,900.00	1,348,100.00	

I I I

ASSURANCES DU GOUVERNEMENT—(Suite)

DIVISION DE MONTRÉAL

NOMS DES ÉDIFICES	Sur édifices	Sur bibliothèques et ameublement	Sur hangars, remises et écuries	Totaux	Dates de l'expiration des polices
	\$	\$	\$	\$	
ÉDIFICES PUBLICS EN GÉNÉRAL					
École normale McGill, comprenant ateliers et classes techniques, allonge et école modèle annexe, Montréal.....	45,000.00	3,000.00		48,000.00	1er mai 1928.
Propriété, No 63, rue St-Gabriel, aile et voute des bureaux d'enregistrement, Montréal.....	8,000.00	1,000.00		9,000.00	1er mai 1928.
Propriétés No 55 à 61, Notre-Dame-Est et No 55 rue St-Gabriel, Montréal.....	229,600.00	20,400.00		250,000.00	1er mai 1928.
Propriétés No 59 à 61, rue St-Gabriel et Nos 8 à 10 rue St-Jacques Montréal.....	17,000.00	1,000.00		18,000.00	1er mai 1928.
Propriété No 63, rue Notre-Dame-est, Montréal.....	20,000.00	5,000.00		25,000.00	1er mai 1928.
Propriété No 67 rue Notre-Dame-est, Montréal.....	17,000.00			17,000.00	1er mai 1928.
École normale Jacques-Cartier, y compris nouvelle bâtisse et dépenses, Montréal.....	85,000.00	20,000.00	7,500.00	105,500.00	1er mai 1928.
École d'Industrie Laitière, St-Hyacinthe.....	40,000.00	13,000.00	10,000.00	63,000.00	1er mai 1928.
École d'Industrie Laitière St-Hyacinthe (maison du fermier).....	2,000.00			2,000.00	1er mai 1928.
Palais de justice et prisons:					
Palais de justice, Montréal.....	250,000.00	50,000.00		300,000.00	1er mai 1928.
"	159,500.00			159,500.00	10 déc. 1927.
"	100,000.00	20,000.00		120,000.00	1er mai 1928.
(Annexe).....					
	\$ 973,100.00	\$ 133,400.00	\$ 10,500.00	\$ 1,117,000.00	

III

ASSURANCES DU GOUVERNEMENT—(Suite)

DIVISION DE MONTRÉAL

NOMS DES ÉDIFICES	Sur édifices	Sur bibliothèque et ameublement	Sur hangars, remises et écuries	Totaux	Dates de l'expiration des polices
	\$	\$	\$	\$	
Reporté.....	973 100.00	133,400.00	10,500.00	1,117,000.00	
Palais de Justice et Prisons, Valleyfield.....	30,000.00	2,000.00	32,000.00	1er mai 1928.
" " " St-Jean.....	20,000.00	1,500.00	400.00	21,900.00	1er mai 1928.
" " " St-Hyacinthe.....	25,000.00	800.00	400.00	26,200.00	1er mai 1928.
" " " Ste-Scholastique.....	20,000.00	1,500.00	400.00	21,900.00	1er mai 1928.
" " " Sweetsburg.....	25,000.00	800.00	400.00	26,200.00	1er mai 1928.
" " " Bryson.....	20,000.00	1,200.00	21,200.00	1er mai 1928.
" " " Hull.....	35,000.00	5,000.00	40,000.00	1er mai 1928.
" " " Mont-Laurier.....	35,000.00	5,000.00	40,000.00	1er mai 1928.
" " " St-Jérôme.....	110,000.00	15,000.00	125,000.00	1er mai 1928.
" " " Campbell's Bay.....	80,000.00	1er mai 1928.
	1,373,100.00	166,200.00	12,100.00	1,551,400.00	

III

ASSURANCES DU GOUVERNEMENT—(Suite et fin.)

DIVISION DES TROIS-RIVIÈRES, SHERBROOKE, ETC.

NOMS DES ÉDIFICES	Sur édifices	Sur bibliothèque et ameublement	Sur hangars, remises et écuries	Totaux	Dates de l'expiration des polices
	\$	\$	\$	\$	
Palais de Justice et Prisons:					
Palais de Justice des Trois-Rivières.....	80,000.00	10,000.00	90,000.00	1er mai 1928.
Prisons des Trois-Rivières.....	9,000.00	500.00	500.00	10,000.00	1er mai 1928.
Palais de Justice de Sherbrooke.....	70,000.00	10,000.00	80,000.00	1er mai 1928.
Prison de Sherbrooke.....	10,000.00	500.00	500.00	11,000.00	1er mai 1928.
Palais de Justice et Prison, Sorel.....	25,000.00	800.00	400.00	26,200.00	1er mai 1928.
“ “ Arthabaska.....	25,000.00	1,000.00	400.00	26,400.00	1er mai 1928.
“ “ Joliette.....	25,000.00	2,600.00	400.00	28,000.00	1er mai 1928.
“ “ Nicolet.....	15,000.00	2,500.00	17,500.00	1er mai 1928.
	259,000.00	27,900.00	2,200.00	289,100.00	

RECAPITULATION

Assurances de la division de Québec.....	Primes	16,674.95
Assurances de la division de Montréal.....		20,695.69
Assurances de la division de Trois-Rivières, Sherbrooke, etc.....		3,678.80
Montant total des primes payées pour les assurances portées au tableau ci-dessus.....		\$ 41,049.44

Département des Travaux publics et du Travail.
Québec, 30 juin 1927.

ARTHUR GAGNON,
Comptable.

IV

CHEMINS DE FER

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR DIRECTEUR DES CHEMINS DE
FER

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL

BUREAU DES CHEMINS DE FER

QUÉBEC, 30 juin 1927.

L'honorable ANTONIN GALIPEAULT, C. R.,

Ministre des Travaux Publics et du Travail,

Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter mon neuvième rapport annuel, en ma qualité d'ingénieur et directeur des chemins de fer de la province de Québec, pour l'année écoulée depuis le 30 juin 1926 à venir au 30 juin 1927.

Vous trouverez ci-dessous la revue des principales activités déployées par les Compagnies de chemins de fer en ce qui regarde la construction et l'exploitation de leurs divers réseaux, de même qu'un résumé de la législation qui a été adoptée à la dernière session:

Le National Transcontinental Railway Branch Lines Company terminait, durant l'année, son embranchement de Taschereau à Rouyn, soit une distance de 44.8 milles; ce tronçon est maintenant exploité sur tout son parcours par les chemins de fer Nationaux Canadiens, (C. N. R.) depuis le 1er décembre 1926.

Deux autres tronçons importants sont actuellement en construction, celui du Nipissing Central Railway, de Cheminis, frontière Ontario-Québec, au village de Rouyn, soit une longueur d'environ 27 milles et qui fera partie du réseau du Témiscamingue and Northern Ontario, et l'embranchement des C. N. R., (James Bay and Eastern Railway), de St-Félicien à Mistassini, Lac St-Jean, longueur approximative 27.5 milles; soixante-quinze pour cent de ce dernier tronçon sont actuellement complétés.

Les Chemins de fer Nationaux Canadiens demandent actuellement des soumissions pour la déviation d'une partie de sa voie principale, sur une longueur de près de 8 milles, entre Québec et Montréal, rive nord, de Grand'Mère à East Burrills.

L'Asbestos & Danville Ry, qui est contrôlé par la Canadian Johns-Manville Co. Ltd, avait fait certains préparatifs pour exploiter son rameau industriel pour le transport des passagers, celui-ci s'étendant depuis son point de jonction avec le C. N. R., près de la gare de Danville jusqu'au village d'Asbestos, une distance d'un peu plus de 4½ milles, mais, jusqu'à date, elle n'a pas encore mis son projet à exécution.

Le Thurso & Nation Valley Railway a ajouté à son réseau un autre rameau industriel de 5.5 milles du mille 26 de sa voie principale, dans la direction nord-ouest, dans le comté de Papineau.

Le Roberval & Saguenay va entreprendre, cet automne, des travaux d'extension sur l'embranchement Shipshaw, pour prolonger cette voie jusqu'à l'écluse de l'Alcoa Power Co., soit une distance d'un peu plus de un mille.

Signalons les amendements apportés à la loi des chemins de fer; soit au chapitre 230, Statuts Refondus de Québec 1925, par le Statut 17, George V, Chapitres 65 & 66, de même que les amendements apportés par le même Statut à diverses chartes de chemins de fer.

Mentionnons, en outre, les subventions en argent accordées à la dernière session pour la construction d'une voie ferrée, de St-Félicien à Mistassini, comté du Lac St-Jean, tronçon qui est actuellement en construction, et d'une voie ferrée de Mistassini, Lac St-Jean, jusqu'à la Chute à Caron, ou Hébertville Station, ou Chicoutimi.

Les renseignements concernant les subventions de toute nature et la longueur des diverses voies sont contenus dans les tableaux suivants:

1.—Le tableau "A" montre les balances restées disponibles dans le département des Travaux publics et du Travail sur les sommes reçues du Trésor;

2.—Le tableau "B" montre (a) les subventions en argent accordées à certaines compagnies; (b) les sommes payées au 30 juin 1927; (c) les montants à payer à cette date; (d) les subventions qui sont devenues caduques, etc., etc.;

3.—Le tableau "C" montre (a) les subventions en terres accordées à certaines compagnies; (b) les sommes payées jusqu'au 30 juin 1927; (c) les montants restant à payer à cette dernière date; (d) les subventions qui sont devenues caduques, etc.

4.—Le tableau "D" montre les subventions en terres, non convertibles en argent, gagnées par différentes compagnies de chemins de fer à venir au 30 juin 1927, sur les subventions accordées par les Actes 4, Éd. VII, chap. 2, section 1; 6 Éd. VII, chap. 4, sec. 1; 8 Éd. VII, chap. 5, sec. 1; 2 Geo. V, chap. 5, sec. 1; 8 Geo. V, chap. 3, sec. 1; 9 Geo. V, chap. 2, sec. 1; 10 Geo. V, chap. 2, sec. 1.

5.—Le tableau "E" montre (a) les subventions en terres, non convertibles en argent, accordées à certaines compagnies (b) les subventions gagnées jusqu'au 30 juin 1927; (c) les subventions restant à gagner à cette dernière date; (d) les subventions qui sont devenues caduques, etc.

6.—Le tableau "F" énumère la longueur en milles des voies ferrées construites ou en exploitation, ou prêtes à être livrées à l'exploitation en cette province, au 30 décembre 1926.

Ce tableau a été révisé relativement à la longueur de divers réseaux, par suite de l'ouverture de certains tronçons au transport des passagers ou à l'exploitation de certains autres qui, dans le passé, n'étaient utilisés que pour le trafic des marchandises ou pour l'industrie, ou comme voie d'évitement, aussi par suite de la fermeture au trafic de certains embranchements.

Humblement soumis,

(Signé) IVAN-E. VALLÉE,

Ingénieur en chef et directeur des chemins de fer.

TABLEAU "A"

État indiquant les balances restant disponibles dans le Département des Travaux publics et du Travail, sur les sommes reçues du Département du Trésor, pour payer les subventions en terres non convertibles en argent, deuxième 35 centins réduits à 17½ centins, suivant les dispositions de l'Acte 60 Victoria, chap. 4, sec. 12 et les subventions en argent aux compagnies de chemins de fer suivantes:

Grand Nord:

(Section de Lachute à St-André).....	\$ 971.41
Baie des Chaleurs.....	1,029.05
Québec, Montmorency & Charlevoix.....	36.25
	<hr/>
Total.....	\$ 2,036.71

IVAN-E. VALLÉE,

Ingénieur en chef et Directeur des chemins de fer.

Département des Travaux publics et du Travail,

Québec, 30 juin 1927.

TABLEAU "B"

TABLEAU

ÉTAT :— 1. des subventions en argent accordées aux chemins de fer ci-après désignés ; 2. des

SUBVENTIONS			
NOMS DES CHEMINS DE FER	ACTES ACCORDANT LA OU LES SUBVENTIONS	Quantum par mille	Total du nom- bre de milles subventionnés.
		\$ cts.	
Arthabaska et Wolfe.....	54 Vict., ch. 88, par hh.....	3,200.00	60
Baie des Chaleurs (ancienne compagnie)....	37 Vict., ch. 2, sec. 1 et 38 Vict., ch. 2, sec. 1.....	4,000.00	180
Baie des Chaleurs, pour pont sur la rivière Grande Cascapédiac.....	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. i.....		
Jonction de Beauharnois.....	51-52 Vict., ch. 91, sec. 3.....	5,000.00	20
Jonction de Beauharnois, pont sur la rivière Châteauguay.....	51-52 Vict., ch. 91, sec. 3.....		
Canada Atlantique, (ponts de Côteau Land- ding à la frontière).....	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. b.....		
Cap-Rouge et St-Laurent.....	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. y et 57 Vict., ch. 5, céd. A.....	3,200.00	9
Comté de Drummond.....	51-52 Vict., ch. 91, sec. 6, par. d.....	4,000.00	39
Comté de Drummond, construction de ponts..	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. f.....		
Grand Oriental, Yamaska à Doucet's Landing..	49-50 Vict., ch. 77, sec. 5 et 57 Vict. ch. 5, céd. A.....	4,000.00	31
Grand Oriental, pont sur la rivière Nicolet....	51-52 Vict., ch. 91, sec. 6, par. a.....		
Grand-Nord, entre Caxton et Joliette, partie des subventions déclinées par le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix et Pontiac et Pacifique.....	58 Vict., ch. 2, sec. 1 et 4; 60 Vict., ch. 4, sec. 7.....		
A reporter.....			339

sommes payées jusqu'au 30 juin 1927 et-3, des montants restant à payer à cette dernière date.

EN ARGENT.

Total de la Subvention		Nombre de milles actuellement construits	Montants payés jusqu'au 30 juin 1927		Subventions devenues caduques transportées ou abandonnées	Balances à être payées quand elles seront dues		REMARQUES
\$	cts.		\$	cts.		\$	cts.	
192,000.	00					192,000.	00	
720,000.	00		12,840.	95		707,159.	05	
50,000.	00		50,000.	00				
100,000.	00	19.13	95,610.	00		4,390.	00	
50,000.	00		50,000.	00				
200,000.	00		200,000.	00				
28,800.	00					28,800.	00	
156,000.	00	38.98	155,945.	00		55.	00	
50,000.	00		50,000.	00				
124,000.	00	12.36	62,742.	00		61,258.	00	
32,000.	00		32,000.	00				
50,000.	00	48.00	50,000.	00				
1,752,800.	00	118.47	759,137.	95		993,662.	05	

TABLEAU

ÉTAT : — 1. des subventions en argent accordées aux chemins de fer ci-après désignés ; 2. des

SUBVENTIONS			
NOMS DES CHEMINS DE FER	ACTES ACCORDANT LA OU LES SUBVENTIONS	Quantum par mille	Total du nom- bre de milles subventionnés.
		\$ cts.	
Reports			339
Grand-Nord, pont sur la rivière Shawinigan ..	60 Vict., ch. 4, sec. 7		
Grand-Nord, pont sur la rivière Assomption ..	60 Vict., ch. 4, sec. 7		
Grand-Nord, (section des basses Laurentides).	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. k, et 56 Vict., ch. 3, sec. 2 et 3	5,000.00	23
Grand-Nord, pont sur le St-Maurice à Grand- Mère	56 Vict., ch. 3, sec. 2, et 53 Vict., ch. 2, sec. 4, ss. 3		
Hereford, de Cookshire à Lime Ridge	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par l	3,000.00	18
International	37-38 Vict., ch. 2, sec. 1	4,000.00	} 80
International, (partie de la subvention forfaite du chemin de fer de la Baie des Chaleurs)	40 Vict., ch. 3, sec. 4	941.45	
Lachine et Hochelaga	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. m et 57 Vict., ch. 5, céd. A	3,200.00	15
Colonisation du lac Témiscamingue	51-52 Vict., ch. 91, sec. 11, 53 Vict., ch. 101, sec. 4, 54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. t, et 57 Vict., ch. 5, céd. A	5,000.00	50
A reporter			525

B

sommes payées jusqu'au 30 juin 1927 et—3. des montants restant à payer à cette dernière date.

EN ARGENT.

Total de la Subvention	Nombre de milles actuellement construits	Montants payés jusqu'au 30 juin 1927	Subventions devenues caduques transportées ou abandonnées	Balances à être payées quand elles seront dues	REMARQUES
\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
1,752,800.00	118.47	759,137.95	993,662.05		
25,000.00	25,000.00			
25,000.00	25,000.00			
115,000.00	20	115,000.00			
50,000.00	50,000.00			
54,000.00	18	54,000.00			
320,000.00	} 80	395,315.80			
75,315.80					
48,000.00	48,000.00		
250,000.00	45.88	232,266.82	17,733.18		
2,715,115.80	282.35	1,655,720.57	1,059,395.23		

TABLEAU

ÉTAT : — 1. des subventions en argent accordées aux chemins de fer ci-après désignés ; 2. des

		SUBVENTIONS	
NOMS DES CHEMINS DE FER	ACTES ACCORDANT LA OU LES SUBVENTIONS	Quantum	Total du nom-
		par mille	bre de milles subventionnés.
		\$ cts.	
Reports.....			525
Vallée du Missisquoi.....	37-38 Vict., ch. 2, sec. 1 et 4 et 45 Vict., ch. 23, sec. 1, par. g.....	2,500.00	56
Massawippi, de Magog à Coaticook.....	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. m et 57 Vict., ch. 5, céd. A.....	3,200.00	25
Montreal Bridge Company, pour explorations.	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. i. i., et 57 Vict., ch. 5, céd. A.....		
Jonction de Montréal et lac Champlain.....	51-52 Vict., ch. 91, sec. 2.....		
Montréal et lac Maskinongé.....	49-50 Vict., ch. 77, sec. 7 et 51-52 Vict., ch. 91, sec. 3, par. b.....	5,000.00	13
Montréal et Laurentides.....	37-38 Vict., ch. 2 et 40 Vict., ch. 3....	4,000.00	15
Montréal et Laurentides, (aux municipalités de St-Lin et Ste-Anne-des-Plaines.....	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. o. o.....		
Montréal et Ottawa, pont sur la rivière "La Graisse".....	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. w et 57 Vict. ch. 5 céd. A.....		
Montréal, Portland et Boston.....	37 Vict., ch. 2, sec. 1, 39 Vict., ch. 3, 40 Vict., ch. 3, sec. 3 et 46 Vict., ch. 85.....	4,000.00	58
Montréal et Sorel.....	51-52 Vict., ch. 91, sec. 6, par. b.....	2,500.00	45
A reporter.....			737

B

sommes payées jusqu'au 30 juin 1927 et—3. des montants restant à payer à cette dernière date.

EN ARGENT.

Total de la Subvention		Nombre de milles actuellement construits	Montants payés jusqu'au 30 juin 1927		Subventions devenues caduques transportées ou abandonnées		Balances à être payées quand elles seront dues		REMARQUES
\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
2,715,115.	80	282.	35	1,655,720.	57	1,059,395.	23		
140,000.	00	10.	10	43,842.	50	96,157.	50		
80,000.	00					80,000.	00		
10,000.	00			2,449.	96	7,550.	04		
150,000.	00			150,000.	00				
65,000.	00	13		65,000.	00				
60,000.	00	15		60,000.	00				
30,000.	00			30,000.	00				
37,500.	00			24,710.	00	12,790.	00		
232,000.	00	57.	76	231,122.	00	878.	00		
112,500.	00	45		112,500.	00				
3,632,115.	80	423.	21	2,375,345.	03	1,256,770.	77		

TABLEAU

ÉTAT :— 1. des subventions en argent accordées aux chemins de fer ci-après désignés ; 2. des

SUBVENTIONS

NOMS DES CHEMINS DE FER	ACTES ACCORDANT LA OU LES SUBVENTIONS	Quantum	Total du nom- bre de milles subventionnés.
		par mille	
		\$	cts.
Reports.....			737
Montréal et Sorel.....	54 Vict., c. 88, sec. 1, par. B. B. et 57 Vict., ch. 5, céd. A.....		
Montréal et Sorel, pont sur la rivière Richelieu.	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. a. a. et 57 Vict., ch. 5, céd. A.....		
Montréal et Occidental.....	49-50 Vict., ch. 77, sec. 4; 51-52 Vict., ch. 91, sec. 5 et 54 Vict., ch. 88, sec. 3.....	5,000.00	70
Montagne d'Orford.....	37-38 Vict., ch. 2, sec. 1 et 4; 52 Vict., ch. 86, sec. 3; 54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. C. C.; 2 Éd. VII, ch. 2, sec. 2; 62 Vict., ch. 4, sec. 4; 4 Éd. VII, ch. 2, sec. 9; 6 Éd. VII, ch. 4, sec. 1, par. u.....	4,000.00	38.50
Vallée d'Ottawa et de la Gatineau.....	51-52 Vict., ch. 91, sec. 7, et 54 Vict., ch. 88, sec. 2.....	5,161.00	62
Vallée d'Ottawa, (partie des subventions décli- nées par le Q. M. et C., et jonction de Pon- tiac au Pacifique).....	58 Vict., ch. 2, sec. 1; 63 Vict., ch. 2, sec. 4 et 2 Éd. VII, ch. 2, sec. 1.....		
Jonction des carrières de Philipsburg, (subven- tion caduque du St-Laurent et Lac Cham- plain).....	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. j. j.....	4,000.00	6.75
A reporter.....			914.25

B

sommes payées jusqu'au 30 juin 1927 et—3. des montants restant à payer à cette dernière date.

EN ARGENT.

Total de la Subvention	Nombre de milles actuellement construits	Montants payés jusqu'au 30 juin 1927	Subventions devenues caduques transportées ou abandonnées	Balances à être payées quand elles seront dues	REMARQUES
\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
3,632,115.80	423.21	2,375,345.03	1,256,770.77		
150,000.00		114,145.00	35,855.00		
50,000.00			50,000.00		
350,000.00	70	350,000.00			
153,907.50	36,383	150,340.31		3,567.19	
319,982.00	62.00	319,982.00			
115,320.00	1.00	115,320.00			
25,720.00	6.87	25,720.00			
4,797,045.30	599,463	3,450,852.34	1,342,625.77	3,567.19	

TABLEAU

ÉTAT :— 1. des subventions en argent accordées aux chemins de fer ci-après désignés; 2. des

SUBVENTIONS			
NOMS DES CHEMINS DE FER	ACTES ACCORDANT LA OU LES SUBVENTIONS	Quantum par mille	Total du nom- bre de milles subventionnés.
		\$ cts.	
Reports.....			914.25
Québec Frontière, (exploration).....	37-39 Vict., ch. 2.....		
Québec et Lac St-Jean.....	37-38 Vict., ch. 2, sec. 1 et 45 Vict., ch. 23, sec. 1.....	5,000.00	170
Québec et Lac St-Jean.....	O. C. No 293 du 22 avril 1897.....		
Québec et Lac St-Jean, (Pointe aux Trembles à Métabetchouan).....	51-52 Vict., ch. 91, sec. 1, par. a et 55-56 Vict., ch. 66.....	5,000.00	14
Québec et Lac St-Jean, (Jeune Lorette à Qué- bec).....	51-52 Vict., ch. 91, sec. 1, par. c.	5,000.00	12
Québec et Lac St-Jean, (Métabetchouan à la Baie des Ha! Ha!.....	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. p et 55-56 Vict., ch. 66.....	5,000.00	} 66
Québec et Lac St-Jean.....	55-56 Vict., ch. 66.....		
Québec et Lac St-Jean.....	57 Vict., ch. 5, sec. 5.....		
Québec et Lac St-Jean, (construction de ponts sur les rivières Métabetchouan, Kouspiga- niche et Belle-Rivière).....	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. q.....		
Québec, Montmorency et Charlevoix, (Québec à Cap Tourmente).....	51-52 Vict., ch. 91, sec. 6.....	4,000.00	} 30
Québec, Montmorency et Charlevoix, (partie de subvention déclinée entre le Cap Tour- mente et Murray Bay).....	58 Vict., ch. 2, sec. 1.....		
A reporter.....			1,206.25

B

sommes payées jusqu'au 30 juin 1927 et—3. des montants restant à payer à cette dernière date.

EN ARGENT.

Total de la Subvention	Nombre de milles actuellement construits	Montants payés jusqu'au 30 juin 1927	Subventions devenues caduques transportées ou abandonnées	Balances à être payées quand elles seront dues	REMARQUES
\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
4,797,045.30	599,463	3,450,852.34	1,342,625.77	3,567.19	
6,027.00	6,027.00			
850,000.00	170	850,000.00			
148,171.20	148,171.20			
70,000.00	7.71	38,550.00	31,450.00		
60,000.00	12	60,000.00			
330,000.00	} 46,347	456,408.43	5,041.57		
31,450.00					
100,000.00					
150,000.00	150,000.00			
120,000.00	} 30	220,000.00			
100,000.00					
6,762,693.50	865.52	5,380,008.97	1,379,117.34	3,567.19	

TABLEAU

ÉTAT : — 1. des subventions en argent accordées aux chemins de fer ci-après désignés ; 2. des

SUBVENTIONS

NOMS DES CHEMINS DE FER	ACTES ACCORDANT LA OU LES SUBVENTIONS	Quantum	
		par mille	Total du nom- bre de milles subventionnés.
		\$	cts.
Reports.....			1,206.25
Jonction Pontiac au Pacifique.....	44-45 Vict., ch. 2; 51-52 Vict., ch. 91; 57 Vict., ch. 5, et 58 Vict., ch. 2....	6,000.00	95
Jonction de Pontiac au Pacifique, (pour cons- truction de pont).....	38 Vict., ch. 2, sec. 7.....		
Jonction de Pontiac au Pacifique, (partie de subvention déclinée sur les derniers 24 milles)	58 Vict., ch. 2, sec. 1 et 63 Vict., ch. 2, sec. 5.....		
Québec et Boston Air Line.....	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. x et 57 Vict., ch. 5, céd. A.....	3,000.00	100
Québec Central.....	37-38 Vict., ch. 2, sec. 1.....	4,000.00	100
Québec Central, (partie de subvention caduque du chemin de fer de la Baie des Chaleurs)....	40 Vict., ch. 3, sec. 4.....	739.22	
Québec Central, (Lévis et Kennebec).....	37-38 Vict., ch. 3, sec. 1; 40 Vict., ch. 3, sec. 1 et 4; 41 Vict., ch. 2, sec. 1 et 54 Vict., ch. 88, sec. 4.....	4,000.00	90
Québec Central, (partie de la subvention cadu- que du chemin de fer de la Baie des Chaleurs)	40 Vict., ch. 8, sec. 4.....	710.53	
Québec Central, (Jonction de Tring au Lac Mégantic).....	52 Vict., ch. 86, sec. 1 et 53 Vict., ch. 101, sec. 1.....	2,250.00	52
Québec Central, (partie de la subvention cadu- que du Lévis et Kennebec).....	54 Vict., ch. 88, sec. 4.....		
A reporter.....			1,643.25

B

sommes payées jusqu'au 30 juin 1927 et—3. des montants restant à payer à cette dernière date.

EN ARGENT.

Total de la Subvention	Nombre de milles actuellement construits	Montants payés jusqu'au 30 juin 1927	Subventions devenues caduques transportées ou abandonnées	Balances à être payées quand elles seront dues	REMARQUES
\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
6,762,693.50	865.52	5,380,008.97	1,379,117.34	3,567.19	
570,000.00	71	426,000.00	144,000.00		
30,000.00			30,000.00		
110,000.00	8.50	110,000.00			
300,000.00		7,500.00	292,500.00		
400,000.00					
73,894.75	99,964	473,750.79	143.96		
360,000.00					
63,947.35	60.86	321,660.00	102,287.35		
117,000.00					
102,287.35	40	219,287.35			
8,889,822.95	1,145,844	6,938,207.11	1,948,048.65	3,567.19	

TABLEAU

ÉTAT :— 1. des subventions en argent accordées aux chemins de fer ci-après désignés ; 2. des

SUBVENTIONS			
NOMS DES CHEMINS DE FER	ACTES ACCORDANT LA OU LES SUBVENTIONS	Quantum par mille	Total du nom- bre de milles subventionnés.
		\$ cts.	
Reports.....			1,643.25
Québec, Montmorency et Charlevoix, (Cap Tourmente à Murray Bay).....	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. K. K. ; 57 Vict., ch. 5, céd. A, et 58 Vict., ch. 2, sec. 1.....	4,000.00	60
Québec, Montmorency et Charlevoix, (pour la construction d'un pont sur la rivière St- Charles, et d'une gare, etc.).....	45 Vict., ch. 88, sec. 1, par. s.....		
Sud-Est, (primitif).....	37 Vict., ch. 2, sec. 1.....	1,000.00	43
Sud-Est, (de Sorel à la jonction de Sutton).....	37 Vict., ch. 2, sec. 1 et 39 Vict., ch. 3, sec. 5.....	3,932.30	
Sud-Est, (partie de subvention devenue cadu- que du chemin de la Baie des Chaleurs).....	40 Vict., ch. 3, sec. 4.....	592.10	96
Sud-Est, (primitif), Embranchement de l'Ave- nir, (abandonnée).....	32 Vict., ch. 52.....	1,710.00	11.50
De la rive sud, (partie de subvention déclinée par les compagnies de Q. M. et C. et P. et P.)	58 Vict., ch. 2, sec. 5.....		
Embranchement St-Jérôme du chemin de colo- nisation de Montréal, au-delà de St-Jérôme..	37-38 Vict., ch. 2, sec. 1.....	4,000.00	18.00
St-Laurent et Adirondack.....	54 Vict., ch. 88, sec. 1, par. A et 57 Vict., ch. 5, céd. A.....	3,200.00	22.00
A reporter.....			1,893.75

B

sommes payées jusqu'au 30 juin 1927 et—3. des montants restant à payer à cette dernière date.

EN ARGENT.

Total de la Subvention	Nombre de milles actuellement construits	Montants payés jusqu'au 30 juin 1927	Subventions devenues caduques transportées ou abandonnées	Balances à être payées quand elles seront dues	REMARQUES
\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
8,889,822.95	1,145,844	6,938,207.11	1,948,048.65	3,567.19	
240,000.00			240,000.00		
30,000.00		30,000.00			
43,000.00	43	43,000.00			
377,500.00	96	434,342.10			
58,842.10					
19,665.00		19,665.00			
50,000.00		50,000.00			
72,000.00		3,150.00	68,850.00		
70,400.00	20,38	65,216.00	5,184.00		
9,849,230.05	1,305,224	7,583,580.21	2,262,082.65	3,567.19	

TABLEAU

ÉTAT :— 1. des subventions en argent accordées aux chemins de fer ci-après désignés; 2. des

SUBVENTIONS			
NOMS DES CHEMINS DE FER	ACTES ACCORDANT LA OU LES SUBVENTIONS	Quantum par mille	Total du nom- bre de milles subventionnés.
		\$ cts.	
Reports.....			1,893.75
St-Laurent et Lac Champlain.....	37-38 Vict., ch. 2, sec. 1 et 49-50 Vict. ch. 77, sec. 5.....	4,000.00	69
Waterloo et Mgaog.....	37-38 Vict., ch. 12, sec. 1 et 40 Vict., ch. 3.....	4,000.00	43
Compagnie du Pont de Québec.....	63 Vict., ch. 2, sec. 1.....		
Chemin de fer depuis Labelle au Lac Nomi- ningue.....	63 Vict., ch. 2, sec. 3; 2 Éd. VII, ch. 2, sec. 3.....		
Chemin de fer de la rive sud.....	63 Vict., ch. 2, sec. 2.....		
Chemin de fer de la colonisation de Montfort..	60 Vict., ch. 4, sec. 3.....		
Pont sur la rivière Ottawa à Portage du Fort..	2 Éd. VII, ch. 2, sec. 4.....		
Chemin de fer Grand-Nord.....	4 Éd. VII, ch. 2, sec. 1, par. N.....		
A reporter.....			2,005.75

B

sommes payées jusqu'au 30 juin 1927 et-3, des montants restant à payer à cette dernière date.

EN ARGENT.

Total de la Subvention	Nombre de milles actuellement construits	Montants payés jusqu'au 30 juin 1927	Subventions devenues caduques transportées ou abandonnées	Balances à être payées quand elles seront dues	REMARQUES
\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
9,849,230.05	1,305.24	7,583,580.21	2,262,082.65	3,567.19	
276,000.00	62.57	250,280.00	25,720.00		
172,000.00	43.00	172,000.00			
250,000.00	250,000.00			
96,000.00	20.90	96,000.00	ont été pris sur les sommes votées pour la colonisation
89,000.00	87,964.49	1,035.51	à être pris sur les sommes votées pour l'agriculture.
60,000.00	12.00	60,000.00	ont été pris la moitié sur les sommes votées pour la colonisation et l'autre moitié sur les sommes votées pour l'agriculture.
5,000.00	5,000.00			
6,000.00	6,000.00			
10,803,230.05	1,443,604	8,510,824.70	2,287,802.65	4,602.70	

TABLEAU

ÉTAT : — 1. des subventions en argent accordées aux chemins de fer ci-après désignés ; 2. des

SUBVENTIONS

NOMS DES CHEMINS DE FER	ACTES ACCORDANT LA OU LES SUBVENTIONS	Quantum par mille	Total du nombre de milles subventionnés.
		\$ cts.	
Reports.....			2,005.75
Grand Lake Railway and Transportation Company.....	8 Geo. V, ch. 3, sec. 1, par. b.....	5,000.00	10
Canadien du Pacifique.....	10 Geo. V, ch. 2, sec. 1, par. f.....	1,600.00	} 66
Subsides transportés à Interprovincial and James Bay.....	11 Geo. V, ch. 2.....		
do do	do	6,400.00	
National Transcontinental R'y Branch Lines Co'y.....	16 Geo. V, ch. 3; 17 Geo. V, ch. 95.....		45
A une compagnie.....	17 Geo. V, ch. 3.....	6,000.00	32
A une compagnie.....	17 Geo. V, ch. 3.....	5,000.00	75
Totaux.....			2,233.75

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL,

BUREAU DES CHEMINS DE FER.

Québec, 30 juin 1927.

B

sommes payées jusqu'au 30 juin 1927 et—3. des montants restant à payer à cette dernière date.

EN ARGENT.

Total de la Subvention	Nombre de milles actuellement construits	Montants payés jusqu'au 30 juin 1927	Subventions devenues caduques transportées ou abandonnées	Balances à être payées quand elles seront dues	REMARQUES
\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
10,803,230.05	1,443,604	8,510,824.70	2,287,802.65	4,602.70	
50,000.00				50,000.00	Subvention payable par le ministre des terres et forêts, en déduisant chaque année, pendant une période ne devant pas excéder 10 ans, 50% des droits de coupe dus au gouvernement sur le bois fait par la dite Compagnie, dans la région traversée par son chemin de fer.
105,600.00	76.70	105,600.00			
422,400.00		422,400.00			
250,000.00	44.80			250,000.00	Subvention payable, aux conditions mentionnées aux articles 2 et 3 du Statut 16 Geo. V, ch. 3, au Canadian National R'y. — \$50,000.00 par année 1er versement payable le ou avant le 1er fév. 1927.
192,000.00				192,000.00	
375,000.00				375,000.00	
12,198,230.00	1,565,104	9,038,824.70	2,287,802.65	871,602.70	

IVAN-E. VALLÉE,

Ingénieur en chef et Directeur des chemins de fer.

TABLEAU "C"

TABLEAU C

ETAT—1° des subventions accordées à certaines compagnies de chemin de fer ; 2° des sommes payées à ces compagnies jusqu'au 30 juin 1927 ; 3° des montants à payer à cette date ; 4° des subventions qui sont devenues caduques, etc.

SUBVENTIONS EN TERRE

NOMS DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER	ACTES ACCORDANT LA OU LES SUBVENTIONS	Nombres de milles donnant droit à une subvention.	Nombre d'acres par mille.	Subventions totales en acres de terre.	Date de la convention en argent à 70 cts l'acre. 51-52 Victoria chap. 91 art. 14. 54 Vict. ch. 88 art. 7	Montants des 1er 35cts par acre.	Montant des 2ièmes 35cts par acre réduits à 17½cts par l'acte 60 Vict., chap. 4 sec. 12.	Nombre de milles actuellement construits.	Montants payés sur les 1ers 35cts jusqu'au 30 juin 1927.	Montants payés sur les 2ièmes 35cts réduits à 17½cts jusqu'au 30 juin 1927.	Total des montants payés jusqu'au 30 juin 1927.	Balance à payer quand elles seront dues sur les premiers 35cts.	Balance à payer quand elles seront dues sur les 2ièmes 35cts réduits à 17½ cts.	Subventions qui sont devenues caduques par laps de temps ou par nombres de milles en moins, etc.	
														1ers 35cts	2ièmes 35 cts réduits à 17½ cts
					O. in C. of	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		
Baie des Chaleurs	45 Vict., chap. 23, sec. 1, par. b.	180.	10.000	1.800.000	14 Aug. '86	630.000.00	315.000.00	100.	630.000.00	49.530.49	679.530.49				265.469.51
do do	51-52 Vict., ch. 91, sec. 12 et 3 Edouard VII, chap. 3, sec. 1.		10.000	800.000	23 April '91	280.000.00	140.000.00		280.000.00	35.999.12	315.999.12				104.000.88
Jonction de Beauharnois	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. j.	20.	5.000	100.000	19 Jan. '89	35.000.00	17.500.00	19.13	33.464.00	16.731.25	50.195.25			1.536.00	768.75
Comté de Drummond	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. d.	27.	10.000	270.000	16 Jan. '91	94.500.00	47.250.00	27.	94.500.00	47.250.00	141.750.00				
" "	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. e ; et 57 Vict., chap. 5, Ced. A.	23.	10.000	230.000		80.500.00	40.250.00							80.500.00	40.250.00
Vallée Est du Richelieu	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. ee ; et 57 Vict., chap. 5, Ced. A.	25.	10.000	250.000	8 July '92	87.500.00	43.750.00	22.16	77.560.00	38.780.00	116.340.00			9.940.00	4.970.00
Grand Nord	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. g. ss. 1 ; et 56 Vict., chap. 3, secs 2 et 3.	33.	10.000	330.000	19 June '88 9 Feb. '91 16 July '88	115.550.00	57.750.00	33.	115.500.00	57.750.00	173.250.00				
Grand Nord (Section des Basses Laurentides)	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. k ; et 56 Vict., chap. 3, secs 2 et 3.	23.	5.000	115.000	16 July '88 Aug. '93	40.250.00	20.125.00	20.	40.250.00	20.125.00	60.375.00				
Pont sur le Saint-Maurice	56 Vict., chap. 3, sec. 2 ; et 58 Vict., chap. 2, sec. 4, ss. 3.			50.000		17.500.00	8.750.00		17.500.00	8.750.00	26.250.00				
Grand Nord (Saint-André à Lachute)	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. g. ss. 2 ; et 57 Vict., chap. 5, Céd. A.	7.	10.000	70.000	9 Feb. '91	24.500.00	12.250.00	6.74	23.590.00	11.795.00	35.385.00			910.00	455.00
Hereford	45 Vict., chap. 23, sec. 1, par. o ; et 51-52 Vict., chap. 91, secs 9 et 10.	35.	4.000	140.000	2 Aug. '88	49.000.00	24.500.00	35.	49.000.00	24.500.00	73.500.00				
Joliette et St. Jean de Matha	54 Vict., chap. 88, sec. 1 ; par. n ; et 57 Vict., chap. 5, Ced. A.	8.	10.000	80.000	27 June '91	28.000.00	14.000.00		600.00		600.00			27.400.00	14.000.00
L'Assomption	49-50 Vict., chap. 77, sec. 9.	3.50	3.000	10.500	7 Jan. '87	3.675.00	1.837.50	3.50	3.675.00	1.837.50	5.512.50				
Lac St-François et Navigation	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. u ; et 57 Vict., chap. 5, Ced. A.	20.	10.000	200.000	8 July '92	70.000.00	35.000.00		1.443.75		1.443.75			68.556.25	35.000.00
Colonisation du Lac Témiscamingue	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. t ; et 57 Vict., chap. 5, Ced. A.	50.	5.000	250.000	5 Sept. '93	87.500.00	43.750.00	44.88	78.548.00	39.270.00	117.810.00			8.960.00	4.480.00
Lotbinière et Mégantic	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. d. d.	25.	10.000	250.000	5 Feb. '92	87.500.00	43.750.00	25.	87.350.83	43.750.00	131.100.83	149.17			
Basses Laurentides	45 Vict., chap. 23, sec. 1 ; et 53 Vict., chap. 101, sec. 5.	38.84	12,358½	480.000	12 Oct. '86	168.000.00	84.000.00	38.84	168.000.00	84.000.00	252.000.00				
Matane	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. v ; et 57 Vict., chap. 5, Ced. A.	30.	10.000	300.000		105.000.00	52.500.00							105.000.00	52,500.00
Colonisation de Montford	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. g. g.	21.	10.000	210.000	6 July '91	73.500.00	36.750.00	21.	73.500.00	36,395.80	109,895.80		354.20		
Montréal et Lac Maskinongé	49-50 Vict., chap. 77, sec. 7 ; et 51-52 Vict., chap. 91, sec. 3, par. b.	13.	5.000	65.000	16 July '88	22,750.00	11,375.00	13.	22,750.00	11,375.00	34,125.00				
Montréal et Ottawa	51-52 Vict., chap. 91, sec. 9 ; et 53 Vict., chap. 101, sec. 6.	30.	10.000	300.000	29 Jan. '89	105.000.00	52,500.00	23.50	105.000.00	52,500.00	157,500.00				
Montréal et Occidental	49-50 Vict., chap. 77, sec. 4 ; et 51-52 Vict., chap. 91, sec. 5.	70.	5.000	350.000	28 May '92	122,500.00	61,250.00	70.00	122,500.00	61,250.00	183,750.00				
Jonction de Napierville	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. o ; et 57 Vict., chap. 5, Ced. A.	15.	10.000	150.000		52,500.00	26,250.00							52,500.00	26,250.00
Ottawa et Vallée de la Gatineau	45 Vict., chap. 23, sec. 1 ; et 56 Vict., chap. 3, sec. 4.	52.	4.000	208.000	10 July '93	72,800.00	36,400.00		72,800.00	36,400.00	109,200.00				
do do do	45 Vict., chap. 23, sec. 1 ; 54 Vict., chap. 88, sec. 2 ; et 2 Ed. VII, chap. 2, sec. 1.	75.	6.000	450.000	31 Dec. '91 5 Sept. '93	157,500.00	78,750.00	62.	157,500.00	78,750.00	236,250.00				
Embranchement du Portage du Fort et de Bristol	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. f. f. ; et 57 Vict., chap. 5 ; Ced. A.	15.	10.000	150.000	8 July '92	52,500.00	26,250.00							52,500.00	26,250.00
Pontiac et Renfrew	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. l. l.	5.	10.000	50.000	3 Feb. '91	17,500.00	8,750.00	5.	17,500.00	8,750.00	26,250.00				
Québec Central, Jonction de Tring et Lac Mégantic	52 Vict., chap. 86, sec. 1 ; 53 Vict., chap. 101, sec. 9 ; et 54 Vict., chap. 88, sec. 4.	52.	2,250	117,000	5 Sept. '93	40,950.00	20,475.00	59.36	40,950.00	20,475.00	61,425.00				
Québec et Lac St-Jean	37-38 Vict., chap. 2, sec. 1 ; et 45 Vict., chap. 23, sec. 1.	170.	5.000	850.000	14 Aug. '86	297,500.00	148,750.00	170.	297,500.00	148,750.00	446,250.00				
Québec et Lac St-Jean de Pointe-aux-Trembles à Roberval	51-52 Vict., chap. 91, sec. 1.	14.	10.000	140.000	3 Sept. '88	49,000.00	24,500.00	13.86	48,510.00	24,255.00	72,765.00			490.00	245.00
do do do à Métabetchouan	51-52 Vict., chap. 91, sec. 1 ; et 55-56 Vict., chap. 66.	14.	5.000	70,000	3 Sept. '88	24,500.00	12,250.00	7.71	13,492.50	6,746.25	20,238.75			11,007.50	5,503.75
do do Métabetchouan à Baie des Ha ! Ha !	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. p. ; et 55-56 Vict., chap. 66.	66.	5.000	330.000		115,500.00	57,750.00								
do do do do	55-56 Vict., chap. 66.			31,450	13 May '92	11,007.50	5,503.75	46.347	124,742.95	52,746.40	177,489.35			1,764.55	10,507.35
do do Embran. entre Rivière à Pierre et La Tuque.	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. r ; et 57 Vict., chap. 5, sec. 5, Ced. A.	45.	10.000	450.000	8 April '91	157,500.00	78,750.00							157,500.00	78,750.00
Québec, Montmorency et Charlevoix	45 Vict., chap. 23 ; 57 Vict., chap. 5 ; et 58 Vict., chap. 2.	90.	4.000	360.000	11 Aug. '87	126,000.00	63,000.00	30.	42,000.00	21,000.00	63,000.00			84,000.00	42,000.00
Québec Oriental	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. n. n. ; et 57 Vict., chap. 5, Ced. A.	100.	10.000	1,000.000		350,000.00	175,000.00							350,000.00	175,000.00
St-Chrysostôme	54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. z. ; et 57 Vict., chap. 5, Ced. A.	30.	10.000	300.000		105,000.00	52,500.00							105,000.00	52,500.00
St-Jacques-d'Achigan	49-50 Vict., chap. 77, sec. 8.	7.	4.000	28.000		9,800.00	4,900.00							9,800.00	4,900.00
Trois-Rivières et Nord-Ouest	51-52 Vict., chap. 91, sec. 1 ; et 57 Vict., chap. 5, Ced. A.	70.	10.000	700.000	4 Aug. '88 13 Oct. '86	245,000.00	122,500.00		4,950.00		4,950.00			240,050.00	122,500.00
Témiscouata	45 Vict., chap. 23, sec. 1 ; et 51-52 Vict., chap. 91, sec. 8.	69.	10.000	690.000	4 Aug. '88	241,500.00	120,750.00	69.	241,500.00	128,750.00	362,250.00				
Comtés Unis	51-52 Vict., chap. 91, sec. 6 ; et 54 Vict., chap. 88, sec. 1, par. c.	60.	10.000	600.000	10 June '89 24 Jan. '91	210,000.00	105,000.00	59.84	207,565.00	103,782.18	311,347.18	1,875.00	937.82	550.00	290.00
Total		1,631.34		13,324,950		4,663,732.50	2,331,866.25	1,025.867	3,293,734.03	1,263,993.99	4,557,728.02	2,024.17	1,292.02	1,367,964.30	1,066,590.24

TABLEAU "D"

TABLEAU "D"

ÉTAT des subventions en terres non convertibles en argent gagnées par les compagnies de chemin de fer ci-après désignées à venir au 30 juin 1926, sur les subventions accordées par les Actes 4 Éd. VII, chap. 2, sec. 1; 6 Éd. VII, chap. 4, sec. 1; 8 Éd. VII, chap. 5, sec. 1; 2 Geo. V, chap. 5, sec. 1; 8 Geo. V, chap. 3, sec. 1; 9 Geo. V, chap. 2, sec. 1 et 10 Geo. V, ch. 2, sec. 1.

NOM DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER	Montant des subventions gagnées en acres
Atlantique, Québec & Occidental	400,000
Colonisation du Nord	96,000
Matane & Gaspé, maintenant Canada & Gulf Terminal	143,113
" " " " "	4,600
Orford Mountain	18,000
" " " " "	21,320
Québec Central	36,000
" " " " "	90,000
" " " " "	4,020
" " " " "	19,163
" " " " "	27,640
" " " " "	1,537
" " " " "	38,660
Québec & Lac St-Jean	152,000
" " " " "	5,160
" " " " "	4,000
Québec, Montréal & Southern	105,876
The St. Maurice Valley	56,022
Baie des Ha! Ha! (Roberval & Saguenay)	77,539
" " " " "	54,000
The Napierville Junction	27,160
The Great Northern R'y of Canada	30,400
The Canadian Northern Quebec R'y	47,880
" " " " "	165,120
" " " " "	15,240
" " " " "	95,500
The North Shore Power & Navigation Company	27,000
The St. Charles & Huron River Railway Company	16,000
Interprovincial and James Bay R'y	306,760
Total	2,085,710 acres

IVAN-E. VALLÉE,

Ingénieur en chef et Directeur des chemins de fer.

Département des Travaux publics et du Travail.

Québec, 30 juin 1927.

TABLEAU "E"

TABLEAU "E"

ÉTAT.—1—Des subventions en terre non convertibles en argent accordées à certaines compagnies de chemin de fer.—2—Des subventions gagnées par ces compagnies jusqu'au 30 juin 1927.—3—Des subventions restant à gagner à cette date.—4.—Des subventions qui sont devenues caduques, etc.

Nom des chemins de fer	Actes accordant la ou les subventions	Quantum par mille	Total du nombre de milles subventionnés	Total de la subvention	Nombre de milles actuellement cons-truits.	Montants gagnés jusqu'au 30 juin 1927.	Montants restants à gagner au 30 juin 1927.	Montants devenus caduques par laps de temps ou nombre de milles en moins.
Atlantique Québec & Occidental.....	4 Ed. VII, ch. 2, sec. 1, par. a..... 6 Ed. VII, ch. 4, sec. 1, par. a..... 8 Ed. VII, ch. 5, sec. 1, par. u.....	4,000	50	200,000	200,000
do	4 Ed. VII, ch. 2, sec. 1, par. z..... 6 Ed. VII, ch. 4, sec. 1, par. u..... 8 Ed. VII, ch. 5, sec. 1, par. u.....	4,000	100	400,000	100	400,000
Argenteuil.....	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. k. k.....	2,000	15	30,000	30,000
Baie des Ha!Ha! (main-tenant Roberval-Sa-guenay).....	4 Ed. VII, ch. 2, sec. 1, par. 1..... 6 Ed. VII, ch. 4, sec. 1, par. r..... 8 Ed. VII, ch. 5, sec. 1, par. h..... O. C. No 394 du 22 mai 1908..... 2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. t.....	4,000	20	80,000	19.39	77,539	2,461
do	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. u.....	2,000	4	8,000	8,000
do	2 Geo. V, ch. 5, par. v.....	2,000	12	24,000	24,000
do	8 Geo. V, ch. 3, sec. 1, par. a.....	3,000	18.44	55,320	18.00	54,000	1,320
Colonisation du Nord.	6 Ed. VII, ch. 4, sec. 1, par. 1.....	3,000	32	96,000	32	96,000

TABLEAU "E" — (Suite)

ÉTAT—1.—Des subventions en terre non convertibles en argent accordées à certaines compagnies de chemin de fer;—2.—Des subventions gagnées par ces compagnies jusqu'au 30 juin 1927;—3.—Des subventions restant à gagner à cette date;—4.—Des subventions qui sont devenues caduques, etc.

Nom des chemins de fer	Actes accordant la ou les subventions	Quantum par mille	Total du nombre de milles subventionnés.	Total de la subvention.	Nombre de milles actuellement-truits.	Montants gagnés jusqu'au 30 juin 1927.	Montants restant à gagner au 30 juin 1927.	Montants devenus caducs par laps de temps ou nombre de milles en moins.
Interprovincial & Bay James.....	4 Ed. VII, ch. 2, sec. 1, par. g. 6 Ed. VII, ch. 4, sec. 1, par. j. 8 Ed. VII, ch. 5, sec. 1, par. p. 2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. k.	4,000	50	200,000	200,000
The Joliette & Lake Manuan Colonization Railway Company.....	4 Ed. VII, ch. 2, sec. 1, par. f. 6 Ed. VII, ch. 4, sec. 1, par. i. 8 Ed. VII, ch. 5, sec. 1, par. n. 2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. l.	4,000	60	240,000	240,000
Montréal, Joliette et Transcontinental Junction.....	10 Geo. V, ch. 2, sec. 1, par. a.	4,000	60	240,000	240,000
A une compagnie maintenant James Bay & Eastern R'y. Co.....	4 Ed. VII, ch. 2, sec. 1, par. k. 6 Ed. VII, ch. 4, sec. 1, par. q. 8 Ed. VII, ch. 5, sec. 1, par. s. 2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. m.	4,000	30	120,000	16.31	65,240	54,760
Kamouraska & L'Islet.....	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. l.	2,000	25	50,000	50,000

Lotbinière & Megantic & Quebec Eastern Railway Co.....	6 Ed. VII, ch. 4, sec. 1, par. o..... 8 Ed. VII, ch. 5, sec. 1, par. t..... 2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. f.f.S.S.3	2,000	60	120,000				120,000
do do	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. f.f.S.S.1	2,000	120	240,000				240,000
do do	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. f.f.S.S.2	2,000	10	20,000				20,000
Métabetchouan.....	8 Ed. VII, ch. 5, sec. 1, par. v..... 2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. n.....	1,000	13	13,000				13,000
Mstane & Gaspé main-tenant Canada & Gulf Terminal R'y..	4 Ed. VII, ch. 2, sec. 1, par. b..... 6 Ed. VII, ch. 4, sec. 1, par. b..... 8 Ed. VII, ch. 5, sec. 1, par. g.....	4,000	37	148,000	35.80	143,113		4,887
do do	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. g. g..... 9 Geo. V, ch. 2, sec. 1, par. e.....	2,000	190	380,000	2.3	4,600		375,400
Montagne Orford.....	4 Ed. VII, ch. 2, sec. 1, par. m.....	1,500	12	18,000	12	18,000		
do do	6 Ed. VII, ch. 4, sec. 1, par. t..... 8 Ed. VII, ch. 5, sec. 1, par. b.S.S.5.	2,000	5	10,000				10,000
do do	8 Ed. VII, ch. 5, sec. 1, par. b.S.S.1. 2, 3 et 4..... 2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. a.S.S.1. 2, 3 et 4.....	2,000	22.16	44,320	10.66	21,320		23,000
Rivière Rouge.....	9 Geo. V, ch. 2, sec. 1, par. c.....	2,000	80	160,000				160,000
A une compagnie ou Pontiac & Interprovincial maintenant Grand Lake and Bell River R'y. Company	4 Ed. VII, ch. 2, sec. 1, par. h..... 6 Ed. VII, ch. 4, sec. 1, par. k..... 8 Ed. VII, ch. 5, sec. 1, par. q..... 2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. l.....	2,000	45	90,000				90,000
Shefford, Bagot & Missisquoi.....	9 Geo. V, ch. 2, sec. 1, par. d.....	2,000	75	150,000				150,000

TABLEAU "E"—(Suite)

ÉTAT—1.—Des subventions en terre non convertibles en argent accordées à certaines compagnies de chemin de fer.—2.—Des subventions gagnées par ces compagnies jusqu'au 30 juin 1927.—3.—Des subventions restant à gagner à cette date.—4.—Des subventions qui sont devenues caduques, etc.

Nom des chemins de fer	Actes accordant la ou les subventions	Quantum par mille	Total du nombre de milles subventionnés.	Total de la subvention.	Nombre de milles actuellement construits.	Montants réservés jusqu'au 30 juin 1927.	Montants restants à gagner au 30 juin 1927.	Montants devenus caduques par laps de temps ou nombre de milles en moins.
Canadien du Pacifique.	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. n. n.	2,000	20	40,000	40,000
Québec-Saguenay.	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. 1. l s. 1	3,000	63	189,000	189,000
do	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. i. i. s. 2.	3,000	72	216,000	216,000
Roberval & Saguenay.	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. z.	3,000	80	240,000	240,000
Rivière des Sauvages.	4 Éd. VII, ch. 2, sec. 1, par. d.	4,000	19	76,000	76,000
do	8 Éd. VII, ch. 5, sec. 1, par. f.							
do	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. j. j.							
A une compagnie.	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. x.	3,000	50	150,000	150,000
Richmond, Magog & Stanstead.	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. y, s. 1.	2,000	55	110,000	110,000
do do	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. y, s. 2.	2,000	20	40,000	40,000
Quebec, Montreal & Southm.	8 Éd. VII, ch. 5, sec. 1, par. d.	2,000	107	214,000	50	105,876	108,724
do do	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. c. s. 1.							
do do	10 Geo. V, ch. 2, sec. 1, par. b.	2,000	52.66	105,320	105,320
do do	8 Éd. VII, ch. 5, sec. 1, par. e.	2,000	4	8,000	8,000
do do	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. c. s. 2.							

St. Maurice Valley....	6. Éd VII, ch. 4, sec. 1, par. m.....	2,000	30	60,000	27.96	56,022	3,978
The Napierville Junction Ry.....	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. s.....	1,000	27.25	27,250	27.25	27,160	90
The St. Charles Huron River Railway Co....	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. d.d.....	2,000	8	16,000	9.96	16,000	
The North Shore Power Co.....	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. e.e.....	3,000	15	45,000	9	27,000	18,000
Quebec Central.....	4 Éd. VII, ch. 2, sec. 1, par. e.....	4,000	9	36,000	9	36,000	
	6 Éd. VII, ch. 4, sec. 1, par. h.....						
do	8 Éd. VII, ch. 5, sec. 1, par. a.....	3,000	30	90,000	30	90,000	
do	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. q.....	3,000	1.34	4,020	1.34	4,020	
do	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. r.....	2,000	25	50,000	24.17	48,340	1,660
do	9 Geo. V, ch. 2, sec. 1, par. a.....	2,000	20	40,000	19.33	38,660	1,340
do	10 Geo. V, ch. 2, sec. 1, par. e.....	2,000	25	50,000			50,000
A une compagnie.....	4 Éd. VII, ch. 2, sec. 1, par. j.....	4,000	10	40,000			40,000
	6 Éd. VII, ch. 4, sec. 1, par. p.....						
	8 Éd. VII, ch. 5, sec. 1, par. r.....						
The Little Nation River R. Co.....	8 Éd. VII, ch. 5, sec. 1, par. o.....	3,000	30	90,000			90,000
	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. j.....						
A une compagnie.....	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. s.a.....	2,000	50	100,000			100,000
A une compagnie main-tenant The St. Francis Valley R. Co....	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. b.b.....	2,000	95	190,000			190,000
do	O. C. No 373, du 4 avril 1914.....						
do	9 Geo. V, ch. 2, sec. 1, par. b.s.1.....						
do	9 Geo. V, ch. 2, sec. 1, par. b.s.2.....	2,000	25	50,000			50,000
A une compagnie main-tenant North Railway Co.....	3 Geo. V, ch. 8, sec. 1, par. h.h.....	8,000	200	1,600,000			1,600,000
do	3 Geo. V, ch. 8, sec. 1, par. h.h.....	10,000	350	3,500,000			3,500,000

TABLEAU "E"—(Suite)

ÉTAT—1.—Des subventions en terre non convertibles en argent accordées à certaines compagnies de chemin de fer;—2.—Des subventions gagnées par ces compagnies jusqu'au 30 juin 1927;—3.—Des subventions restant à gagner à cette date;—4.—Des subventions qui sont devenues caduques, etc.

Nom des chemins de fer	Actes accordant la ou les subventions	Quantum par mille	Total du nombre de milles subventionnés.	Total de la subvention.	Nombre de milles actuellement construits.	Montants gagnés jusqu'au 30 juin 1927.	Montants restants à gagner au 30 juin 1927.	Montants devenus caduques par laps de temps ou nombre de milles en moins.
A une compagnie.....	2 Geo. V, ch. 5, sec. 1, par. m.m.....	2,000	60	120,000	120,000
A une compagnie maintenant le Canadien du Pacifique.....	9 Geo. V, ch. 2, sec. 1, par. f.....	4,000	100	400,000	76.60	306,760	93,240
Subsides transportés à l'Interprovincial and Baie James.....	10 Geo. V, ch. 2, sec. 1, par. f. s. 1 et 2							
A une compagnie.....	9 Geo. V, ch. 2, sec. 1, par. g.....	2,000	100	200,000	200,000
A une compagnie.....	10 Geo. V, ch. 2, sec. 1, par. c.....	4,000	75	300,000	300,000
A une compagnie maintenant la Québec & Chibougamau O. en C.No 1728 du 9 sept. 1920.....	10 Geo. V, ch. 2, sec. 1, par. d.....	4,000	120	480,000	480,000
Total.....	Total.....	3,450.77	12,947,370	740.98	2,085,710	65,240	10,796,420

IVAN-E. VALLÉE,
Ingénieur en chef et Directeur des chemins de fer.

Département des Travaux publics et du Travail.
Québec, 30 juin 1927.

TABLEAU "F"

TABLEAU "F"

LONGUEUR DES VOIES FERRÉES CONSTRUITES OU EN EXPLOITATION OU PRÊTES A ÊTRE
LIVRÉES A L'EXPLOITATION DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, AU 30 DÉCEMBRE 1926
CHEMINS DE FER MUS PAR LA VAPEUR.

A)---RESEAUX DES CHEMINS DE FER NATIONAUX CANADIENS (C. N. R.)

10.—CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT CANADIEN (C. G. R.):	Distance en milles	Sous-totaux en milles	Totaux en milles	Grand total en milles
INTERCOLONIAL R.Y.....	De la frontière interprovinciale près de Matapédia à Lévis... Lévis à la Pointe-Lévis.....	291.35 1.30		
	Pointe-Lévis à Hadlow (voir Canadian National R'y.— Grand Trunk R'y.)		5.77	
	Charny à Chaudière (voir Canadian National R'y.—Grand Trunk R'y.)	16.73		
	Jct. St-Charles à Jct. Ouest.....		1.47	
	Joffre à la Jct. avec N. T. R. au mille 1.47, subdivision du Pont.....			316.62
DRUMMOND COUNTY R'Y :				
	Chaudière à la Jct. Ste-Rosalie.....	115.96		
	St-Léonard à Nicolet.....	14.70		130.66

LOTBINIÈRE & MEGANTIC R'Y : Lyster à Villeroy (13.02 milles) pas en exploitation.
Villeroy à Deschailons..... 16.66 16.66 463.94

QUEBEC BRIDGE & R'Y. CO. Raccordement au Pont de Québec (2.35 milles) rails enlevés.

NATIONAL TRANSCONTINENTAL R'Y.
De la frontière interprovinciale près de Courchesne à Diamond Jct..... 199.14
Diamond Jct. à la Jct. avec Intercolonial R'y. au mille 1.47 subdivision du Pont (3 milles) rails enlevés.
Jct. avec Intercolonial R'y. au mille 1.47 subdivision du Pont à Cadorna via Pont et Cap-Rouge..... 9.78

TABLEAU 'F'—(Suite)

CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT CANADIEN (C. G. R.):—(Suite).	Distance Sous- en milles en milles	Totaux en milles	Grand total en milles
NATIONAL TRANSCONTINENTAL R'Y. (Suite).			
Cadorna à la gare du Palais, Québec: 3.28 milles (droit de circulation sur C. F. R.)	0.11		
Raccordement au C. N. Q. R. à Allenby Jct.	493.31		
Cap Rouge à la frontière interprovinciale près La Reine.	5.31		
Dombourg à la Jct. avec C. N. Q. R'y. près Donnacona.	0.18		
Y au Cap Rouge.		707.83	
QUEBEC & SAGUENAY R'Y.			
St-Joachim à Cap Tourmente (loué du Q. R. L. H. & P. Co.)	5.48		
Cap Tourmente à La Malbaie	57.36		
La Malbaie aux Chutes Nairn: 4.95 milles (rameau industriel exploité par compagnie privée)		62.84	
Total C. G. R.			1234.61
20—CANADIEN NATIONAL R'Y :			
GRAND TRUNK R'Y.			
De la frontière Internationale à l'ouest de Norton Mills à la Jct. St-Henri-Est.	129.77		
Pointe-Lévis à Hadlow	0.95		
Hadlow à Charny (voir Intercolonial R'y.)			
Charny à Richmond via Chaudière.	88.64		
Victoriaville à Doucet's Landing.	35.34		
Branche Ouest de l'Y à St-Henri.	0.34		
Gare Bonaventure, Montréal, à frontière interprovinciale Rivière Beaudette.	45.09		
Brosseau Jct. à la frontière internationale à Fort Covington.	61.56		
St-Lambert à la frontière internationale à Rouse's Point.	42.45		
Hemingford à St-Isidore Jct.	21.29		
Y à Cantic	0.24		
Y à Ayrness	0.22		
St-Jean à la Jct. S.S. & C. 2.53 milles (droit de circulation sur le Central Vermont R'y.)			
Turcot à la Jonction Jacques-Cartier.	11.01	436.90	
CANADA ATLANTIC R'Y.:			
De la frontière internationale à l'ouest de Alburgh Jct. à la frontière interprovinciale à l'ouest de Ste-Justine.	66.03	66.03	

BEAUHARNOIS JCT. R'Y.:

Ste-Martine à Beauharnois	5.90	
Beauharnois à Valleyfield: 13.22 milles loués au St. Lawrence & Adirondack R'y.....	5.90	508.83

CANADIAN NATIONAL R'Y.

China Clay au Lac Remi.....	2.40	2.40
STANSTEAD, SHEFFORD & CHAMBLY R'Y. (loué au Can. Nat. R'y.).		
S. S. & C. Jct. à Waterloo.....	39.84	39.84

MONTREAL PROVINCE LINE R'Y. (loué au Can. Nat. R'y.)

St-Lambert à la Jct. M. & S. C., 1.37 milles exploité comme voie d'évitement.		
Jct. M. & S. C. à St-Césaire 25.21 maintenant exploité comme partie du Montreal & Southern Counties R'y. (voir page 58).		
Ste-Angèle à Farnham: 9.67 milles maintenant utilisé comme voie de garage.	18.22	
Farnham à Frelighsburg.....		
Marieville à St-Césaire, maintenant exploité comme partie du Montreal & Southern Counties R'y. (voir page 58).	18.22	60.46
Total C. N. R'y.....		569.29

30—CANADIAN NORTHERN R'Y :

QUEBEC & LAKE ST. JOHN R'Y.

Québec à Chicoutimi.....	227.25	
Jct. de Chambord à Roberval.....	13.22	
Linton, Jct. à La Tuque:		
Exploité comme voies d'évitement C.N.R. 1.90 milles		
Réseau existant mais non exploité.....	32.49	
Rails enlevés sur.....	5.21	

Montmorency Jct. à Mont Mills : 39.60 milles
comme rameau industriel.

Valcartier à Clarks: Loué à une compagnie privée pour exploitation industrielle... 4.30 milles
Exploité comme voies d'évitement C.N.R. 1.01

240.47

5.31 milles

TABLEAU "F"—(Suite).

	Distance en milles	Sous-totaux en milles	Totaux en milles	Grand total en milles
CANADIAN NORTHERN R'Y :—(Suite).				
JAMES BAY & EASTERN R'Y.				
Roberval à St-Félicien.....	16.30		16.30	
St-Félicien au terminus de la ligne au moulin de l'Inter-national: 3.01 milles exploités comme rameau industriel.				
ST-CHARLES & HURON RIVER R'Y.				
Loretteville à Stoneham: 9.95 milles exploités comme rameau industriel.				
CANADIAN NORTHERN QUEBEC R'Y.				
Limoilou à la Jct. avec N. T. R. à Allenby Jct., près du Pont de Québec.....	4.90			
Allenby Jct. au Bassin du Cap-Rouge: 5.66 milles non exploités.				
Bassin du Cap-Rouge à la Jct. avec N. T. R. près Donnacona: 19.43 milles rails enlevés.				
Jct. avec N. T. R. près Donnacona à St-Marc.....	18.31			
St-Marc à St-Prosper: 14.63 milles (rails enlevés).				
St-Prosper à Garneau Jct.....	17.74			
Jct. Fresnière à Papineau Jct.....	12.66			
St-Jacques à Rawdon.....	9.00			
Rinfret Jct. au mille 28.40. Subdivision Monfct près St-Sauveur.....	14.95			
Y à la Jct. Aldred.....	0.18			
Y à Joliette.....	0.43			
Y à la Jct. Rinfret.....	0.28			
			78.45	
CHATEAUGUAY & NORTHERN R'Y.:				
Joliette à Montréal.....	36.20			
Paradis à Rawdon.....	6.77			
			42.97	
GREAT NORTHERN R'Y.:				
Rivière à Pierre Jct. à la jonction des chemins de fer anciennement Grand Nord & Basses Laurentides (autrefois ch. de fer des Basses Laurentides).....				34.88

Jct. des ch. de fer anciennement Gr. Nord-Basses Laurentides à Garneau Junction.....	5.09	
Garneau Jct. à Joliette.....	61.25	
Aldred Jct. à Shawmigan Falls.....	3.41	
Joliette à Cushing Jct.....	61.58	
MONTFORT COLONIZATION R'Y. Subséquentement GREAT NORTHERN R'Y.:		
De la jonction avec Montreal & Western R'y. (C.P.R.) près St-Sauveur au mille 28.40 subdivision Montfort, 1.40 milles (rails enlevés).		
Du mille 28.40 subdivision Montfort près St-Sauveur à Huberdeau.....	30.25	
Y à Intervale.....	0.23	
ROUGE RIVER R'Y.:		
De Intervale aux mines de la China Clay.....	9.06	205.75
		<u>583.94</u>
MOUNT ROYAL TUNNEL & TER- MINAL CO.:		
Station Montreal Tunnel & Terminal à la Jct. avec Can. Nat. Ont. R'y., au mille 5.82 subdivision Mont Royal près Jct. de l'Est.....	5.82	5.82
CANADIAN NORTHERN ONTA- RIO R'Y.		
Jct. avec chemin de fer Mount Royal Tunnel & Terminal Co'y au mille 5.82 près Jct. de l'Est à la frontière inter- provinciale à Grenville.....	48.03	
Lazard à Cartierville.....	0.77	
Frontière interprovinciale à Fitzroy à la frontière interpro- vinciale Portage du Fort.....	22.30	71.10
L'ASSOMPTION R'Y.		
L'Epiphanie à l'Assomption 3.00 milles (ligne abandonnée).		<u>660.86</u>
Grand total, Ch. de fer Nationaux Canadiens.....		<u>2,464.76</u>

TABLEAU "F"—(Suite).

40—CENTRAL VERMONT R'Y. (contrôlé par les C. N. R. exploité comme organisation séparée.)

MONTREAL & VERMONT JCT. R'Y.:	Distance en milles	Sous-totaux en milles	Totaux en milles	Grand total en milles
St-Jean à la frontière Internationale.....	25.33	25.33
Total.....	2,490.09

50—MONTREAL & SOUTHERN COUNTIES R'Y. (contrôlé par les ch. de fer Nationaux du Canada et exploité comme organisation séparée. Ce réseau est électrifié.)

Montréal (rue McGill à la rue des Sœurs Grises).....	0.06
Montréal (rue Youville à la rue McGill droit de circulation sur les voies de la Mt. Tram. Co.....	0.06 mille
Rue McGill à l'extrémité Ouest Pont Victoria.....	1.41
Pont Victoria.....	1.33
Extrémité Est du Pont Victoria à Longueuil via rue St-Charles 4.33 milles dont (0.47 mille pas exploité).....	3.86
Longueuil à Montarville (0.66 mille pas exploité).....	0.13
Y à Montréal-Sud.....	3.25
Front St. Jct. St-Lambert à M. & S. C. Jct.....	0.55
Ranleigh à Country Club.....	15.33
St-Césaire à rue St-Charles Granby.....	0.33
Rue St-Charles Granby à Clough Jct. Granby.....
Clough Jct. à Granby 0.88 mille droit de circulation sur les C. N. R. (S. S. & C. R'y.).....	0.13
Boucle à Granby.....
	26.38

CH. DE FER MONTREAL & PROVINCE LINE (sous loué des ch. de fer Nationaux et maintenant exploité comme partie du CH. DE FER MONTREAL & SOUTHERN COUNTIES R'Y.):

Jct. ch. de fer Montréal & Southern Counties à St-Césaire.....	25.21
Marieville à Ste-Angèle.....	3.63
	28.84
	55.22*

(*) Note:—Cette longueur est incluse dans les chemins de fer mus par l'électricité.

B)—RÉSEAUX DU CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE (C. P. R.) :

10—ATLANTIC & NORTH WESTERN R'Y.

Du fleuve St-Laurent à Farnham.....	35.74	
De Brookport à Lennoxville.....	60.24	95.98

IN ERN TIONAL R'Y.:—

De la jonction avec le Grand Trunk à Lennoxville jusqu'à la frontière du Maine.....	80.58	80.58	176.56
--	-------	-------	--------

20—MONTREAL & ATLANTIC R'Y. (anciennement South Eastern R'y.)

De la frontière de Vermont près d'Abercorn à Farnham Ouest.....	32.76	
De la frontière Internationale près de Missisquoi jusqu'à la frontière Internationale à North Troy.....	10.68	
De Enlaugra Jct. à Drummondville.....	59.21	102.65

ST. LAWRENCE & LAKE CHAMPLAIN JCT. R'Y.:—

Stanbridge à St-Guillaume.....	60.57	60.57	163.22
--------------------------------	-------	-------	--------

30—JOLIETTE & BRANDON R'Y. (anciennement Montréal & Lac Maskinongé.)

De la Jct. du C.P.R. à St-Félix de Valois jusqu'à St-Gabriel de Brandon.....	12.02		12.02
---	-------	--	-------

40—QUEBEC, MONTREAL, OTTAWA & OCCIDENTAL.

De Montréal (place Viger) à la frontière Interprovinciale près Broad St. Ottawa.....	119.20	
Embranchement St-Jérôme (Ste-Thérèse à St-Jérôme).....	13.27	
Embranchement Buckingham (Jct. Buckingham au village de Buckingham).....	4.89	137.36

50—LAURENTIAN R'Y.

Embranchement St-Lin (Jct. de St-Lin à St-Lin).....	15.17	15.17
---	-------	-------

60—ST. EUSTACHE R'Y.

Embranchement St-Eustache (Ste-Thérèse à St-Eustache).....	6.02	6.02
--	------	------

TABLEAU 'F'—(Suite)

RÉSEAUX DU CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN (C. P. R'y.)—(Suite).

	Distance en milles	Sous-totaux en milles	Totaux en milles	Grand total en milles
70—NORTH SHORE R'Y.				
Québec à la Jct. St-Martin.....	159.76			
Extension au quai à eau profonde, Québec.....	0.86			
Embranchement de Berthier (Berthier Jct. à Berthier).....	2.08			
Embranchement des Piles (Jct. des Piles à Grandes Piles).....	27.03			
Embranchement Joliette (Lanoraie à St-Félix de Valois).....	16.65			
		205.52	205.52	
80—ONTARIO & QUEBEC R'Y.				
Gare Windsor Montréal à la frontière d'Ontario.....	46.68			
Gare Mile End au fleuve St-Laurent (pont compris).....	9.06			
De Ballantyne à la Jct. St-Luc.....	2.15			
Jct. Highlands au terminus, embranchement South Bank.....	6.03			
Boucle Lasalle à Highlands à Power Jct., sur embranchement South Bank.....	4.20			
Breslay à Outremont.....	0.93			
Montréal-Ouest à Jct. Nord.....	0.99			
Montréal Ouest à Jct. Sud.....	0.87			
		70.91	70.91	
90—MONTREAL & OTTAWA R'Y. (ancien Vaudreuil & Prescott.)				
De Vaudreuil à la frontière Interprovinciale.....	21.65			
De Mando à Pointe Fortune.....	6.80			
			28.45	
100—ORFORD MOUNTAIN R'Y.				
De Windsor Mills à la frontière près de Elkhurst.....	58.88			
			58.88	
110—OTTAWA NORTHERN & WESTERN R'Y.				
OTTAWA & GATINEAU VALLEY R'Y.:—				
De la frontière interprovinciale à Hull jusqu'au village de Manitwaki.....	82.16		82.16	
PONTIAC & PACIFIC JCT. R'Y.:—				
De Hull à Waltham.....	77.87		77.87	160.03

120—MONTREAL & WESTERN R'Y.			
De St-Jérôme à Labelle.....	66.93	66.93	66.93
130—GLENGARY & STORMONT R'Y.			
De Soulanges à la frontière interprovinciale.....	4.72	4.72	4.72
140—LAKE TEMISKAMINGUE COLONIZATION R'Y.			
De la frontière interprovinciale à Mattawa jusqu'à Témiscamingue.....	37.10		
De Témiscamingue Jct. à Kapiwa.....	9.13		46.23
150—INTERPROVINCIAL & JAMES BAY R'Y.			
De Gendreau sur l'embranchement Témiscamingue Jct. Kipawa à Angliers (terminus de la ligne).....	69.05	76.70	76.70
Embranchement Ville-Marie (Gaboury à Ville-Marie).....	7.65		
160—CAP DE LA MADELEINE R'Y.			
De la Jct. du C. P. R. à Piles Jct. jusqu'au village du Cap de la Madeleine.....	2.44		2.44
(Non compris l'embranchement Wayagamack de 1.85 milles sur l'île Belle Rivé.)			
170—LE CHEMIN DE FER DE COLONISATION DU NORD.			
De Labelle à Mont-Laurier.....	58.47		58.47
180—ST. MAURICE VALLEY R'Y.			
De Trois-Rivières à Grand'Mère.....	27.47		27.47
190—CANADIAN PACIFIC R'Y.			
De la frontière d'Ontario à Aylmer 12 milles loué à Hull Electric Co. (voir ch. de fer électriques).....	3.90		
De Staynerville à la carrière Brunelle.....	3.48		
De Lessard à Bureau.....	3.28		
Boucle aux Trois-Rivières.....			10.66

TABLEAU "F"—(Suite)

	Distance en milles	Sous-totaux en milles	Totaux en milles	Grand total en milles
200—QUEBEC CENTRAL R'Y. (exploité comme organisation séparée).				
Ligne principale (Sherbrooke à la Jct. Diamond).....	129.63			
Embranchement de Mégantic (Tring Jct. à Mégantic).....	59.20			
Embranchement de la Chaudière (de Valley Jct. au Lac Frontière).....	79.14			
Embranchement de Lévis (de Scott à la Jct. Harlaka sur le C. N. R.).....	27.49	295.46		
BOSTON & MAINE RAILROAD: MASSAWIPPI VALLEY R'Y.:				
(depuis 1er juin 1926, loué au Quebec Central R'y. et exploité par cette compagnie.)				
(Division de Passumpsic.)				
De la Jct. avec le Grand Tronc (C. N. R.) à Leunoxville jusqu'à la frontière internationale près de Beebe Jct.	31.96			
Embranchement de Stanstead (Beebe Jct. à Stanstead)...	3.51	35.47	330.93	
Grand total C. P. R.				1,658.69
C) QUEBEC, MONTREAL & SOUTHERN R'Y.				
10—QUE. MONT. & SOUTHERN R'Y.				
De Pierreville à Ste-Philomène de Fortierville.....	48.22	48.22		
20.—CHEMIN DE FER DES COMTÉS-UNIS.				
De la Jct. avec le Grand Tronc (C. N. R.) à St-Hyacinthe jusqu'à Iberville.....	27.42			
De St-Hyacinthe à Bellevue Jct. sur le chemin de fer de la Rive Sud.....	31.03	58.45		
30.—CHEMIN DE FER DE LA RIVE-SUD.				
De St-Lambert à Pierreville.....	61.47	61.47		
40.—CHEMIN DE FER VALLÉE EST DU RICHELIEU.				
D'Iberville à la Jct. de Noyan.....	21.79	21.79	189.93	189.93

D) NAPIERVILLE JCT. R'Y :—			
De la ligne frontière à Rouse's Point, N.-Y. à Delson Jct.	28.45		28.45
E) CANADA & GULF TERMINAL R'Y (ancien Matane & Gaspé).			
De Mont-Joli à Matane.	35.80		38.10
De Matane à Hammermill (prolongement)	2.30	38.10	
F) TEMISCOUATA R'Y :—			
De Rivière-du-Loup jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick	69.28		69.28
G) NEW YORK CENTRAL : (ST. LAWRENCE & ADIRONDACK R'Y) :—			
De la Jct. avec le Canada Atlantic (C. N. R.) près de Valleyfield jusqu'à la ligne frontière, dans la direction de Malone N.-Y.	20.17		46.14
De Valleyfield à Adirondack Jct.	25.97	46.14	
H) HEREFORD R'Y. (autrefois exploité par le MAINE CENTRAL R'Y.)			
De Cookshire jusqu'à la frontière du Vermont à Comins Mills (35 milles dont 0.67 mille dans l'Etat du New Hampshire)	34.33		52.18
Embranchement de Cookshire jusqu'à Lime Ridge, aux carrières de chaux et de marbre.	17.85	52.18	
I) WALLACE SANDSTONE QUARRIES, LTD. :—(Chemin de fer de la Jct. et des carrières de Phillipsburg):			
De la Jct. avec le Central Vermont à Stanbridge jusqu'à Phillipsburg.	7.00		7.00
J) QUEBEC ORIENTAL R'Y :—			
ATLANTIQUE & LAC SUPERIEUR (ancien che. de fer de la Baie des Chaleurs):			
De la Jct. avec l'Intercolonial (C. N. R.) à Matapédia jusqu'à New-Carlisle.	98.15		98.15
K) ATLANTIC, QUEBEC & WESTERN :—			
De New Carlisle à Paspébiac Ouest (loué de Q. O. R'y.)	1.85		104.17
De Paspébiac Ouest au Bassin de Gaspé.	102.32		

TABLEAU 'F'—(Suite)

	Distance en milles	Sous- Totaux en milles	Grand total en milles
L) GULF PULP & PAPER COMPANY : (Autrefois NORTH SHORE POWER RAILWAY & NAVIGATION CO.)			
De la Baie des Sept Iles à Clarke city	9.00		9.00
M) THE ROBERVAL AND SAGUENAY R'Y. COMPANY :—(Ancien chemin de fer de la Baie des Ha! Ha!)			
De Port Alfred à Arvida	20.40		
De la Jct. Laterrière au Lac Kénogami (embranchement) ..	12.20		
De la Jct. Labrosse à Chicoutimi	3.40		
De Port-Alfred à St-Alexis (embranchement)	1.40		
De Port-Alfred à Bagotville	0.80		
Embranchement Shipshaw	4.00		42.20
N) ALMA & JONQUIERE R'Y :— De la Jct. Saguenay Power avec le C. N. R. près d'Hébert- ville à Ile Maligne	10.30		10.30
O) CHEMIN DE FER PONTIAC & RENFREW :— De Wiman sur chemin de fer Jct. de Pontiac au Pacifique jusqu'aux mines de la compagnie Bristol (5 milles) ligne abandonnée, rails enlevés.			
P) CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE D'OTTAWA :— De Lachute à St-André (6.74 milles) ligne abandonnée.			
Q) CHEMIN DE FER CARILLON & GRENVILLE :— De Carillon à Grenville (12.75 milles) ligne abandonnée.			
R) CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE COMPAGNIE D'ARDOISE DE NEW ROCKLAND :— De la Jct. avec le Grand Tronc jusqu'aux carrières de New Rockland (4.12 milles) ligne abandonnée.			
Grand total pour chemins de fer mûs par la vapeur			4,843.68

CHEMINS DE FER MUS PAR L'ÉLECTRICITÉ.

A) MONTREAL & SOUTHERN COUNTIES RAILWAY (contrôlé et exploité par les Can. Nat. R'ys). (Voir détails page 62.)		55.22
B) QUEBEC R.Y. LIGHT & POWER CO. DIVISION DE MONTMORENCY:—(Ancien Québec, Montmorency & Charlevoix). De Québec à St-Joachim.....		25.10
Des convois mus par la vapeur circulent aussi sur ce tronçon.		
DIVISION DE QUEBEC:— Lignes de Tramways: Dans les limites de la cité de Québec.....		28.97
Lignes de Tramways: Dans les limites du comté de Québec.....		12.20
C) MONTREAL TRAMWAYS CO.:— Ligne principale, voie simple.....		266.85
Voies d'évitement.....	8,999 milles	
Embranchements.....	5,669 "	
Remises.....	20,583 "	
Voies fermées à la circulation.....	2,763 "	
	38,024	266.85
D) LEVIS TRAMWAYS CO. (anciennement Comté de Lévis).....		11.50
E) SHAWINIGAN FALLS TERMINAL:— Réseau qu'elle possède.....	2,282 milles	11.52
Réseau loué.....	9,238 "	9.50
F) THREE RIVERS TRACTION CO.....		15.64
G) THE HULL ELECTRIC CO. (de la frontière interprovinciale à Aylmer 12 milles acquis par la International Paper Company.....		11.196
H) SHERBROOKE R.Y. & POWER CO.....		11.196
Total pour chemins de fer mus par l'électricité.....		447,696
Grand total pour toutes les voies ferrées.....		5,291,376

IYAN-E. VALLÉE,
Ingénieur en chef et Directeur des chemins de fer
Québec, 30 juin 1927.

Département des Travaux publics et du Travail,
Québec, 30 juin 1927.

V

INSPECTION DES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS ET DES
EDIFICES PUBLICS

Par ordre en conseil No 1036, du 17 juin 1921, la province de Québec a été partagée en trois divisions pour les fins de l'inspection des établissements industriels, savoir :

La division de Québec, comprenant les districts judiciaires de Québec, Trois-Rivières, Beauce, Montmagny, Nicolet, Kamouraska, Chicoutimi, Roberval, Saguenay, Rimouski, Gaspé et Abitibi, ce dernier à compter de l'entrée en vigueur de la loi 11 George V, chapitre 13;

La division des Cantons de l'Est, comprenant les districts judiciaires de Bedford, Saint-François et Arthabaska;

La division de Montréal, comprenant les districts judiciaires de Montréal, Montcalm, Ottawa, Pontiac, Terrebonne, Joliette, Saint-Hyacinthe, Beauharnois, Iberville et Richelieu.

PERSONNEL DU SERVICE

Inspecteurs: M. Louis Guyon, sous-ministre du travail et inspecteur en chef, 63 rue Notre-Dame-Est, Montréal; M. Alfred Robert assistant-inspecteur en chef et officier des salaires raisonnables; MM. Ralph St-Maurice, J.-E. Deslauriers, L.-O. Guyon, L.-E. Régnier, C. D. Houston, 63 rue Notre-Dame-Est, Montréal; MM. P.-J. Jobin, S. Desrochers, Eugène Bolduc, Ernest Bélanger, inspecteur des fonderies, Hôtel du Gouvernement, Québec; M. R. H. Gooley, M. L. Gooley, Coaticook.

Inspectrices : Madame Louisa King et mademoiselle Clémentine Clément, 63 rue Notre-Dame-Est, Montréal, et Madame A. D. Lemieux, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Conseils de conciliation et d'arbitrage pour régler les différends industriels dans la province; M. Félix Marois, greffier, Hôtel du Gouvernement; M. C. B. Durocher, 63 rue Notre-Dame Est, Montréal.

Bureau des examinateurs des ingénieurs-stationnaires : MM. R. Marchand et N. S. Walsh, 63 rue Notre-Dame-Est, Montréal; M. Alphonse Guillemette, 407 rue Saint-Paul, Québec.

Examineurs des électriciens: MM. J.-N. Mochon, J.-B. Dorais, 407 rue Saint-Paul, Québec, N.-S. Walsh, Examineur, 63 rue Notre-Dame-Est, Montréal.

Inspecteurs-électriciens: MM. Henri Charland et R. O'Neil, 63 rue Notre-Dame-Est, Montréal; M. Ovide Poiré, 407 rue Saint-Paul, Québec

INSPECTEURS DE CHAUDIÈRES

MM. A.-J. Loiseau, Farnham, Ovide Lamothe, J.-B. Verdon, Montréal, 63 rue Notre-Dame-Est.

Alphonse Guillemette, 407 rue Saint-Paul, Québec.

M. Henri Trottier, Roberval, Lac St-Jean, P.Q.

M. A. Archambault, Bic, Co. Rimouski, P. Q.

BUREAUX DE PLACEMENT

Montréal, 63 Notre-Dame Est, M. Joseph Ainey, Surintendant général. M. Francis Payette, Surintendant.

Québec, 407 rue St-Paul, M. Alfred Crowe, Surintendant.

Trois-Rivières, 23a rue Des Forges, M. Borromée Morissette, Surintendant.

Hull, 191 rue Principale, Ovila Latulippe, Surintendant.

Sherbrooke, 18 rue King, E. M. Biron & O. Bégin, Surintendants-conjoints.

RAPPORT DE MONSIEUR LOUIS GUYON
SOUS MINISTRE DU TRAVAIL

Montréal, 30 juin, 1927.

A L'HONORABLE ANTONIN GALIPEAULT, C. R.

Ministre des Travaux Publics et du Travail,

 Hôtel du Gouvernement,
 Québec, Qué.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur le fonctionnement des différentes branches du service relevant du département du Travail, pour l'année expirant le 30 juin, 1927.

RAPPORT DES INSPECTEURS DU TRAVAIL

Les chiffres fournis par nos inspecteurs du travail, soigneusement collationnés par M. le sous-chef du service, indiquent une augmentation considérable dans le nombre des inspections faites en 1925-26.

INSPECTIONS

Service de 1926-27

	Étab. Industriels	Édifices Publics		
Rapport de M. Alfred Robert, Ast. Insp. en-chef				
Ville de Montréal.....	134	17		
à la campagne.....	59	49		
Fonderies.....	28	—		
	—	66		66
	221	221		
Rapport de M. M. J.-E. Deslauriers, inspecteur				
Ville de Montréal.....	175	0		
à la campagne.....	49	51		
	—	—		
	224	224	51	51

Rapport de M. L.-E. Régnier, inspecteur			
Ville de Montréal.....	140		24
à la campagne.....	68		72
	<u>208</u>	208	<u>96</u>
			96
Rapport de M. C.-D. Houston, inspecteur.			
Ville de Montréal.....	180		10
à la campagne.....	85		25
	<u>265</u>	265	<u>35</u>
			35
Rapport de M. R. St-Maurice, inspecteur.			
Ville de Montréal.....	174		32
à la campagne.....	62		53
	<u>236</u>	236	<u>85</u>
			85
Rapport de M. L.-O. Guyon, inspecteur (div Hull)			
Ville de Montréal.....	0		130
à la campagne et dans le district de Hull.....	141		126
	<u>141</u>	141	<u>256</u>
			256
Rapport de Mme L. King, inspectrice			
Ville de Montréal.....	340		42
	<u>340</u>	340	<u>42</u>
			42
Rapport de Mlle C. Clément, inspectrice			
Ville de Montréal.....	253		127
à la campagne.....	15		
	<u>268</u>	268	<u>127</u>
Total.....		1903	868

DIVISION DE QUÉBEC

Le rapport conjoint des inspecteurs Jobin, Desrochers, Bolduc et Madame Lemieux, de la division de Québec, nous donne les chiffres suivants, pour les établissements industriels et les édifices publics:

Étab. Industriels	Édif. Pub.
909	353

Bon nombre d'inspections ont aussi été faites à Lévis, Trois-Rivières, Shawinigan, Louiseville, Ste-Geneviève de Batiscan, Lotbinière.

DIVISION DES CANTONS DE L'EST

MM. R. et L. Gooley, inspecteurs, fournissent les chiffres suivants:

	Étab. Indust.	Édi. Pub.
Inspections.....	198	
Contre-visites enq. d'accidents).....	105	
	—	303 116
Total des inspections dans les trois divisions.		
Montréal.....	1903	536
Québec.....	909	353
Cantons de l'Est.....	303	116
	—	—
	3115	1005

Si l'on ajoute les visites très nombreuses de nos inspecteurs de chaudières et les inspections fréquentes de nos inspecteurs électriciens, tant dans les fabriques que dans les édifices publics, nous pouvons dire que le département du travail est en relation constante, soit par des entrevues ou par correspondance, avec tous les patrons ou les propriétaires ou directeurs d'édifices publics, durant toute l'année.

Cent trente-huit moulins ont été inspectés. Soixante-quinze fromageries et cent vingt-deux églises. Remarquons en passant que l'inspection des chauffages d'églises coûtait autrefois cinq dollars. Le département fait aujourd'hui ce travail gratuitement et il en est de même aussi pour l'inspection des fils et appareils électriques dans les églises.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

DIVISION DE MONTRÉAL

Nombre d'avis d'accidents reçu du 1er juillet 1926 au 30 juin 1927.

1926	Légers	Sérieux	Fatals
Juillet.....	82	0	3
Août.....	98	1	0
Septembre.....	76	1	0
Octobre.....	87	5	1
Novembre.....	79	4	2
Décembre.....	69	4	2

1927

Janvier.....	104	5	0
Février.....	93	2	4
Mars.....	128	3	1
Avril.....	152	1	2
Mai.....	143	2	2
Juin.....	147	4	0
	1258	32	17

Dans chaque cas fatal ou sérieux, il a été fait une enquête et nous avons assisté le Recorder lors de chaque enquête tenue devant ce tribunal.

DIVISION DE QUÉBEC

	Légers	Sérieux	Fatals
	184	21	10

DIVISION DES CANTONS DE L'EST

	74	20	0
--	----	----	---

Total des accidents rapportés:	Légers	Sérieux	Fatals
	1516	73	27

ENREGISTREMENT DES JEUNES GARÇONS ET JEUNES FILLES

L'examen des enfants se poursuit normalement dans nos bureaux de dix heures à midi. Le certificat officiel, basé sur les qualifications d'étude de l'enfant et son baptistère, est le passeport indispensable pour entrer à la manufacture. Nul patron ou compagnie ne songe aujourd'hui à se dérober à cette obligation. La légende de l'enfant de dix à douze ans dans la manufacture à vécu.

Nous recevons chaque année de M. Miller, le dévoué directeur des écoles du soir, des rapports très encourageants sur la fréquentation de l'école du soir, par de petits employés de fabriques, dont l'instruction laissait à désirer au moment de l'examen.

Il a été enregistré à Montréal cette année 2,191 enfants. Le total des enregistrements des enfants dans la division de Montréal depuis la mise en force de la loi, se chiffre à 26,715.

Les inspecteurs de Québec ont émis durant l'année, 545 certificats d'admission à la fabrique. Les inspecteurs de la division des Cantons de l'Est en ont émis 349, ce qui donne un total de 3,085 enregistrements.

A mesure que se développeront nos écoles du soir, des résultats encore plus importants pourront sans doute être réalisés.

INSPECTION DES CHAUDIÈRES ET APPAREILS DE CHAUFFAGE

DIVISION DE MONTRÉAL

Ovide Lamothe.

Beurreries et fromageries.....	6
Étab. Industriels.....	85
Édifices publics.....	16
Institutions religieuses.....	79

186

A.-J. Loiseau.

Beurreries et fromageries.....	6
Étab. Industriels.....	49
Édifices publics.....	2
Institutions religieuses.....	39

96

J.-B. Verdon.

Beurreries et fromageries.....	3
Étab. Industriels.....	50
Édifices publics.....	24
Institutions religieuses.....	88

165

Total..... 447

DIVISION DE QUÉBEC

MM. Alph. Guillemette, A. Archambault et Henri Trottier.

Chaudières à vapeur.....	518
Beurreries et fromageries.....	157
Systèmes de chauffages.....	416

1091

1538

Les certificats d'inspections de chaudières fournis par les compagnies d'assurances sont au nombre de:

Inspections provinciales.....	1578	
Insp. compagnies d'assurances.....	780	—
Grand total des chaudières inspectées.....		2358

Ne sont pas inclus dans ce nombre cependant, les chaudières dans les établissements industriels et bon nombre d'autres édifices de la ville de Montréal, qui sont placées sous la surveillance des inspecteurs municipaux.

Considérant le nombre de chaudières si considérable dans notre Province, nous pouvons à bon droit être satisfaits de l'efficacité de notre département d'inspection. Les quelques accidents qui nous ont été signalés ont été suivis d'une enquête dans chaque cas.

BUREAU D'EXAMEN POUR LES INGÉNIEURS DE MACHINES FIXES ET DES
CHAUFFEURS

DISTRICT DE MONTRÉAL

Nouveaux examens passés du 1er juillet, 1926 au 30 juin, 1927.

Inspecteurs.....	1	
Ingénieurs 1ère classe.....	5	
Ingénieurs 2ième classe.....	21	
Ingénieurs 3ième classe.....	52	
Ingénieurs 4ième classe.....	320	
Chauffeurs.....	540	—
		939

Gradations:—

Inspecteurs.....	1	
Ingénieurs 1ère classe.....	11	
Ingénieurs de 2ième.....	8	
Ingénieurs de 3ième classe.....	34	
Ingénieurs de 4ième classe.....	75	—
		129

Renouvellements:—

Ingénieurs 1ère classe.....	97	
Ingénieurs 2ième classe.....	204	
Ingénieurs 3ième classe.....	779	
Ingénieurs 4ième classe.....	1480	
Chauffeurs.....	1819	
		4379
Grand total.....		5447

TABLEAU GÉNÉRAL—DIVISION DE MONTRÉAL.

	Enregistrés	En suspens ou attendant informations	Annulés non-approuvés	Annulés pour non- renouvellement
Ingénieurs.....	6146	52	54	668
Chauffeurs.....	5788	34	42	774
Inspecteurs.....	15	3		
Total.....	11949	89	96	1442

DISTRICT DE QUÉBEC

Certificats:—

Ingénieurs de 1ère classe.....	2	
Ingénieurs de 2ième classe.....	7	
Ingénieurs de 3ième classe.....	32	
Ingénieurs de 4ième classe.....	105	
Chauffeurs.....	60	
		206

Gradations:—

Ingénieurs de 2ième classe.....	8	
Ingénieurs de 3ième classe.....	21	
Ingénieurs de 4ième classe.....	8	
		37

Renouvellements:—

Ingénieurs de 1ère classe	37	
Ingénieurs de 2ième classe	174	
Ingénieurs de 3ième classe	444	
Ingénieurs de 4ième classe	936	
Chauffeurs	310	
		1901
Total		2144

BUREAU DES ÉLECTRICIENS

Le rapport annuel du bureau des électriciens, pour 1926-27, contient d'intéressants détails.

Une conférence des représentants de différentes provinces et des compagnies d'assurance, tenue à Winnipeg, a rendu possible l'adoption d'un Code électrique désormais uniforme dans toutes les provinces du Canada.

Les bureaux de Montréal et de Québec accusent une augmentation considérable dans le nombre d'inspections faites, le recrutement des électriciens, aussi bien que l'examen et l'inscription des plans des nouvelles installations.

Les tableaux suivants donnent le chiffre des opérations des deux bureaux:

Nouveaux examens passés, à partir du 1er juillet 1926, jusqu'au 30 juin, 1927.

DIVISION DE MONTRÉAL

Licences "A"	44	
Licences "B"	16	
Licences "B" spéciales	2	
Licences "C"	285	
Licences "D"	35	
Licences "E"	19	
Licences "E" 2	141	
		542

Renouvellements de licences émises antérieurement:

Inspecteurs.....	25
Licences "A".....	168
Licences "A" spéciales.....	1
Licences "B".....	80
Licences "C".....	1137
Licences "D".....	169
Licences "E".....	91
Licences "E-2".....	165
	1836

Inscriptions de plans..... 239

DIVISION DE QUÉBEC

BUREAU DES ÉLECTRICIENS

NOUVEAUX EXAMENS PASSÉS:

Inspecteurs.....	1
Licences A.....	85
Licences B.....	35
Licences C.....	425
Licences D.....	48
Licences E.....	26
Licences E-2.....	258
	878

RENOUVELLEMENTS DE LICENCES ÉMISES ANTÉRIEUREMENT:

Inspecteurs.....	28
Licences A.....	255
Licences B.....	118
Licences C.....	1708
Licences D.....	211
Licences E.....	137
Licences E-2.....	275
	2732

Inscriptions de plans..... 330

Le tableau ci-dessus fourni par l'examineur-en-chef représente le nombre d'examens, de renouvellements et d'inscriptions de plans, pour les deux divisions de Québec et de Montréal, et ces chiffres se décomposent comme suit :

QUÉBEC	MONTRÉAL
NO UVEAUX EXAMENS	NOUVEAUX EXAMENS
Inspecteur..... 1	Inspecteurs.....
Licences "A"..... 41	Licences "A"..... 44
Licences "B"..... 15	Licences "B"..... 20
Licences "C"..... 142	Licences "C"..... 283
Licences "D"..... 13	Licences "D"..... 35
Licences "E"..... 7	Licences "E"..... 19
Licences "E-2"..... 117	Licences "E-2"..... 141
336	542
Total..... 878	

Inscription des plans: 91

Inscription des plans: 239

QUÉBEC	MONTRÉAL
RENOUVELLEMENTS:	RENOUVELLEMENTS:
Inspecteurs..... 3	Inspecteurs..... 25
Licences, "A"..... 86	Licences "A"..... 169
Licences "B"..... 38	Licences "B"..... 80
Licences "C"..... 571	Licences "C"..... 1137
Licences "D"..... 42	Licences "D"..... 169
Licences "E"..... 46	Licences "E"..... 91
Licences "E-2"..... 110	Licences "E-2"..... 165
896	1836
Total..... 2732	

INSPECTION DES ÉDIFICES PUBLICS

L'épouvantable catastrophe survenue au mois de janvier dernier au Laurier Palace, devait avoir une répercussion douloureuse dans tout le pays; aussi les services d'inspections du Gouvernement et celui de la ville se donnèrent-ils la main, pour chercher la cause de ce malheur.

L'incendie était à peine éteint que nos inspecteurs électriciens examinaient les fils électriques et la cabine de l'opérateur, qui furent trouvés intacts.

On a beaucoup parlé dans le temps de l'insuffisance des lois municipales; on a fait erreur, les règlements de la ville en ce qui concerne la prévention du feu, tout en n'étant pas parfaits, suffiraient amplement si un personnel de six ou huit inspecteurs, sous la direction d'un chef habile, avait pour mission exclusive la surveillance des théâtres et salles de la ville. A la suite de ce malheureux incendie, les inspecteurs du département durent se mettre immédiatement en campagne et visiter tous les théâtres et salles, dans les petites villes de la province.

PLAINTES

Plus de quinze enquêtes ont été faites à différents endroits de la province, au sujet du travail le dimanche. Beaucoup de ces plaintes étaient exagérées et, dans d'autres cas, il s'agissait de travaux d'urgence indispensables au fonctionnement des usines. Quoiqu'on fasse, il sera toujours bien difficile d'immobiliser pour douze ou quinze heures, les usines à feu continu, qui s'installent à vu d'œil dans les régions nouvelles au nord de la province. Les réparations indispensables, les exigences inhérentes au genre d'exploitation, les conditions climatiques du pays et mille autres raisons militent contre la stricte observance du dimanche et créent une situation onéreuse aux officiers du département, obligés à faire des inspections de nuit en réponse aux plaintes transmises du gouvernement.

SALAIRE RAISONNABLE

M. l'inspecteur Robert, officier des salaires raisonnables, nous informe qu'il a reçu plusieurs plaintes de la part d'ouvriers travaillant aux entreprises du gouvernement:

1. Les peintres employés aux travaux de peinture de la prison de Bordeaux se plaignaient qu'ils ne recevaient pas le salaire courant. Après enquête, la question fut réglée à la satisfaction des deux intéressés.

2. Les charpentiers-menuisiers de la compagnie des tramways. Plainte au sujet du salaire. Affaire réglée à la satisfaction des deux parties.

3. Plainte des menuisiers employés par la compagnie Lavigueur. Plainte non-fondée et renvoyée.

BUREAUX DE PLACEMENT

En vous soumettant le rapport de M. J. Ainey, surintendant général des bureaux de placement, permettez-moi d'attirer votre attention sur l'augmentation considérable du nombre de placements opérés dans la plupart des bureaux. La belle saison a été très active et ouvriers comme patrons n'ont que des louanges à faire résultant de la coopération dévouée des officiers du Service de Placement.

AGENCES DE PLACEMENT PRIVÉES

En vertu d'un règlement nouveau, les autorités municipales ont assumé la tâche de licencier et surveiller les bureaux d'enregistrement des servantes, ayant pour cet effet rétabli la taxe annuelle. En raison des plaintes nombreuses transmises au département du travail, il nous a semblé qu'une surveillance plus étroite pouvait être exercée par le département des licences de la ville, avec la coopération des agents de police de chaque quartier.

Il resterait bien des choses à écrire, au sujet des activités du département du travail, mais comme nous annexons à ce rapport un dossier volumineux, contenant les rapports des officiers du service, nous espérons que cette revue succincte vous éclairera sur la marche toujours progressive des affaires du département du travail.

Veillez me croire,

Votre obéissant serviteur,

LOUIS GUYON,

Sous-ministre du travail.

VI

BUREAUX DE PLACEMENT PROVINCIAUX

RAPPORT DU SURINTENDANT GÉNÉRAL

Montréal, 30 juin 1927.

A l'honorable ANTONIN GALIPEAULT, C. R.,

Ministre des Travaux Publics et du Travail,

Québec, P.Q.

Monsieur le Ministre:—

J'ai l'honneur de vous soumettre le neuvième rapport annuel des opérations des Bureaux de Placement de la Province de Québec, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1927.

RAPPORT DES BUREAUX

MONTRÉAL

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Personnes inscrites durant l'année	24,447	4,665	29,112
Vacances signalées par les patrons	9,971	4,618	14,589
Situations offertes durant l'année	10,116	3,749	13,865
Personnes placées	9,377	3,251	12,628

Le placement dans la métropole a suivi son cours normal; il n'y a pas de grands changements avec l'année dernière. L'agriculture a pris son contingent ordinaire de travailleurs, un total de 545 placements. Dans le commerce du bois, nous notons l'accroissement soutenu dans le nombre des placements, 1,958 bûcherons placés presque tous dans la Province de Québec. Des autres industries, celle du bâtiment est très prospère, de même que le travail du vêtement et de la chaussure. Il y a une amélioration dans les métiers du livre, profitable aux ouvriers typographes, pressiers, etc.

BUREAU DE QUÉBEC

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Personnes inscrites durant l'année.....	7,126	558	7,684
Vacances signalées par les patrons.....	5,603	246	5,849
Situations offertes durant l'année.....	5,567	417	5,984
Personnes placées.....	4,948	246	5,194

Le nombre des placements effectués par ce bureau surpasse tout ce qui s'est fait auparavant; un total de 5,194 personnes ont été placées. Les industries qui ont absorbé le plus de travailleurs sont la coupe du bois, les métiers du bâtiment et les ouvriers de chemins de fer. Le personnel de ce bureau mérite tous les éloges pour le dévouement dont il a fait preuve, en travaillant même des heures supplémentaires.

Sur instructions de M. Louis Guyon, sous-ministre du Travail, le surintendant a fait condamner le tenancier d'un bureau de placement privé, pour exploitation de personnes qui se sont confiées à lui pour se procurer du travail.

BUREAU DE SHERBROOKE

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Personnes inscrites durant l'année.....	1,951	705	2,656
Vacances signalées par les patrons.....	1,412	690	2,102
Situations offertes durant l'année.....	1,410	623	2,033
Personnes placées.....	1,287	438	1,725

Il y a augmentation de placements dans le département des femmes, mais un peu moins dans le département des hommes, due au fait que le placement des bûcherons n'a pas été aussi considérable. Il y a ralentissement dans l'exploitation de la forêt dans ce district.

A l'exception de la métallurgie, toutes nos industries sont très prospères. Il y a eu aussi beaucoup de travail dans les métiers de la construction.

BUREAU DES TROIS-RIVIÈRES

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Personnes inscrites durant l'année.....	1,557	1,402	2,959
Vacances signalées par les patrons.....	1,170	1,254	2,424
Situations offertes durant l'année.....	1,268	1,642	2,910
Personnes placées.....	1,108	803	1,911

Ce centre industriel a traversé une année de grande prospérité. Ce bureau de placement marche de progrès en progrès. Il y a encore une augmentation assez considérable dans le nombre de placements sur l'année dernière. C'est à la sollicitation des patrons que nous devons les succès réalisés.

Il ne s'est pas construit de grandes usines, mais de petites constructions érigées par des entrepreneurs locaux, que nous avons dû solliciter pour obtenir leurs commandes.

BUREAU DE HULL

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Personnes inscrites durant l'année.....	5,710	543	6,253
Vacances signalées par les patrons.....	5,341	304	5,645
Situations offertes durant l'année.....	4,586	301	4,887
Personnes placées.....	4,307	291	4,598

En consultant le tableau ci-dessus, nous constatons que le nombre de placements est des plus satisfaisants, surpassant celui de l'année dernière de 1,228 placements. Il y a eu un travail actif de sollicitation chez les employeurs, et cela explique les succès remportés. Tous les endroits où l'on requiert des employés ont été visités. Ce sont les constructeurs d'usine de production de force motrice électrique qui ont été nos principaux clients.

OPÉRATIONS DES CINQ BUREAUX

Personnes inscrites durant l'année.....	48,664
Vacances signalées par les patrons.....	30,609
Situations offertes durant l'année.....	29,679
Personnes placées.....	26,056

Le Service de Placement Provincial a une fois encore enregistré un succès dans sa sphère d'activité. 26,056 personnes ont été placées par nos soins, dépassant de près de 3000 les opérations de l'an dernier.

Les industries que nos bureaux ont alimentées sont: l'agriculture, la coupe de bois de pulpe et de construction, l'industrie du bâtiment, les chemins de fer, les hôtels, les restaurants, etc.

Un facteur de grande importance a été la politique de développement de nos pouvoirs hydrauliques, attirant ici le capital étranger et donnant du travail à des milliers de nos ouvriers.

Deux associations ont tenu leurs assises annuelles où notre province était représentée. L'une, l'Association Internationale des Services de Placement, s'est réunie à Montréal, les 16, 17 et 18 septembre. A tous les points de vue, cette réunion a été un succès. Des résolutions furent adoptées, remerciant l'honorable Antonin Galipeault, ministre des Travaux Publics et du Travail, le sous-ministre M. Louis Guyon, et tous ceux qui prirent une part active à l'organisation et à la réception de ce congrès. L'autre réunion est celle du Conseil du Service d'Emploi du Canada tenue à Ottawa les 22, 23 et 24 juin. L'immigration, le recrutement des moissonneurs pour les récoltes de l'Ouest, la révision du Manuel de Procédure et les bureaux de placement privés, sont les questions les plus importantes qui ont été débattues à cette réunion.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, ce résumé des opérations des Bureaux de Placement Provinciaux.

J'ai bien l'honneur d'être,

Votre humble et dévoué serviteur,

J. AINEY,

Surintendant général.

VII

LES DIFFÉRENDS INDUSTRIELS

Loi concernant les Conseils de Conciliation et d'Arbitrage pour régler les différends industriels de la province de Québec.

—
RAPPORT DU GREFFIER POUR L'ANNÉE 1926-1927
—

Québec, le 30 juin 1927.

A l'honorable Antonin Gaipeault, C. R.,

Ministre des Travaux publics et du Travail,

Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année finissant le 30 juin 1927.

Durant le cours de cette année, j'ai constaté que l'esprit d'entente qui a présidé aux relations entre patrons et ouvriers depuis quelques années existe plus efficacement, si bien que je n'ai reçu qu'une seule demande d'intervention au sujet d'un différend entre patrons et employés.

Ce différend consistait en une demande d'augmentation de salaire et amélioration dans les conditions sanitaires, de la part des employés de la Montreal Light, Heat & Power Consolidated aux usines à gaz de Ville Lasalle.

Cent soixante-et-huit ouvriers étaient concernés dans cette difficulté, et tous font partie de la Gas Workers' Union No. 16571, de Montréal.

Après trois semaines de négociations et d'entrevues avec les deux parties en dispute, j'ai réussi à obtenir un arrangement à l'amiable, la Compagnie et les employés ayant consenti à signer un contrat de travail qui a une durée de douze mois, à compter du mois de juin 1927.

Je me suis aussi intéressé à la grève des employés de The Empire Clothing Manufacturing Co., de St-Hyacinthe, ainsi qu'à celle des ouvriers en ciment de la compagnie Parklap Incorporated, de Montréal. Dans les deux cas, ces difficultés ont été réglées par les parties elles-mêmes.

J'ai reçu, au commencement de l'année, une plainte venant des opératrices du téléphone, à Québec, se plaignant que la Compagnie les obligeait à travailler le dimanche sans avoir une journée de repos durant la semaine.

Après une enquête, faite sur ma demande, le gérant de la Compagnie a admis que la plainte était fondée, mais que c'était une erreur involontaire.

Des instructions furent données immédiatement pour qu'à l'avenir aucune opératrice ne travaille plus de six jours consécutifs.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FÉLIX MAROIS,

Greffier des Conseils de Conciliation et d'arbitrage.

VIII

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DES PONTS-ROUTES.

Québec, 30 juin 1927.

A l'honorable ANTONIN GALIPEAULT, C.R.,
Ministre des Travaux publics et du Travail,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant la construction et l'entretien des ponts-routes de plus de 20 pieds de portée dans cette Province.

Comme je le signalais les années passées, il s'agit ici de ponts métalliques ou en béton, ou ponts dits permanents, que nous nommons ponts-routes, pour les différencier avec les ponts de chemins de fer.

Par suite des nombreuses constructions en cours et à l'étude, cette année semble établir un record.

L'extension de notre réseau routier, la multitude de nos artères de circulation et leurs ramifications, l'augmentation continue du trafic, demandent de notre part une vigilance de tous les instants pour que les constructions actuelles n'offrent aucun danger à la circulation.

On ne peut songer à exiger dès maintenant le renouvellement de tous les ponts qui franchissent nos nombreux cours d'eau, mais nos efforts se sont concentrés à doter nos moyens de communication là où ceux-ci étaient interrompus par divers obstacles, tels que ravins, rivières, etc., de ponts pouvant répondre aux besoins actuels et futurs du trafic, afin d'assurer et la continuité et la permanence de nos moyens de transport par véhicule de toute nature.

En dépit des difficultés que nous avons rencontrées, nous avons la légitime prétention d'affirmer, d'une manière générale, que nos ponts sont en bon état et que nos progrès dans l'exécution d'un programme de construction offrant un cachet apparent et réel de permanence, sont véritables et très importants, et que nous satisfaisons presque totalement aux exigences actuelles.

Il nous a donc fallu, plus que les années passées, remplacer de vieux ponts par des ponts métalliques ou par des arches en béton capables de faire face aux besoins du trafic des régions où ils étaient localisés.

La revue ci-dessous, à laquelle sont greffés certains états, donne une idée du travail fourni par le personnel de cette branche, tant dans la construction de nouveaux ponts que pour l'amélioration de plusieurs ponts, devenus insuffisants pour les besoins même actuels du trafic:—

Nombre de ponts construits depuis le 1er juillet 1908 au 1er juillet 1927.....	924
Coût des ponts construits.....	\$10,322,555.43
Longueur totale de superstructure des ponts construits.....	94,153 pds
Subvention du Gouvernement pour ponts construits...	\$6,322,841.60
Nombre de ponts construits depuis le 1er juillet 1926 au 1er juillet 1927.....	49
Nombre de ponts en construction au 1er juillet 1927....	60
Coût de ces ponts en construction.....	\$726,711.18
Longueur totale des ponts en construction.....	4,497 pieds

Le tableau suivant démontre, pour chaque année, depuis 1908-1909, le nombre des ponts construits, la longueur totale des superstructures en pieds, la subvention accordée par le gouvernement pour la construction de ces ponts, la contribution des municipalités pour les mêmes fins. :—

PONTS-ROUTES SUBVENTIONNÉS PAR LE GOUVERNEMENT

ANNÉES	Nombre de ponts construits	Longueur totale des superstructures en pieds	Subventions du gouvernement accordées pour ponts construits		Contribution des municipalités		Coût total	
			\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
1908-09.....	24	3,721	93,336.96		91,173.04		184,510.00	
1909-10.....	35	3,907	71,905.00		100,095.00		172,000.00	
1910-11.....	28	2,843	79,855.00		73,450.00		153,305.00	
1911-12.....	43	6,010	156,052.76		129,077.78		285,130.54	
1912-13.....	59	5,846	179,103.13		144,349.72		323,452.85	
1913-14.....	71	5,842	256,160.75		178,041.84		434,202.59	
1914-15.....	62	5,893	279,820.96		209,844.84		489,665.80	
1915-16.....	55	6,580	322,996.45		228,320.24		551,316.69	
1916-17.....	50	3,415	149,114.50		130,959.79		280,074.29	
1917-18.....	63	5,512	285,956.70		180,522.14		466,478.84	
1918-19.....	34	3,331	184,622.50		140,040.50		324,663.00	
1919-20.....	50	3,542	270,825.45		153,201.09		424,026.54	
1920-21.....	58	6,187	474,125.51	(1)	520,627.44	(1)	994,752.95	
1921-22.....	61	6,465	883,820.60		250,574.67		1,134,395.27	
1922-23.....	45	4,925	404,520.22		390,399.38		794,919.60	
1923-24.....	49	5,694	614,797.74		206,959.85		821,757.59	
1924-25.....	46	5,229	745,003.99		317,760.01		1,062,764.00	
1925-26.....	42	5,559	450,232.14		339,160.59		789,392.73	
1926-27.....	49	3,652	420,591.24		215,155.91		635,747.15	
Totaux.....	924	94,153	\$6,322,841.60		\$3,999,713.83		\$10,322,555.43	

(1) Ce total comprend une somme de \$118,333.32 laquelle a été fournie par le Gouvernement Fédéral et celui d'Ontario, pour aider à la construction des ponts Témiscamingue-Nord et Interprovincial, entre Hull et Ottawa.

Parmi les ponts les plus importants terminés au cours de l'année, mentionnons:—Pont sur la rivière Ouest, à Lachute, comté d'Argenteuil, le pont Cyr, entre St-Canut et St-Colomban, Comté des Deux-Montagnes, deux ponts à Maskinongé sur la rivière Maskinongé; le pont de la rue St-Calixte, à Plessisville, comté de Mégantic; le pont du ruisseau Willow, à Cowansville, comté Missisquoi; le pont de la rivière Blanche, à St-Alban, comté Portneuf; pont sur la rivière des Hurons, à St-Mathias, comté Rouville; le viaduc métallique sur le ravin près de l'Eglise à St-Pierre les Becquets, comté Nicolet.

Parmi les ponts en construction au 1er juillet 1927, mentionnons entre autres:—Le pont sur la rivière Noire, à Upton, comté Bagot, le pont sur la rivière du Loup, à St-Georges de Beauce; le viaduc sur la rivière Noire, à Armagh, comté Bellechasse, le pont Valin, entre Ste-Anne et St-Fulgence, comté Chicoutimi, ainsi que le pont de Jonquières sur la rivière aux Sables, le pont du Bras St-Nicolas, à Cap St-Ignace, comté Montmagny, pont Dubuc à Chicoutimi; Pont rivière Mailloux à Beaumont, Comté Bellechasse.

Le Service d'Entretien des ponts a contribué pour sa part au maintien en bonne condition des quelque 900 ponts construits ou subventionnés par ce département.

Les municipalités se montrent en général très bien disposées à entretenir leurs ponts, obligations contractées d'ailleurs lors de l'acceptation des ponts une fois construits, et les suggestions, rapports d'inspections, calculs, plans et devis fournis sur demande par ce service leur sont d'un grand secours dans l'accomplissement de ce travail.

L'année écoulée a été particulièrement active en ce qui concerne l'établissement de pavés permanents en béton armé ou en bois créosoté avec surface d'usure asphaltique sur nombre de ponts construits depuis de longues années; c'est dire que le personnel technique a eu fort à faire pour répondre aux nombreuses demandes de ce genre.

Près de 500 ponts ont été remis en parfait état par le service d'entretien depuis sa création. Il y en a actuellement une centaine qui exigent certaines réparations ordinaires d'entretien, vingt-cinq à trente des améliorations plus importantes, et le reste des travaux minimes.

Parmi les principaux ponts améliorés et remis en bon état au cours de l'année écoulée, mentionnons entre-autres:

Le pont d'en haut à Berthier, comté Montmagny; le pont sur la rivière Godfroy, entre St-Grégoire et Ste-Angèle; le pont sur la rivière Matane, à St-Jérôme de Matane; le pont Taschereau, à St-Anselme; le pont Baron, à Lachute, comté d'Argenteuil; le pont sur la rivière Yamaska, à St-Césaire, comté de Rouville; le pont McKenzie, à Rich-

mond; le pont sur la Rivière l'Achigan, à St-Roch l'Achigan, comté l'Assomption; le pont Trahan, en face de la cathédrale à Nicolet, etc., etc.

Relativement au pont sur le St-Laurent, entre Montréal et Longueuil, projet auquel le Gouvernement est intéressé (Voir Statut 16, George V, chap. 2) nous pouvons résumer comme suit l'état des travaux actuels:

Approche nord, côté de Montréal:	Acquisition des terrains et bâtisses, démolition de ces dernières pratiquement complétée. Aucun travail au viaduc et à sa sous-structure.
Partie nord du pont, soit celle entre Montréal et l'île Ste-Hélène.	
Sous-structure:—	90% complétée.
Superstructure, travée cantilever:	Travaux de montage commencés pour le bras d'ancrage nord.
Pavillon de l'île Ste-Hélène:	En construction.
Descente à l'île Ste-Hélène:	Aucun travail.
Partie sud du pont, soit celle entre l'île Ste-Hélène et Longueuil:	
Sous-structure:	90% complétée.
Superstructure:	8 travées érigées à partir de la rive de Longueuil.
Approche sud, du côté de Longueuil:	95% complétée.

En outre il faut ajouter que le matériel d'acier est en préparation aux usines, auquel travail un grand nombre d'ouvriers est employé.

On aura une idée de l'envergure du projet en mentionnant que ce pont, une fois complété, aura approximativement deux milles de longueur, de l'entrée à la sortie, et que le tablier de la grande travée sera à 165 pieds au-dessus du niveau des eaux.

La voie charretière du viaduc d'approche, longeant la rue Delorimier, Montréal, sera à au-delà de 100 pieds au-dessus de la rue Notre-Dame.

Comme par les années précédentes, dans l'intérêt des ingénieurs, constructeurs, marchands et manufacturiers, de même que pour l'information des autres intéressés, nous ajoutons la liste complète de tous les ponts dits permanents construits ou subventionnés par le Gouvernement de cette Province depuis 1908, ainsi que quelques photographies de divers types de ponts érigés dans différents comtés, illustrant le genre de constructions préconisées et subventionnées par ce département.

Humblement soumis,

IVAN-E. VALLÉE,

Ingénieur en chef.

Liste des ponts-routes construits ou en construction par les municipalités et subventionnés par le gouvernement de la province de Québec depuis 1908.
(Liste révisée au 30 juin 1927)

PONTS CONSTRUITS

Comtés	Municipalités	Rivières
Argenteuil.....	Grenville.....	King Gay Creek.
	“.....	Kingham.
	Arundel.....	Bavin's Creek.
	St-Jérusalem.....	Du Nord.
	Lachute (Fish).....	“
	“ (Boron).....	“
	“.....	Ouest.
	Canton Harrington.....	Rouge.
	“.....	Lake View Creek.
	“.....	Lost.
	Canton Chatham.....	McFaul.
	“.....	Lepine.
	“.....	Ouest (McGibbon).
	“.....	“ (Dickson).
	“.....	“ (Sicotte).
St-André-Est.....	Pont-Rouge.	
Arthabaska.....	St-Louis-de-Blandford.....	Bécancourt.
	Arthabaska.....	Gosselin.
	Arthabaksa et St-Christophe.....	Nicolet.
	Warwick, canton.....	Aux Pins.
	“ (Rue St-Louis).....	“
	St-Christophe.....	Houle.
	Ste-Anne-du-Sault.....	Du Portage.
	St-Paul-de-Chester (10e rang).....	Nicolet.
	“.....	“
	“ (Goupil).....	“
	Canton Stanfold.....	Blanche.
	“.....	Nicolet.
Chénier.....	Aux Pins.	
Tingwick (Côte Allison).....	Trout.	
“ (Pepin).....	“	
Bagot.....	St-André-d'Acton (McDonald).....	Blanche.
	“ (Beurrerie Prévost).....	“
	“.....	Rasconi.
	“ (Pont Gauthier).....	Moose.
	“ (4e rang).....	“
	St-Pie, village.....	Yamaska.
	“ (Fontaine).....	“
	“ (Grand Rang).....	Senelle.
“ (Ch. de la riv.).....	“	
St-Hugues, (4e rang).....	Grand Ruisseau.	
	“ (Picard).....	“

Cômtés	Municipalités	Rivières
Bagot.....	St-Hugues, (Comtois).....	Chibouette.
	“ (Carrelé).....	“
	“ (Bazinet).....	“
	“.....	Deslauriers.
	“.....	Simoneau.
	“.....	Décharge des 15.
	“.....	Décharge des 27.
	“ (Pont Rouge).....	Chibouette.
	St-Ephrem-d'Upton.....	Blanche.
	“.....	Noire.
	Entre Upton et St-Théodore.....	Pont Lemay.
	Acton-Vale, (Près Acton Shoe).....	Moose.
	“ (Rue Principale).....	“
	Ste-Christine (Desmarais).....	“
	“ (Nadeau).....	“
	“ (Route Dufresne).....	“
	“ (4e rang).....	“
	St-Nazaire.....	Duncan.
	St-Théodore-d'Acton.....	Moose.
	“.....	8e Rang.
	Ste-Hélène.....	Bras de Vie.
	“ (Rang est).....	Chibouette.
	“ (2e rang).....	“
“ (3e Petit Rang).....	“	
Ste-Rosalie, (4e rang).....	De L'Orme.	
“ (5e rang).....	“	
“ (2e rang).....	“	
“ (3e rang).....	“	
“.....	Ferrée.	
“.....	Rapide Plat.	
St-Liboire.....	Penelle.	
Beauce.....	St-François.....	Le Bras.
	Ste-Martine-de-Courcelle.....	Aux Bluets.
	St-Joseph.....	Chaudière.
	St-Georges.....	“
	“.....	Famine.
	St-Martin.....	Chaudière.
	Beauceville.....	De Léry.
	St-Côme.....	Du Loup.
	Ste-Marie.....	Chaudière.
	“.....	Domaine.
	St-Frédéric.....	Louis Paré.
Beauceville.....	Chaudière.	
Beauharnois.....	Ste-Cécile.....	St-Louis.
	Beauharnois.....	“
	St-Louis-de-Gonzague, (village).....	“
“.....	(Ant. Sauvé). “	

Comtés	Municipalités	Rivières
Bellechasse	St-Cajetan-d'Armagh	Fourche du Pin.
	" (Pont Turgeon)	" "
	St-Charles (Galipeault)	Boyer.
	" (Turgeon)	"
	" et LaDurantaye	Bouchard.
	"	Du-Bras.
	St-Gervais (Lainé)	
	" (Godbout)	
	" (J. Boulet)	
	" (Du Moulin)	
	" (Pte route de l'Eglise)	
	" (P. Lemieux)	
	" (P. Turgeon)	
	" (P. Dion)	
	" (P. Roy)	
	" (P. Rouillard)	
	St-Damien	Abenakis.
	"	Aux billots.
	St-Lazare	Route 5e rang.
	"	Abenakis.
	St-Michel	Beaumont.
	St-Raphaël	Le Bras.
	"	Du Gravier.
	"	Lachute.
	"	Des Fiefs.
	"	Du Sud.
	Beaumont	Labrecque.
	"	2e Ruisseau.
	Armagh & Ste-Euphémie	Fourche du Pin.
	St-Camille (6e rang)	Daaquan.
	" (Laliberté)	"
	St-Magloire	Noire.
	"	Blanche.
	St-Philémon (Pont Rouge)	Fourche du Pin.
	" (Chemin Taché)	" "
	" (Pont du Moulin)	" "
	St-Valier	Boyer.
	"	Blanche..
	N.-D.-de-Buckland (11e rang)	Des Pointes.
	" " (Ch. Taché)	"
	" "	Eau Chaude.
	" "	" "
	" "	Route St-Antonin.
	" " (R. Ville-Marie)	Aux-Orignaux.
	" "	Fromagerie.
	" " (R. St-Roch)	Aux-Orignaux.

Comtés	Municipalités	Rivières
Berthier.....	Lavaltrie (Concession Nord).....	St-Jean.
	“ (Grande Côte).....	“
	“ (Chemin Neuf).....	Pointe du Jour.
	“ (Concession).....	“
	Lavaltrie.....	Mousseau.
	St-Cuthbert.....	Chicot.
	St-Barthélémi.....	Gd St-Jacques.
	“.....	Petit St-Jacques.
	“.....	Ruisseau Noir.
	“.....	Gervais.
	Ste-Geneviève.....	Marais des Bois.
	Berthier (Raslton).....	Bayonne.
	Ste-Geneviève.....	Lachaloupe.
“.....	Bayonne.	
Bonaventure.....	Matapédia & Restigouche.....	Restigouche.
	Matapédia.....	Matapédia.
	St-Bonaventure.....	St-Bonaventure.
	St-Alexis-de-Matapédia.....	Matapédia.
Brôme.....	Canton Farnham (Bouchard).....	Yamaska.
	“ “ (Mansfield).....	“
	“ “ (Hawley).....	Beaver Brook.
	Brôme Corner.....	Nadeau.
	East Brôme.....	Rockwell Mill..
	Sutton (West Sutton).....	Alder Brook.
	“ (O'Brien).....	“
	Farnham Est (Wright).....	“
	“ “ (Horner).....	Yamaska.
	Sutton & Brôme (Hibbord).....	Willis.
	Canton Brôme (Manville).....	Yamaska.
	“ “ (Jackson).....	“
	“ “ (Fulford).....	Lac Brôme.
	“ “.....	Chapman.
	“ “.....	Brome Lake.
	“ “ (Mitchell).....	Yamaska.
	“ “.....	Harvey.
	“ “.....	Sandstone.
	Canton Sutton (Shefford).....	Missisquoi.
	“ “ (International).....	“
	“ “ (Abercorn).....	“
	“ “ (Curley).....	“
	“ “ (Emerson).....	B. S. Yamaska.
	“ “ (Chamberland).....	Yamaska.
	“ “.....	Pont Brock.
	“ “.....	Pont Courser.
	Village Sutton (Godue).....	Missisquoi.
“ “ (Lafleur).....	“	
“ “ (Kempt).....	“	
Canton Potton (Highwater).....	“	

Comtés	Municipalités	Rivières	
Brôme.....	Canton Potton (Potton Spring).....	Missisquoi.	
	“ “	Enos.	
	Adamsville.....	Yamaska.	
	West Bolton (Snodgrass).....	Allen.	
	“ “ (Brock).....	Baker.	
	Canton Foster.....	Inlet.	
	Village Brôme.....	Chemin.	
	Chambly.....	St-Bruno.....	Massé.
		Boucherville.....	Sabrevois.
		Chambly & Richelieu.....	Richelieu.
Champlain.....	Longueuil.....	St-Antoine.	
	Champlain.....	Champlain.	
	St-Théophile-du-Lac.....	La Rouille.	
	Ste-Anne-de-la-Pérade.....	Chenal St-Ignace.	
	“ “	Charest.	
	“ “	Gendron.	
	St-Tite.....	Le Bourdais.	
	“	Mékinac-du-Nord.	
	“ (Arcand).....	“ “	
	“ (Allaire).....	Des Envies.	
	“ (Prénovost).....	Le Bourdais.	
	“	Des Prairies.	
	“	Delisle.	
	“ (Lachapelle).....	Des Envies.	
	“ (Germain).....	“	
	Ste-Geneviève.....	A Veillette.	
	“	Batiscan.	
	St-Narcisse.....	Des Chutes.	
	St-Stanislas (Embouchure).....	Des Envies.	
	“ (Déry).....	“	
St-Séverin.....	“		
St-Maurice.....	Aux Lards.		
St-Luc-de-Vincennes.....	Champlain.		
St-Stanislas et Deux-Rivières.....	Batiscan.		
Batiscan.....	“		
Charlevoix.....	La-Malbaie.....	La Comportée.	
	“	P. Tremblay.	
	St-Etienne-de-Malbaie.....	Malbaie.	
	Baie-St-Paul.....	Des Mares.	
	“ “ No 2.....	“	
	“ “	Arnaud.	
	St-Irénée (P. Lajoie).....	Jean Noel.	
	“ (près du fleuve).....	“ “	
	“	Goudronnière.	
	Les-Eboulements.....	P. Boudreault.	
	Baie-St-Paul.....	St-Pierre.	
	“ “	St-Ignace de la Rémi	
Rivière du Gouffre.....	Du Gouffre.		

Comtés	Municipalités	Rivières
Châteauguay.....	Très-St-Sacrement.....	Châteauguay.
	St-Joachim.....	St-Jean.
	“.....	Châteauguay.
	Ste-Martine.....	Esturgeon.
	“.....	Châteauguay.
	“ (Mercier).....	Des Fèves.
	“ (Dulude).....	“
	Ste-Clotilde (Wheatley).....	Norton Creek.
“ (Du Village).....	“	
Chicoutimi.....	Tr. St-Sacrement.....	Adams.
	St-Alphonse.....	A Mars.
	Chicoutimi.....	Aux Rats.
	Riv.-du-Moulin.....	Du Moulin.
	Chicoutimi.....	Chicoutimi.
	N.-D.-de-Laterrière.....	“
	Canton Chicoutimi.....	Du-Moulin.
	“ “.....	Desbiens.
	St-Dominique, Ile R.....	Dechene.
	St-Alexis-de-Grande-Baie.....	Des Ha! Ha!.
	“ “.....	Barachois.
	Canton Tremblay.....	Vaseuse.
Compton.....	St-Honoré.....	Caribou.
	“.....	Vaseuse.
	Kénogami & Shipshaw.....	Saguenay.
	Newport.....	Du-Nord.
	“ (French).....	“
	“.....	Island.
	“.....	Sherman.
	“.....	Eaton.
	“.....	“
	Lingwick.....	Moffett.
	Ste-Agnès.....	Chaudière.
	Canton Compton.....	Moes.
	“ “ (Keeman).....	“
	Cookshire.....	Du-Nord.
	Bury.....	Bowan.
	“.....	Grist Mill.
	“ (McKenna).....	Du Nord.
	Clifton.....	Salmon.
Compton.....	Coaticook.	
Scotstown.....	Salmon.	
East Angus (Brompton).....	St-François.	
“ (Nicol).....	“	
Deux-Montagnes...	Canton Eaton.....	Eaton.
	L'Annonciation.....	De la Baie.
	St-Augustin.....	Petit-Chicot.
	St-Benoît.....	Au-Prince.

Comtés	Municipalités	Rivières	
Deux-Montagnes . . .	St-Eustache	Duchêne.	
	“ (Lauzon)	Duchêne.	
	“ (Barbeau)	“	
	“ (Godin)	Chicot.	
	“ (Barbeau)	“	
	“	Petit-Chicot.	
	St-Canut	Pont Cyr.	
	Dorchester	St-Anselme (Québec-Central)	Etchemin.
		“ (Société)	“
		Ste-Claire	“
Ste-Germaine		“	
Ste-Justine et St-Camille		Noire.	
St-Isidore		Du Bras.	
“		Fourchette.	
“		Grande Ligne.	
“ (Parent)		Le Bras.	
“ (Haut de la gde Lg)		“	
“ (Conc. St-Laurent)		“	
St-Maxime-de-Scott		Chaudière.	
St-Malachie (Pont Dion)		Etchemin.	
“ (Hemmisson)		“	
St-Prosper		Abénakis.	
St-Léon-de-Standon		Chaudière.	
Ste-Rose-de-Watford		Famine.	
St-Bernard		Iles Brûlées.	
“		Moire.	
“		Brûlée.	
Drummond	Grantham	Noire.	
	N.-D.-du-Bon-Conseil	Du Nègre.	
	“ “	Wendover.	
	“ “	Simpson.	
	“ “ (Mitchell)	Nicolet.	
	St-Cyrille-de-Wendover	Des Saults.	
	“ “	Généreux.	
	Canton Wendover	Salois.	
	Cantons Wendover et Simpson	Chapdelaine.	
	“ “	Fromagerie.	
	“ “	Des Saults.	
	“ “ (Moul. Fréch)	“	
	“ “	Des Vingts	
	St-Lucien et Ste-Clothilde	Nicolet.	
	St-Germain-de-Grantham	Noire.	
“ “ “ (7e rang)	“		
Wickham-Ouest	“		
Drummondville	St-François.		
Frontenac	Woburn	Arnold.	
	Gaspé	Anse du Cap & Percé	Anse à Beaufile.
Ste-Adélaïde-de-Pabos		Du-Nord.	

Comtés	Municipalités	Rivières
Huntingdon.....	Huntingdon (Lower Bridge).....	Châteauguay.
	“	Fair Ground.
	“	Cowan.....
	“ (Walker Bridge).....	Châteauguay.
	Canton Dundee.....	Beaver Brook.
	Dewetville.....	Châteauguay.
	Godmanchester.....	Beaver.
Iberville.....	“	Little Island.
	St-Athanase	Hazen.
	“	Hood.
	“	Barbotte.
	“ (Ch. du 3e rang).....	Hazen.
	St-George-d'Henryville.....	Du-Sud.
	St-Sébastien	“
	St-Grégoire.....	De la Montagne.
Jacques-Cartier....	Ste-Anne-de-Sabrevois	Jones.
	Ile Bizard et Ste-Geneviève.....	Des Prairies.
Joliette.....	St-Ambroise-de-Kildare.....	Blanche.
	“ “ (4e rang).....	Grd Ruisseau.
	“ “ (5e rang).....	“
	“ “ (entre 7e et 8e rg).....	Blanche.
	Ste-Béatrice	Des Dalles.
	Ste-Mélanie	L'Assomption.
	Ste-Mélanie et Ste-Elizabeth.....	L'Assomption.
	St-Paul (Beaudoin).....	“
	“ (Riel).....	Ouareau.
	“ (Beaupré).....	St-Pierre.
	“ (Bonneman).....	“
	“ (Laurin).....	Ouareau.
	“	Rouge.
“	Gouger.	
“ (Morin).....	St-Pierre.	
Kamouraska.....	St-Jean-de-Matha.....	Noire
	St-Félix-de-Valois.....	Bayonne.
	Kamouraska.....	Kamouraska.
	St-Pacôme.....	Ouelle.
	St-Pascal.....	Kamouraska.
	“	Plate.
	St-André.....	Fouquet.
	St-Louis.....	L'Embarras.
	“	Aux Perles.
	Ste-Anne-de-la-Pocatière.....	St-Jean.
Riv. Ouelle.....	Ouelle.	
Labelle.....	St-Germain.....	Du Goudron.
	St-André-Avelin.....	Petite Nation.
	St-André et Ste-Angélique.....	“
	Ripon.....	“

Comtés	Municipalités	Rivières
Lac-St-Jean	Mont-Laurier	Villemaire.
	“	Barrage.
Lac-St-Jean	St-Louis-Métabetchouan	Ouiatchouan.
	Roberval	Ouiatchouaniche.
	St-Joseph-d’Alma	Petite Décharge.
	St-Prime (1er rang)	Aux-Iroquois.
	“ (3e et 4e rang)	“
	Val-Jalbert	Ouellet.
	St-Cœur-de-Marie	Mistook.
	“ “	Aux Harts.
	“ “	Aux-Chicots.
	St-Prime et St-Félicien	A l’Ours.
	“ “	“
	St-Jérôme	Couchepeguéniche.
	St-Bruno	Bédard.
	“ (Monger)	“
	“ (8e rang)	“
	“ (6e rang)	“
	“ (4e rang)	“
	N. D.-de-la-Dorée	Aux-Saumons.
	Hébertville-Station	Bédard.
	St-Amédée Péribonca	Péribonka.
	St-Félicien	A Eusèbe.
	Normandin	Thiquapé.
	Hébertville (rue Turgeon)	Des Aulnaies.
	“ (Pont Moulin)	“
	“ (Des Lajoie)	Belle.
	“ (3e rang Caron)	“
	Honfleur	Chute Péribonka.
	“	Canal de Harvey.
	“	Canal du Milieu.
	St-Edwidge	Soucy.
	“	Ouiatchouaniche.
	St-Jérôme & Chambord	Métabetchouan.
	“ et St-Gédéon	Belle.
	St-Thomas-d’Aquin	Lac Bouchette.
	“ “	Qui mène du train.
Laprairie	Laprairie	St-Jacques.
	“	Portage.
	St-Constant	St-Jacques.
	“	Delson.
	“ (Pinsonnault)	St-Régis.
	“	La Tortue.
	“	Labranche.
	“	St-Pierre.
	“	Miron.
	St-Mathieu	Faille.

Comtés	Municipalités	Rivières
Laprairie	St-Mathieu	La-Tortue.
	St-Isidore	Perras.
	"	Léonard.
L'Assomption	St-Philippe (De l'Eglise)	St-Jacques.
	" (Dupuis)	"
L'Assomption	L'Assomption (Du Portage)	L'Assomption.
	" (Dorval)	L'Achigan.
	" (Reed Seguin)	L'Assomption.
	St-Roch-Achigan	Pointe-du-Jour.
	"	L'Achigan.
	"	Archambault.
	St-Lin	Petite-Rivière.
	St-Gérard-Magella	L'Assomption
	"	Vacher.
	"	St-Georges.
	L'Epiphanie	St-Esprit.
	Laurentides	Achigan.
	St-Henri-de-Mascouche	St-Pierre.
	"	Cabane Ronde.
"	Noire.	
Charlemagne et Repentigny	Beauregard.	
Laval	St-Vincent-de-Paul	Assomption.
	"	Meunier.
Lévis	Laval des Rapides	Masson.
	St-Lambert	Des Prairies.
	St-Etienne-de-Lauzon	Chaudière.
	St-Nicolas et St-Romuald (Garneau)	Beaurivage.
	St-Henri-de-Lauzon	Chaudière.
	St-Romuald et Lévis	Le Bras.
	St-Télesphore	Etch min.
	St-David	A la Scie.
	Rivière Boyer	"
	L'Islet	St-Jean-Port-Joli
" (Route Lévis)		Trois-Saumons.
" (Bélanger)		Port-Joli.
Ste-Louise		"
Ste-Perpétue		Ferrée.
St-Eugène (2ème Rang)		Ouelle.
" (Près de la chaussée)		Nicolas.
St-Pamphile		"
St-Roch-des-Aulnaies		Noire.
St-Aubert (Francœur)		Ferrée.
" (Bélanger)	Trois-Saumons.	
St-Damase	"	
St-Cyrille	"	
	Bras de l'Est.	

Comtés	Municipalités	Rivières
Lotbinière	St-Jean-des-Chaillons (Audet)	Duchêne.
	“ “ (Lizotte)	“
	St-Jean et St-Pierre	Boisclair.
	St-Antoine-de-Tilly	Bourré.
	“ “ (Pont d'en bas)	“
	“ “	Méthot.
	St-Louis	Gagné.
	“	Du Domaine.
	Ste-Philomène	Duchêne-Frenette.
	“ (N. Paris)	“
	“	Creuse.
	“ (Charland)	Aux Ormes.
	“ (Rang St-Antoine)	“
	St-Croix	Barbin.
	“	Gaspard.
	Leclercville	Duchêne.
	St-Jacques	Aux-Ormes.
	St-Gilles	Beaurivage.
	St-Edouard & Ste-Emilie	Duchêne.
	Ste-Agathe	Neal.
“	Bernard.	
St-Patrice-de-Beaurivage	Beaurivage.	
St-Apollinaire	Garneau.	
St-Emilie et Lotbinière	Duchêne.	
Maskinongé	St-Alexis-des-Monts	Du Loup.
	Louiseville	“
	St-Joseph	Larmière.
	St-Léon	Chevalier.
	Maskinongé	Maskinongé.
“	“	
Matane	St-Octave-de-Métis	Petit Métis.
	St-Ulric (près de la mer)	Blanche.
	“ (Grande R. Blanche)	“
	“ & Sandy Bay	Tartigou.
	St-Jérôme	Matane.
St-Moise (Fenderson)	Tartigou.	
“ (Ch. Matapédia)	“	
Matapédia	Amqui	Matapédia.
	Causapscal	Causapscal.
	Sayabec	St-Pierre.
Mégantic	Somerset-Sud (4ième rang)	Blanche.
	“ “ (Bellevues)	“
	“ “ (8e rang)	“
	“ “ (9e rang)	“
	“ “ (Germain)	“
	“ “	Goulet.
“ “	Noire.	

Comtés	Municipalités	Rivières
	Thetford-Mines.....	Thetford.
	“ “.....	Rue Cyr.
	Ste-Anastasie-Nelson.....	Perdrix.
	“ de-Lyster.....	Bécancourt.
	Laurierville.....	Noire.
	“.....	Ruisseau.
	Village d'Amiante.....	Thetford.
	Black Lake.....	“
	Halifax-Sud.....	Fortier.
	“.....	Pigeon.
	St-Antoine-de-Pontbriand.....	St-Laurent.
	Ireland-Nord.....	Ragged.
	“ “.....	Blanche.
	“ “.....	Cox.
	“ “.....	Ward.
	Somerset Nord.....	Bécancourt.
	“ “.....	La Barbue.
	Ireland & Halifax-Sud.....	Bécancourt.
	N.-D.-de-Lourdes (Smith).....	Bécancourt.
	“ “ (1er Rang).....	Noire.
	“ “ (Bédard).....	“
	“ “.....	Blanche.
	Lower Ireland.....	Bullard.
	Ireland-Sud.....	Thames.
	“ “.....	A la Truite.
	Plessisville.....	Calixte.
	St-Maurice.....	Bécancourt.
	Leeds.....	Sandy.
	Inverness.....	Bullard.
	“.....	“
Missisquoi.....	St-Ignace-de-Stanbridge.....	Perceton.
	N.-D.-de-Stanbridge.....	Desrivières.
	“ “.....	Morpion.
	Cowansville.....	Yamaska.
	Stanbridge-Est.....	Riceburg.
	Farnham (Berwick).....	Morpion.
	St-Pierre-de-Véronne.....	Du Brochet.
	“ “ (Pike River).....	“
	“ “ (Ducharme).....	“
	Ste-Sabine.....	Morpion.
	Canton Dunham.....	Lampman.
	Bedford.....	Groath.
Montcalm.....	St-Liguori.....	Ouareau.
	“.....	Rouge.
	“.....	Richard.
	St-Esprit (Pont de l'Eglise).....	St-Esprit.
	“ (Populus).....	“

Comtés	Municipalités	Rivières
Montcalm.....	St-Esprit (Laviolette).....	St-Esprit.
	St-Patrick-de-Rawdon.....	Ouareau.
	“ “.....	Rouge.
	Rawdon.....	Burroughs.
	“.....	Blanche.
	Ste-Julienne et St-Liguori.....	“
	“ “.....	St-Esprit.
Montmangy.....	St-Jacques-l'Achigan.....	St-Georges.
	St-Alexis.....	Petite Ligne.
	St-François (Choquette).....	Du Sud.
	“ (Tremblay).....	“
	“.....	Morigeaud.
	Montmagny.....	Du Sud.
	Ste-Euphémie.....	La Loutre.
	St-Thomas.....	Des Prairies.
	“.....	Du Sud.
	“.....	La Caille.
	Cap-St-Ignace.....	Vincelot.
“ (Couture).....	Des Perdrix.	
“ (2e rang).....	“	
Montmorency.....	N.-D.-du-Rosaire.....	Fourche Alik.
	Berthier.....	D'en haut.
	Lac-Frontière.....	N.-Ouest.
	Ste-Anne et St-Joachim.....	Grande-Rivière.
	“.....	Aux-Chiens.
	St-Jean, I.-O.....	Lafleur.
	“.....	Bellefine.
	St-Laurent, I.-O.....	Maheux.
	“.....	Trou St-Patrice.
	Ste-Brigitte.....	Gaudreau.
	St-Ferréol.....	Larose.
	“.....	Des Roches.
	Château-Richer.....	Aux-Chiens.
	“ “.....	Sault-à-la-Puce.
Napierville.....	St-François, I.-O.....	Du Moulin.
	“ “.....	Emond.
	Bois Chatel et St-Ls-Courville.....	Montmorency.
	St-Tite.....	Grande Décharge.
	St-Cyprien (à Pécole en bas).....	Pet. Riv., Montréal.
	“ (La-Savanne).....	“ “
	Napierville.....	“ “
	St-Edouard (du Village).....	La-Tortue.
“ (Moulin Chassé).....	“	
“ (Montée Doris).....	“	
St-Rémi.....	St-Rémi.....	Turgeon.
	“.....	Noire.
	St-Patrice-de-Sherrington.....	Montréal.

Comtés	Municipalités	Rivières
Nicolet.....	Gentilly.....	Gentilly.
	".....	Du-Moulin.
	Entre Gentilly et St-Pierre-les-Becq..	Aux-Orignaux.
	St-Samuel-de-Horton.....	Noire.
	Ste-Sophie-de-Lévrard.....	Aux-Orignaux.
	St-Grégoire-le-Grand.....	Marguerite.
	St-Léonard.....	Nicolet.
	St-Célestin (rang St-Michel).....	"
	" (ch. de la gde ligne).....	"
	St-Pierre-les-Becquets.....	La Coulée.
	Nicolet.....	Nicolet.
	".....	Fourche.
	Bécancour.....	Bécancour.
	Ste-Brigitte-des-Saults.....	Des Saults.
	".....	Nicolet.
	Ste-Angèle et St-Grégoire.....	Godfroy.
	St-Sylvère et St-Wenceslas.....	Bécancour.
	Ste-Gertrude.....	Gentilly.
	".....	Petit-Bras.
	St-Edouard-de-Gentilly.....	De la Ferme.
Ottawa.....	Bouchette & Cameron.....	Gatineau.
	Plaisance.....	Petit-Nation.
	Gracefield.....	Pickanock.
	Hull & Gatineau.....	Gatineau.
	Ottawa & Hull.....	Chaudière.
	Canton Hull (A. Wright).....	Gatineau.
	Hull.....	Pond Creek.
	Maniwaki et Kensington.....	Gatineau.
Pontiac.....	Waltham.....	Noire.
	Chapeau.....	Ottawa.
Portneuf.....	N.-D.-des-Anges.....	Batiscan.
	St-Casimir (à la pointe).....	Blanche.
	" (Pont Gouin).....	"
	" (ch. St-Ubald).....	"
	" (Trottier) No 1.....	Nugaret.
	" " No 2.....	"
	".....	"
	" -Est.....	Des-Etangs.
	" (Lefebvre).....	Ste-Anne.
	" (de l'Eglise).....	"
	".....	Route St-Ubald.
	Portneuf.....	Portneuf.
	Ste-Catherine (Gosford).....	Jacques-Cartier.
	" (Gouin).....	"
".....	Lac-St-Joseph.	
Ste-Christine (des Cascades).....	Ste-Anne.	
".....	"	

Comtés	Municipalités	Rivières
Portneuf.....	Ste-Christine (Théo. Naud).....	Jacquot.
	“ (La chute croche).....	“
	Ste-Jeanne-de-Neuville.....	Jacques-Cartier.
	“ “ (Fossambault).....	Aux Pommes.
	“ “ (Guenard).....	“
	“ “ (Moulin).....	“
	St-Thuribe.....	Blanche.
	“	Jacques.
	“	Nigaret.
	Cap-Santé.....	Jacques-Cartier.
	St-Alban (Barrage).....	Ste-Anne.
	“ “ (no 2).....	“
	“	Des Bertrand.
	“ (rang St-Joseph).....	Noire.
	“ (Route E. Savard).....	“
	“	Blanche.
	N.-D.-de-Portneuf (Village).....	Portneuf.
	“ “ (Noreau).....	“
	Donnacona.....	Jacques-Cartier.
	St-Basile (O. Lefebvre).....	Chaude.
	“ (Rang St-Georges).....	“
	“ (Thibaudeau).....	“
	“	Des Alain.
St-Gilbert.....	Lachevrotière.	
Québec.....	Valcartier.....	Jacques-Cartier.
	“	Mill Hill Brook.
	N.-D.-des-Laurentides.....	St-Charles.
	“ “	Jaune.
	Loretteville.....	St-Charles.
	Anc.-Lorette (Chateauvert).....	Grand Désert.
	“ (Pageau).....	“
	“ (Beaupré).....	“
	“ (Vve Robitaille).....	Déserts.
	“ (Renaud).....	St-Charles.
	St-Gabriel-Ouest.....	Aux-Pins.
	“ “	Mill Creek.
	St-Ambroise.....	St-Charles.
	St-Félix-du-Cap-Rouge.....	Cap-Rouge.
	Spencer Wood.....	Coulée.
	Québec, (Pont Scott).....	St-Charles.
	Stoneham (Dundas).....	Des Hurons.
Beauport.....	DuLac.	
“	Beauport.	
Richelieu.....	St-Ours (Chapnel).....	Laplante.
	“ (Labossière).....	“
	“ (Cômeau).....	“
	“	Rhimbault.

Comtés	Municipalités	Rivières	
Richelieu.....	St-Ours.....	Amyot.	
	St-Roch.....	Laprade.	
	St-Aimé.....	Leveillé.	
	“.....	Lavallée.	
	“.....	Plante.	
	St-Robert.....	Ste-Sophie.	
	“.....	Cloutier.	
	Ste-Victoire.....	Vilandray.	
	“ (Paulhus).....	St-Joseph.	
	“ (Village).....	“	
	“.....	Prescott.	
	St-Pierre-de-Sorel.....	Du Marais.	
	Richmond.....	Bromptonville.....	St-François.
		“.....	Hains.
“.....		Pont Auger.	
Melbourne.....		Horse Brook.	
Canton Shipton (Des chutes).....		Nicolet.	
“ “ (Route Lévis-Sherbrooke).....		“	
“ “ (Belliveau).....		Clark Creek.	
“ “ (Gibson).....		“	
“ “ (Powerhouse).....		Yale Brook.	
“ “.....		Gale Brook.	
“ “.....		Nicolet.	
“ “.....		Chenal Sud.	
“ Cleveland.....		Mill Hill.	
“ “.....		Heily.	
“ Brompton.....		Key Brook.	
“ “ (Tremblay).....		“	
“ “ & Orford.....		“	
“ Windsor.....	Watopokah.		
“ “ (Pont Nelson).....	Willow.		
Windsor Mills.....	St-François.		
Stoke Centre.....	Lac-Stoke.		
Richmond & Melbourne.....	St-François.		
“ (Rue du Collège).....	Cushing.		
“ (Rue Pr'ncipale).....	“		
Rimouski.....	Rimouski.....	Rimouski	
	“.....	Morissette	
Rouville.....	St-Fabien.....	St-Mathieu.	
	Ange-Gardien.....	Yamaska.	
	St-Hilaire.....	Bernard.	
	“.....	Côte du Brûlé.	
	“.....	Jeannotte.	
	Marieville.....	Barrée.	
	“.....	Rue du Pont.	
St-Césaire (Route St-Ours).....	La Barbue.		
“ (Jackman).....	“		

Comtés	Municipalités	Rivières	
Rouville	St-Césaire (St-Arnault)	Sud-Ouest.	
	Ste-Marie-Monnoir	Grande Décharge.	
	“ “ (Benoit)	St-Louis.	
	“ “	Des Hurons.	
	“ “	Lussier.	
	“ “	Des-Rapides.	
	“ “ (Pont Parent)	St-Louis.	
	Ste-Angèle-de-Monnoir	Grande-Décharge.	
Saguenay	St-Jean-Baptiste	Des Hurons.	
	St-Mathias	“	
	Tadoussac	Ravin.	
	St-Hyacinthe	St-Charles	De l'Eglise.
		St-Damase	Yamaska.
		St-Jude	Salvail.
		St-Denis	Amyot.
		St-Hyacinthe-le-Confesseur	Perreault.
		Ville St-Hyacinthe (Barsalou)	Yamasiak.
		“ “ (Morrisson)	“
“ “ (Société)	“		
St-Marie-Madeleine	Anger.		
St-Jean	Entre St-Paul, Ile aux Noix & N.-D. dù-Mont-Carmel	Lacolle.	
	St-Jean & Iberville	Richelieu.	
	St-Marguerite	Pte Riv., Montréal.	
St-Maurice	St-Elie-de-Caxton	Yamachiche.	
	Yamachiche (Bournival)	“	
	“ (Panneton)	Petite Yamachiche.	
	Ville de Shawinigan	St-Maurice.	
	St-Etienne & St-Barnabé	Yamachiche.	
	Baie Shawinigan	Shawinigan.	
	St-Flore (Beaupré)	“	
	Shawinigan & Ste-Flore	Shawinigan, (Drew).	
	Yamachiche & St-Barnabé	Petite Yamachiche.	
	St-Boniface	Lavergne.	
Shefford	St-Cécile-de-Milton	Noire.	
	Roxton-Falls (Des Grosbois)	“	
	“ (Pont du Village)	“	
	“	Costagne.	
	Ste-Pudentienne	Yamaska.	
	Lawrenceville	Du Moulin.	
	St-Valérien (Rang Egypte)	Reynold.	
	“ (11ème Rang)	Noire.	
	“ (Pont Paré)	“	
	“ (7e et 8e Rang)	Reynold.	
	“ (de la Société)	Noire.	
	Valcourt	“	
West Shefford	Lac Brome.		

Comtés	Municipalités	Rivières
Shefford.....	Waterloo.....	Yamaska.
	Canton Shefford.....	Foster.
	“ d'Ely.....	Noire.
Sherbrooke.....	Grandby.....	Yamaska.
	Canton Ascot (Taylor).....	Dorman.
	“ “ (Loring).....	“
	“ “ & Compton.....	Saumon.
	“ “	Bergeron.
Soulanges.....	“ “	Saumon.
	“ d'Orford.....	Cherry.
	Coteau-du-Lac.....	Le Ruisseau...
	“ “	Rouge.
	“ “	Delisle.
	Rivière Beaudette.....	Beaudette.
	St-Zotique.....	“
	St-Télesphore.....	“
	St-Polycarpe.....	Delisle.
	St-Ignace.....	La Graisse.
Stanstead.....	“	Rouge.
	Coaticook (Bart Factory).....	Coaticook.
	“ (rue Principale).....	“
	“ (rue St-J.-Bte).....	“
	Magog (Mary Street).....	Magog.
	Barnston (Scott).....	Du Nègre...
	“ (Labbeytown).....	“
Témiscamingue.....	“	Ladd's Mill.
	Rock Island.....	Tomifobia.
Témiscouata.....	Témiscamingue.....	Ottawa.
Témiscouata.....	Fraserville.....	Petite Riv. du Loup.
	St-Patrice.....	Anse au Persil.
	St-Jean-Baptiste.....	Verte.
	Canton Withworth.....	“
	Trois-Pistoles.....	Trois-Pistoles.
Terrebonne.....	Ste-Rose.....	Aux Perches.
	St-Louis et Ste-Rose-de-Laval.....	Mille-Iles.
	New-Glasgow.....	Fort Rose.
	St-Louis (Valiquet).....	Ste-Marie.
	“ (Bois de Filion).....	“
	Terrebonne (Pincourt).....	Mille Isles.
	“	Ste-Marie.
	Shawbridge.....	Du Nord.
	Ste-Anne-des-Plaines.....	La-Corne.
	“ “	White.
	“ “ (Près de Lepage).....	Ste-Marie.
	Ste-Adèle.....	Aux-Mulets.
	“	Ste-Marie.
St-Sauveur.....	Foisy.	
St-Janvier (du Village).....	Ste-Marie.	

Comtés	Municipalités	Rivières
Terrebonne.....	St-Janvier (dans le bas).....	Ste-Marie.
Trois-Rivières.....	Trois-Rivières.....	Millette.
	“.....	St-Maurice.
Vaudreuil.....	Ste-Marthe (Rang St-Guillaume)....	La Raquette.
	“ (Rang Ste-Marie).....	“
	“ (Montée du village)....	“
	“ (Campeau).....	“
	“ (Sabourin).....	“
	“ (Farmer).....	“
	Ste-Madeleine.....	De Rigaud.
	“.....	La Raquette.
	Très St-Rédempteur.....	Le Ruisseau.
	Vaudreuil.....	Quinchien.
	Ste-Anne et Ile Perrot.....	Ottawa.
	Ste-Justine-de-Newton.....	Delisle (Peveril).
	“ “ (6e rang).....	“
	Dorion et Ile Perrot.....	Ottawa.
	Entre Ile Cadieux et Belle Plage.....	“
Verchères.....	N.-D.-de-Varenes.....	Varenes.
	“ “.....	Picardie.
	“ “.....	Petite Prairie.
	“ “.....	Petit Bois.
	Verchères (rue Principale).....	Verchères.
	“ (Pont Larose).....	“
	“.....	Jaret.
	St-Antoine.....	Coulée.
	“.....	Coderre.
	Belœil.....	Haut des Trente.
	“.....	Bernard.
	St-Marc.....	Belœil.
	“.....	Jeannotte.
	“.....	Ducharme.
	“.....	Richer.
	Contrecoeur.....	Desprairies.
	“ (Léveillé).....	DesAulnaies.
	“ (Ligue de l’Eglise).....	“
	Ste-Julie.....	Du Cordon.
	“ (Descente).....	Belle-Rivière.
	“ (Pont Neuf).....	“
	Ste-Théodosie.....	Coderre.
Wolfe.....	Wotton (O’Bready).....	Nicolet.
	“ (Ringuette).....	“
	Wottonville.....	Launière.
	St-Raymond-de-Pennaford.....	Aux-Saumons.
	Canton Wotton.....	Nicolet.
	Dudswell.....	Bishop’s Crossing.
	Ham-Nord.....	Nicolet.
	Marbleton.....	Moulin Landry.

Comtés	Municipalités	Rivières
Wolfe.....	N.-D.-de-Ham.....	Morasse.
	St-Joseph-de-Ham-Sud.....	(Pinard) Queens.
Yamaska.....	St-Michel-d'Yamaska.....	Petit Chenal.
	“ “.....	St-Louis.
	“ “.....	Collet.
	St-Bonaventure-d'Upton (4e rang)...	Aux-Vaches.
	“ “ (3e rang)...	“
	“ “ (5e rang)...	“
	“ “.....	Lauzon.
Baie-du-Febvre.....	“ “.....	Benoit.
“ “.....	“ “.....	La Cavée.
“ “.....	“ “.....	Janelle.
“ “.....	“ “.....	Colbert.
“ “.....	“ “.....	Belisle.
La-Visitation.....	“ “.....	Nicolet.
St-François-du-Lac.....	“ “.....	Pécasso.
“ “.....	“ “.....	Des Gill.
“ “.....	“ “.....	Aux-Vaches.
N.-D.-de-Pierreville.....	“ “.....	Tardif.
St-Zéphirin.....	“ “.....	St-Zéphirin.
“ “.....	“ “.....	“
St-Guillaume.....	“ “.....	Des-Chênes.
“ (Ste-Julie).....	“ “.....	“
“ et St-David.....	“ “.....	David.
“ “.....	“ “.....	Fourche Jean Paul.
“ “.....	“ “.....	David.
St-David et St-Michel.....	“ “.....	“
“ “.....	“ “.....	Des Chênes.
“ “.....	“ “.....	Latourelle.
St-Pie-de-Guire.....	“ “.....	Noire.

LISTE DES PONTS EN CONSTRUCTION

Bagot.....	St-Théodore.....	Noire.
	St-Simon.....	Vandal.
	Upton Village.....	Noire.
Beauce.....	Aubert-Gallion.....	Du-Loup.
Bellechasse.....	Buckland.....	4 Chemins.
	“ “.....	Mercier.
	Armagh.....	Noire.
	Beaumont.....	Mailloux.
	Honfleur.....	Talbot.
	“ “.....	Lacasse.
	St-Charles.....	Boyer.
	St-Gervais.....	Turgeon.
	“ “.....	P. Roy.
	St-Lazare.....	Labrie.
	St-Nérée.....	Savanne.
	“ “.....	Noire.

Comtés	Municipalités	Rivières.
Bellechasse.....	St-Magloire.....	Noire.
	“.....	Aux-Orignaux.
	St-Raphaël.....	Marianne.
	“.....	Monument.
	“.....	Briseculotte.
Brome.....	St-Vincent.....	Yamaska.
	Mansonville.....	Missisquoi.
Chambly.....	Chambly.....	Montréal.
Charlevoix.....	Les-Escoumains.....	Escoumains.
Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	Rue Dubuc.
	St-Fulgence et canton Tremblay.....	Valin.
	Jonquières.....	Aux-Sables.
Deux-Montagnes...	St-Canut & St-Colomban.....	Du-Nord.
Gaspé.....	Cape Cove.....	Anse Beaufile.
Frontenac.....	Mégantic.....	Chaudière.
Joliette.....	Joliette.....	L'Assomption.
Kamouraska.....	Ste-Anne-de-la-Pocatière.....	Moulin.
Laprairie.....	St-Philippe.....	St-Jacques.
Lévis.....	Riv. Boyer.....	Grillade.
	“.....	St-Félix.
Montcalam.....	Ste-Julienne & St-Esprit.....	St-Esprit.
Montmagny.....	N.-D. du Rosaire.....	Mercier.
	Cap- St-Ignace.....	St-Nicolas.
	St-François.....	Morigeau.
	“ (2 ponts).....	Giasson.
Montmorency.....	St-Féréol.....	Larose.
Nicolet.....	Ste-Gertrude.....	St-Louis.
	Gentilly.....	Lesieur.
Portneuf.....	St-Thuribe.....	Nigaret.
	Ste-Jeanne & Pte-aux-Trembles.....	Aux Pommés.
Québec.....	Anc.-Lorette.....	Dion.
	Château-d'Eau.....	St-Charles.
Richmond.....	Upper Melbourne.....	Miller.
Rouville.....	Mariéville.....	St-Louis.
Témiscouata.....	St-Modeste.....	Verte.
	St-Paul & St-Clément.....	Mariakèche.
Terrebonne.....	Cantons Unis de Salb. et Grandison.....	Au Diable.
Verchères.....	Varenes.....	Grande Décharge.
Yamaska.....	La Visitation.....	Gaudet.
	“.....	Renée.
	St-Bonaventure.....	Aux-Vaches.
	St-David.....	Jean Paul.
Wolfe.....	Ste-Julienne de Wolfestown.....	Provencher.

IVAN-E. VALLÉE,
Ingénieur en chef.

Département des Travaux Publics et du Travail,

Québec, 30 juin, 1927.

IX

PONTS ET CHEMINS DE PEAGES

Québec, le 30 juin 1927.

A l'honorable ANTONIN GALIPEAULT, C. R.,
Ministre des Travaux publics et du Travail,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant les chemins à barrières et les ponts de péages dans cette province.

1. *Abolition des péages.*—On trouvera au rapport général du Ministère des Travaux publics et du Travail pour l'année finissant le 30 juin 1925, la liste des ponts et des chemins sur lesquels les péages ont été abolis à date.

D'après une enquête faite, il n'existerait dans la province de Québec aucun chemin à barrière quoique, par le statut 10 George V, ch. 124, La Federal Zinc & Lead Company Ltd. a été autorisée et, de fait, a construit un chemin d'environ 40 milles de longueur qui s'étend des limites nord du canton New Richmond, comté de Bonaventure, jusqu'à l'intérieur de Berry Mountain, Canton Lemieux, comté de Gaspé. Cette compagnie, toutefois, n'a pas encore fait approuver son tarif de péage par la Commission des Services publics de Québec, et n'a, par conséquent, perçu aucun péage à date.

2. *Imposition des péages sur les ponts.*—Parmi les quelques ponts de péages existant dans cette province et qui appartiennent pour la plupart soit aux municipalités où ils sont situés, soit à des particuliers, ou encore à des compagnies, il n'y en a que trois qui sont la propriété du Gouvernement et sur lesquels le département perçoit des péages: ce sont les ponts TASCHEREAU et GALIPEAULT, sur la rivière Ottawa, entre Dorion et Ste-Anne de Bellevue via Ile Perrot, sur la route nationale Montréal-Toronto, et le pont BATISCAN, sur la rivière Batiscan, route Québec-Montréal.

Cette année, avant l'ouverture de la saison de perception des péages (perception qui est discontinuée lorsque les routes sur lesquelles

ces ponts sont situés sont fermées à la circulation de véhicules-moteurs), le tarif des péages a de nouveau été modifié considérablement, de manière à faire bénéficier d'une réduction très appréciable toutes les classes du trafic.

Voici les modifications apportées cette année dans la liste des différents taux imposables sur les trois ponts:

1.—Les piétons passent maintenant gratuitement sur les ponts Taschereau et Galipeault, au lieu de payer \$0.05, et sur le pont Batiscan.

2.—Les propriétaires de camions à marchandises de Ste-Anne-de-Bellevue, de l'Île Perrot, de Dorion et de Vaudreuil, ont maintenant l'avantage de se procurer des cartes de 10, 20 et 50 passages, à prix réduit, ce privilège étant limité, cependant, aux camions dont la capacité ne dépasse pas 2 tonnes.

3.—Aucun péage n'est désormais perçu sur les trois ponts précités pour les voitures à traction animale. Les agriculteurs ne manquent pas d'apprécier cette modification du tarif, qui les favorise particulièrement.

4.—Les péages ont aussi été supprimés pour les voitures à bras et pour les animaux, à pied ou en voiture, ce qui constitue encore une économie pour la classe agricole.

5.—Pendant la période de perception, les automobilistes, au pont de Batiscan, bénéficient d'un retour gratuit, si celui-ci s'effectue le même jour et, de plus, ceux-ci peuvent se procurer des cartes de 10 passages pour \$2.50, avec même privilège.

Cette année, grâce à la clémence de la température, nous avons pu ouvrir les ponts à la circulation près d'un mois plus tôt que l'année précédente.

Depuis la construction de ces ponts, la circulation des voyageurs n'a cessé d'augmenter, et l'on peut affirmer que le remplacement des bacs-passeurs par ces ponts n'a pas peu contribué à faire affluer, dans notre province, les visiteurs et les touristes étrangers.

Dans certains milieux, on semble être sous l'impression qu'il n'y a que dans la province de Québec où des ponts de péages existent. On est évidemment mal renseigné car ceux-ci se rencontrent un peu partout et particulièrement aux États-Unis, par suite de l'ouverture de nouvelles artères de circulation, lesquelles étaient en plusieurs localités interrompues par des rivières assez importantes, et pour ne pas retarder ou interrompre la circulation, on a dû avoir recours à l'organisation de com-

pagnies qui ont érigé à ces endroits des ponts de péages, si bien que leur nombre s'est accru d'une manière assez considérable, et même, à l'heure actuelle, certaines compagnies de construction ayant une certaine renommée s'annoncent en mentionnant comme une de leurs spécialités qu'elles s'occupent des projets de ponts de péages.

Dans notre province, le nombre de ces ponts de péages ne s'est pas accru depuis plusieurs années. Toutefois, deux projets sont actuellement en vue, dont l'un, celui du pont sur le St-Laurent, entre Montréal et Longueuil, maintenant en construction, et l'autre, encore à l'étude, celui d'un pont sur la rivière St-Maurice, vis-à-vis Grand'Mère.

Humblement soumis,

IVAN E. VALLÉE,

Ingénieur en chef et Directeur des ponts et chemins de péages.

X

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES INCENDIES

QUÉBEC, le 30 juin 1927.

A l'honorable ANTONIN GALIPEAULT, C.R.,

Ministre des Travaux Publics et du Travail,

Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel concernant l'application de la loi de prévention des incendies, suivant le ch. 180 des Statuts refondus de Québec, 1925.

Il m'est particulièrement agréable de noter que le Service prend, d'année en année, une importance toujours de plus en plus considérable. Les demandes d'informations de toutes sortes qui nous viennent, soit pour l'organisation de systèmes de protection, soit encore pour l'étude de certains systèmes d'aqueducs au point de vue protection, etc., etc., sont une preuve que les Conseils municipaux s'intéressent davantage à la sauvegarde de la vie et de la propriété des citoyens. Dans certaines localités, cependant—la chose est malheureuse—on attend encore que l'élément destructeur ait fait des deuils dans les foyers et amené la ruine de citoyens avant de songer à les protéger.

Les quarante-huit municipalités dont les noms suivent ont reçu, à leur demande, la visite du Commissaire, et, dans chaque cas, un rapport a été fait sur les moyens à prendre pour les outiller convenablement. Ceci constitue une augmentation de 25% sur les demandes de l'an dernier.

St-Honoré, Chicoutimi; St-Henri-de-Taillon, Lac-St-Jean; St-Sébastien, Frontenac; Louiseville, Maskinongé; Larouche, Chicoutimi; Baie St-Paul, Charlevoix; Rock Island, Stanstead; St-Lazare, Bellechasse; Lawrenceville, Shefford; Rivière Beaudette, Soulanges; L'Abord-à-Plouffe, Laval; Sillery, Québec; St-Michel, Yamaska; St-Gabriel de Brandon, Berthier; St-Bruno de Guigues, Témiscamingue; Shawville, Pontiac; Village Champlain, Champlain; Ham-Nord, Wolfe; St-François du Lac, Yamaska; Shefford-Ouest, Shefford; St-Maxime-de-Scott, Dorchester;

St-Damase, St-Hyacinthe; St-Thuribe, Portneuf; Sacré-Cœur-de-Jésus, Beauce; New-Richmond, Bonaventure; Notre-Dame des Anges, Portneuf; Laurierville, Mégantic; St-Alexandre, Kamouraska; Scotstown, Compton; Ste-Adèle, Terrebonne; St-Basile, Portneuf, St-Jacques des Piles, Champlain; Plessisville, Mégantic; St-Rédempteur, Lévis; Cowansville, Missisquoi; St-Roch-de-L'Achigan, L'Assomption; Priceville, Matane; Montebello, Papineau; Laval-sur-le-Lac, Laval; St-Marc, Verchères; Saindon, Matapédia; Gentilly, Nicolet; St-Prime, Lac St-Jean; Sawyerville, Compton; St-Isidore de Laverlochère, Témiscamingue; Notre-Dame de Lourdes de Lorrainville, Témiscamingue; Rawdon, Montcalm; St-Antoine de Padoue, Verchères.

L'acceptation partielle ou complète d'un système dans les municipalités suivantes a souvent occasionné plusieurs visites de la part du Commissaire ou de son adjoint, avant qu'ils fussent justifiables de recommander le paiement qui leur a été fait:

Bedford	\$ 950.00
Rivière Beaudette	2,454.75
St-Charles sur Richelieu	200.00
L'Abord-à-Plouffe	1,296.00
St-Polycarpe	3,601.75
Val-Brillant	1,014.00
St-Maxime-de-Scott	1,080.00
Campbell's Bay	3,160.00
La Sarre	1,050.00
Mont-Joli	1,847.74
Asbestos	2,444.00
Village la Pérade	5,000.00
Huntingdon	1,734.38
St-Hugues	5,000.00
La-Malbaie	3,477.07
Fort-Coulonge	2,500.00
Danville	432.63
Iberville	500.00
Waterloo	1,800.00
Ville-de-Terrebonne	8,313.88
St-Félix-de-Valois	1,574.70
St-Denis-sur-Richelieu	2,000.00
St-Tite de Champlain	463.67

Mes activités ne se sont pas arrêtées là. Sur des plaintes formulées au département, j'ai visité certains endroits en vue d'éliminer des dan-

gers d'incendie, et, dans chaque cas, je crois pouvoir dire que mes conseils aux intéressés ont eu un bon effet.

Il me fait plaisir de déclarer que les bienfaits qu'a procurés cette loi ont valu au département, au cours de différents congrès, des éloges les plus flatteurs.

J'ajouterai que l'augmentation de la besogne a nécessité, il y a quelque temps, la nomination d'un autre ingénieur-civil, dans la personne de M. F.-X. Ahern, qui m'est déjà bien utile dans l'accomplissement de ma tâche.

Humblement soumis,

ERNEST LAVIGNE,

Commissaire.

XI

INSPECTION DES HOTELS

RAPPORT DE M. WM.-C. MURRAY

Montréal, 30 juin 1927.

A l'honorable A. GALIPEAULT, C.R.,

Ministre des Travaux Publics et du Travail,

Hôtel du gouvernement,

Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant l'inspection des hôtels et des restaurants ainsi que l'observation de la Loi pourvoyant à un jour de repos par semaine.

Je me suis fait un devoir d'interroger plusieurs des touristes qui se sont trouvés dans les différents hôtels, et il me fait plaisir de déclarer qu'ils ont tous fait de grandes louanges du confort qui existe dans les hôtels de la province.

Comme je l'ai déclaré dans mon rapport de l'an dernier, je n'ai pas encore rencontré un seul propriétaire d'hôtel qui ne soit pas anxieux d'améliorer son établissement, d'y installer le service le plus moderne possible; le manque de fonds, cependant, est la cause principale qui les en empêche. Les hôtels de la campagne ne semblent pas être un placement engageant pour les compagnies qui prêtent de l'argent sur hypothèque. Cela constitue, pour les hôtels, une grande difficulté et leurs améliorations doivent se faire graduellement, car le prix en est payé à même le surplus de leurs revenus. Pendant mes vacances, j'ai visité les hôtels d'autres parties du pays, et je puis vous assurer que les hôtels de cette province peuvent être comparés avantageusement aux autres.

J'ai continué à employer les mêmes méthodes que les dernières années en essayant d'inciter les propriétaires d'hôtels à rendre leurs édifices attrayants,—le peinturage, des corbeilles de fleurs et l'apparence extérieure étant choses de grande importance.

Le nombre des inspections que j'ai faites semblent atteindre à peu près le même chiffre que celui des années précédentes. Cette année, j'ai

fait onze cent soixante-sept (1,167) inspections, ce qui est la moyenne des cinq dernières années. J'ai accordé dix-sept cent cinquante (1,750) certificats, au cours de l'année écoulée (Juin, 1927), et il m'a fallu en refuser quarante-un (41).

Le département d'inspection de la Commission des liqueurs de Québec a exercé un rôle hautement moral en ce qui regarde les hôtels, et je me plais à concéder à cette organisation la part de mérites qui lui appartient, quant aux améliorations qui y ont été faites.

Relativement à la cité de Montréal, il me serait impossible de ne pas commettre d'erreurs en accordant les certificats sans le concours spontané et tout cordial que je reçois du chef de police de cette cité.

LOI POURVOYANT A UN JOUR DE REPOS PAR SEMAINE.

Bien que les plaintes aient été, cette année, plus nombreuses que l'an dernier, car elles ont atteint le chiffre de seize, après enquête, j'ai constaté qu'il n'y en avait que sept qui étaient fondées; de fait, cette loi est parfaitement observée dans toutes les principales localités.

En terminant, je vous prie, en toute sincérité, de vouloir bien être assuré que j'apporte toujours le même intérêt à mon travail, et que je m'efforce de remplir mes fonctions de mon mieux.

□

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

WM.-C. MURRAY,

Inspecteur des hôtels.

RAPPORT DE MM. P.-J. JOBIN, S. DESROCHERS ET JULES
LANOUESTE.

Québec, 30 juin 1927.

L'honorable ANTONIN GALIPEAULT, C.R.,

Ministre des Travaux Publics et du Travail,

Hôtel du Gouvernement,

Québec.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport annuel au sujet de l'inspection des hôtels pour l'année finissant le 30 juin 1927.

Nous sommes heureux en commençant de vous faire part de notre appréciation pour les modifications apportées l'an dernier relativement à la collection des honoraires du certificat d'inspection, qui est maintenant faite par les percepteurs du revenu en même temps que le prix de la licence. Ceci facilite beaucoup notre travail et nous permet de consacrer plus de temps à l'inspection. Nous avons lieu de croire que ce changement a rencontré aussi l'approbation des percepteurs du revenu, qui ont l'avantage de recevoir le certificat de l'inspecteur pour chaque établissement dès le premier mai, et même des hôteliers et restaurateurs, qui n'ont plus que la facture du percepteur à recevoir.

Nous avons émis dans le cours de l'année au delà de 1,100 certificats, tant pour hôtels que pour restaurants et maisons de logement, et nous avons fait plus de 1,400 inspections, dont quelques-unes sur deuxième et même troisième demande.

Plus que jamais, nous constatons que les hôteliers et restaurateurs sont confiants dans le but qu'anticipent d'atteindre les inspecteurs des hôtels, et malgré qu'il y ait encore une bonne école à faire à un certain nombre de propriétaires, nous espérons que dans quelques années non seulement notre province pourra rivaliser avec les autres, mais elle sera enviée en ce qui concerne le service de l'inspection des hôtels.

Nos hôteliers de campagne ont encore beaucoup à souffrir de la concurrence injuste faite par les maisons privées et les cultivateurs. C'est une compétition que nous nous efforçons de faire disparaître, tou-

jours dans le but de protéger nos hôteliers licenciés et leur permettre d'améliorer leurs établissements. Nous avons été forcés de refuser de ce chef un grand nombre de certificats, et nous regrettons d'avoir à dire que trop nombreux encore sont ceux qui ne respectent pas la loi sous ce rapport.

Nous n'avons reçu que quelques plaintes touchant le repos hebdomadaire, et elles ont été réglées sans difficultés.

Vous pouvez être assuré, Monsieur le Ministre, de notre entier dévouement à faire progresser le service de l'inspection des hôtels.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Vos très humbles serviteurs,

P.-J. JOBIN, SAM DESROCHERS, JULES LANOUILLE,

Inspecteurs des Hôtels.

DIVISIONS DES CANTONS DE L'EST.

RAPPORT DE M. R.-H. GOOLEY.

COATICOOK, Qué., 30 juin 1927.

L'honorable ANTONIN GALIPEAULT, C.R.,

Ministre des Travaux Publics et du Travail,

Québec, Qué.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant l'inspection des hôtels des Cantons de l'Est, pour l'année terminée le 30 juin 1927.

Pendant l'année, j'ai accordé 150 certificats d'hôtel et 111 certificats de restaurant. Je puis mentionner que cela fait 61 certificats de plus que l'an dernier que ce bureau a accordés. Je désire aussi vous faire remarquer que j'ai été obligé de refuser huit certificats d'hôtel à des propriétaires à qui j'en avais accordé l'an dernier.

Les restaurants constituent une entreprise moins engageante. Dans la cité de Sherbrooke et dans plusieurs des villes les plus importantes des Cantons de l'Est, nous avons quelques restaurants qui sont très bien tenus, mais, dans les localités moins considérables qui ne se trouvent pas près des grandes routes provinciales, les conditions ne sont pas aussi bonnes. Plusieurs restaurants ne sont ouverts que pendant une courte période des mois d'été, et cela est une cause de concurrence défavorable pour ceux qui restent ouverts pendant les douze mois de l'année. Je me suis occupé tout spécialement de ces localités. J'en ai diminué le chiffre, je suis très content du résultat de mes efforts et il me fait plaisir de déclarer que les restaurants, dans les villes et les villages, sont de mieux en mieux tenus.

J'ai reçu 23 plaintes concernant des hôtels. J'ai fait une enquête au sujet de chacune de ces plaintes, dont quelques-unes étaient bien fondées. Les autres provenaient de personnes qui, peut-être, sont trop exigeantes en ce qui regarde les districts ruraux.

J'ai parcouru en entier mon district d'inspection des hôtels et des restaurants et je crois pouvoir déclarer avec certitude que la condition

des hôtels des Cantons de l'Est, en général, s'est grandement améliorée. Dans mon district, il y a des hôtels qui font honneur à notre province. Il est vraiment agréable de constater les améliorations qui y ont été faites. De vieux hôtels ont été restaurés et agrandis et huit hôtels nouveaux ont été construits dans mon district depuis mon dernier rapport. Il me fait vraiment plaisir de déclarer qu'en construisant ces établissements, on les a munis de toutes les améliorations modernes qu'un hôtel peut posséder dans nos districts ruraux.

Je vous remercie, Monsieur, de l'aide que j'ai reçue en tout temps de vos officiers du département dans l'accomplissement de mes fonctions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R.-H. GOOLEY.

XII

RAPPORT DE LA COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM DES FEMMES.

MONTRÉAL, 30 juin 1927.

A l'Honorable ANTONIN GALIPEAULT, C.R.,
Ministre des Travaux Publics et du Travail,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, Qué.

Monsieur le Ministre,

La Commission du Salaire Minimum des Femmes a l'honneur de vous présenter son premier rapport.

La Commission a tenu un grand nombre de séances et chacun des membres qui la composent ont, de ce fait, apporté une somme de travail considérable y consacrant une bonne partie de leur temps, chacun d'eux s'étant fait un devoir d'assister à toutes les séances, soit privées, soit publiques.

Nous avons raison de croire que les Ordonnances émises par la Commission recevront non seulement l'appui loyal des patrons des industries visées, mais que ceux-ci deviendront des collaborateurs désintéressés et influents près des patrons des industries qui feront l'objet des ordonnances futures.

BUDGET DU COÛT DE LA VIE

Après avoir complété sa propre organisation, il s'est agi pour la Commission de préparer un budget du coût de la vie d'une ouvrière et des questionnaires furent préparés à cette fin et envoyés aux organisations ouvrières, aux ligues, sociétés féminines et professionnelles, ainsi qu'à un certain nombre d'ouvrières isolées prises dans différentes industries. Nombre de réponses furent reçues, celles-ci faisant voir comme budget minimum \$10.85 et comme budget maximum \$19.81 par semaine.

Quoiqu'une sensible différence existe dans la somme globale des budgets soumis, elle est plutôt apparente que réelle, car il a été constaté que le coût de la pension évaluée y est à peu de chose près identique, de même que le coût de l'habillement et de l'entretien, les divergences de vues se manifestant surtout dans les faux frais et les dépenses incidentes. Tout cela nous a permis de réaliser que le coût de la vie d'une ouvrière est en général plus élevé dans les grands centres industriels que dans les petits centres; cela nous a également aidé à établir un budget-type à la suite d'une conférence publique des représentants des organisations qui avaient répondu à notre questionnaire, aidés d'experts en la matière au cours de laquelle ces différents budgets furent minutieusement discutés et scrutés.

Ce budget-type s'applique à une ouvrière habitant la ville de Montréal; il a été accepté et reconnu comme le plus rationnel par la plupart des intéressés; il s'élève à la somme de \$12.20 par semaine, soit \$634.40 par année, et se décompose comme suit: Chambre et pension \$7.00 par semaine, ou \$364.00 par année, habillement \$138.00 par année; divers \$132.40 par année.

DIVISION DE LA PROVINCE PAR ZONES

Une fois ce budget établi, nous avons cru devoir diviser la Province par groupes de population pour qu'il y eut accord entre les minima de salaires fixés et le coût et les conditions de la vie comme aussi les besoins de l'industrie. Trois grandes divisions furent établies; la première comprenant Montréal et sa banlieue immédiate, soit l'île de Montréal plus un périmètre de 10 milles autour de celle-ci; la seconde comprenant les villes de Québec et Lévis et toute autre ville de 25,000 de population et au-dessus, en dehors du premier groupe; la troisième se composant du reste de la province. Il fut toutefois décidé que pour certaines industries ou pour des cas particuliers, ce troisième groupe pourrait se subdiviser ou se combiner avec le deuxième groupe.

DIVISION DES INDUSTRIES PAR GROUPES

Comme les salaires et les conditions de travail varient non seulement par zones géographiques, mais également d'une industrie à l'autre—soit en raison d'un apprentissage plus long, d'un travail plus ardu ou plus déprimant, etc.—la Commission a cru sage de subdiviser les industries en groupes différents comme suit:

1er groupe.—Buanderies, teintureries et établissements de nettoyage à sec.

2ième groupe.—Alimentation: comprenant confiseries, chocolateries, biscuiteries, manufactures de conserves alimentaires (à l'exception de de celles où le travail n'est que saisonnier) dans toutes leurs branches.

3ième groupe.—L'industrie du livre: comprenant l'imprimerie dans toutes ses branches.

4ième groupe.—L'industrie du papier: comprenant les manufactures de boîtes en carton, de sacs en papier, de papeterie et autres établissements fabriquant le papier ou les produits du papier.

5ième groupe.—Filatures textiles dans toutes leurs branches et procédés.

6ième groupe.—Métiers de l'aiguille: comprenant ateliers de confection, d'habillements, de lingerie, de modes, de fourrures, de tentes, de drapeaux, etc., dans toutes leurs branches.

7ième groupe.—Manufactures de chaussures et autres métiers du cuir ainsi que manufactures du caoutchouc, dans toutes leurs branches.

8ième groupe.—Manufacture du tabac, de cigares et cigarettes, dans toutes leurs branches.

9ième groupe.—Manufactures de produits pharmaceutiques et chimiques, de drogues, d'articles de toilette, de céréales, dans toutes leurs branches.

10ième groupe.—Tout autre atelier, usine, manufacture, établissement industriel non compris, ni couverts dans les groupes précédents.

Ces différents groupes sont sujets à être modifiés suivant les circonstances; ils peuvent être combinés ou subdivisés pour les besoins de l'industrie.

POURQUOI PAS UN SALAIRE UNIFORME

Il nous a été demandé à maintes reprises pourquoi la Commission n'établissait pas un salaire uniforme pour toute la province, ou plusieurs salaires uniformes pour les différentes zones géographiques de la province; le coût de la vie ne variant pas assez d'un endroit à l'autre ou d'une industrie à l'autre pour empêcher semblable ordonnance.

L'expérience a prouvé que si cette méthode était la plus facile et la plus simple dans sa mise en application, elle n'était ni la plus juste, ni la plus équitable. Elle n'a d'ailleurs pas été un succès dans les provinces

ou dans les pays où elle a été mise à l'essai parce qu'elle n'a créé ni la sympathie, ni la coopération des parties intéressées, ce qui est nécessaire d'obtenir par une discussion amicale et franche de la situation d'une industrie au moyen de conférences entre patrons et ouvrières. De plus, la Commission n'aurait aucune raison d'exister si elle ne faisait que fixer les minima de salaires uniformes, une simple clause dans la loi des établissements industriels pouvant l'établir. En plus d'établir ces minima de salaires, il est d'ailleurs du devoir de la Commission de s'occuper des ouvrières inexpérimentées, des apprenties, des ouvrières âgées, infirmes ou "handicapées" tout aussi bien que du nombre, de la proportion de celles-ci dans chaque établissement, des ressources et des besoins particuliers de chaque industrie. Il faut bien également se rappeler qu'une industrie est plus en état de payer de meilleurs salaires qu'une autre étant plus prospère ou employant des ouvrières plus habiles, toutes choses qui créent des conditions différentes d'un métier à l'autre et qui nécessitent une considération spéciale dans chaque cas.

ORDONNANCES ÉMISES

Se basant sur ce principe, la Commission a fait enquête sur la situation dans le premier groupe comprenant les buanderies, teintureries et établissements de nettoyage à sec de la ville de Montréal.

Comme résultat une première conférence fut tenue au Palais de Justice de Montréal, le 10 novembre dernier, et la décision à laquelle en sont arrivés les représentants des patrons, des ouvrières et du public, a été approuvée par la Commission. Le 11 novembre, la première Ordonnance sous l'empire de cette loi fut émise; mais afin de donner aux employeurs de cette industrie toute la latitude voulue pour l'adaptation des contrats et des conditions du travail, la date de sa mise en vigueur fut fixée au 1er mars 1927.

Une deuxième conférence fut tenue à Québec le 21 décembre 1926; elle couvrait le même groupe d'industries mais s'étendant à toute la Province, à l'exception de la ville et l'Ile de Montréal couvertes par l'Ordonnance No 1, les décisions y adoptées furent ratifiées par la Commission, et forment l'Ordonnance No 2 entrée en vigueur le 16 avril 1927.

Actuellement une enquête se poursuit pour l'industrie de l'imprimerie dans toute ses branches; une autre également pour l'industrie de l'alimentation, comprenant confiseries, chocolateries, biscuiteries, fabriques de conserves et produits alimentaires de tous genres.

Des conférences seront tenues sous peu à Québec et à Montréal, et tout fait prévoir que les mêmes résultats heureux seront obtenus.

CONCLUSION

En terminant votre Commission désire exprimer sa plus vive appréciation et sa plus profonde gratitude aux patrons, ouvrières et autres personnes qui l'ont aidée dans sa tâche. Il nous fait plaisir de déclarer que les associations patronales se sont empressées de mettre à notre disposition toutes les informations désirées, et leur expérience des questions particulières inhérentes à toute industrie. Il ne fût pas toujours facile de nous mettre en rapport avec les ouvrières, celles-ci n'étant pas généralement organisées; la tâche de choisir leurs représentantes fut assez difficile et parfois très délicate, mais une fois choisies leur coopération nous fût des plus utiles.

Il nous est agréable de déclarer hautement qu'au cours de nos enquêtes et dans la mise à exécution des Ordonnances, nous avons obtenu la coopération la plus sincère et la plus effective du sous-ministre du travail, M. Louis Guyon, ainsi que des inspecteurs de manufactures, qui tous ont puissamment contribué à rendre notre tâche plus facile.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Vos tout dévoués,

COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM DES FEMMES,

GUS FRANCQ, *Président.*

E. RICHARD.

C. J. GRIFFIN,

O. BRUNET,

A. CROWE, *Secrétaire.*

APPENDICE No 1

ANNEXE DU PALAIS DE JUSTICE DE QUÉBEC, ACTE D'ACHAT DE LA
PROPRIÉTÉ COUTURE

Le statut 12 George V, chap. 3, sanctionné le 21 mars 1922, décréait qu'il était loisible au lieutenant-gouverneur en conseil d'autoriser le ministre des Travaux publics et du Travail d'agrandir le palais de justice du district de Québec, suivant des plans et devis approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Un arrêté ministériel, en date du 20 juin 1922, approuvé le même jour par Son Honneur le lieutenant-gouverneur, ayant autorisé le ministre des Travaux publics et du Travail à acheter de la succession de feu le docteur J.-A. Couture la propriété portant le No 2635 du quartier St-Louis, de la cité de Québec, avec les bâtisses dessus construites, au prix de \$18,000., et de signer un acte à cet effet avec les héritiers, cet acte fut fait et signé le 7 juillet 1922. Nous en publions le texte ci-après.

Les plans et devis pour la construction de cette nouvelle annexe, préparés par MM. J.-Emile Tanguay, Oscar Beaulé et Albert Morissette, architectes, de Québec, furent approuvés par ordre en conseil du 20 juin 1922, conformément aux prescriptions du statut ci-haut cité.

Les entrepreneurs dont les soumissions avaient été acceptées pour la construction de cet édifice, sont les suivants :

Emile Frenette, travaux de maçonnerie, construction extérieure, contrat signé le 6 juillet 1922, Hilaire Payeur, notaire.

Le même entrepreneur a aussi obtenu le contrat, sa soumission étant la plus basse, pour les travaux de maçonnerie pour le parachèvement intérieur de ladite annexe, contrat signé le 5 juin 1922.

C.-E. Morissette, Limitée, travaux de menuiserie et de charpenterie en bois, contrat signé le 27 juillet 1922, Claude Taschereau, notaire.

Richard Frères, Enrg., pour fourniture et pose de châssis, suivant les dimensions portées aux plans. Contrat signé le 18 août 1922, Maurice Delâge, notaire.

O. Picard & Fils, pour l'installation d'un système de chauffage dans l'annexe, marché signé le 5 juin 1924.

Jobin & Paquet, éclairage électrique, contrat signé le 17 juin 1924, Jos. Sirois, notaire.

La Compagnie de Marbre et de Pierre de Québec, pour la confection des planchers et de la tuile requis dans l'annexe au palais, date de la signature du contrat: 13 mai 1925.

L'édifice a été terminé dans le cours du printemps 1927.

Les travaux exécutés suivant les plans et devis des architectes, rencontrent toutes les exigences du bon goût et du confort. Les salles d'audiences et les bureaux sont disposés de chaque côté de larges couloirs aux parquets de tuile et aux murs de marbre gris. Sans être très spacieuses, les cours sont suffisamment grandes et bien éclairées.

Cette nouvelle annexe, qui mesure 210 pieds de longueur, 50 de largeur et une moyenne de 85 pieds de hauteur, a cinq étages, en y comprenant le soubassement et le rez-de-chaussée, qui ont leur entrée principale sur la rue Desjardins. Les bureaux du shérif et du receveur de l'enregistrement sont placés au soubassement ou premier étage. Le greffe de la Cour supérieure et la Commission des Services publics occupent le rez-de-chaussée, et les différentes divisions de la Cour Supérieure le troisième étage. Le quatrième est réservé exclusivement à la Cour d'Appel, où les juges locaux auront leurs bureaux, leur greffe et une pièce pour les délibérations.

M. Pierre-Georges Roy, archiviste en chef de la province, vient de terminer l'installation et la classification des archives dans la nouvelle aile du Palais de Justice, cinquième et dernier étage. Le déménagement des dossiers avait déjà été fait dès le mois de mars dernier et, depuis, l'archiviste provincial s'est occupé à mettre en ordre et à classer la masse de ces documents. Des comptoirs et des rayons en acier ont remplacé les anciens rayons en bois et tout a été mis à l'épreuve du feu. Le service des archives occupe tout le dernier étage du Palais de justice et est un des mieux aménagés qui existent à l'heure actuelle. Il y a en tout cent vingt rangées de dossiers disposés de telle sorte que la lumière du jour les atteints tous. Nos archives du Palais de justice, au point de vue de la valeur des documents historiques, sont actuellement les plus complètes et les plus anciennes de toute l'Amérique du Nord. Quelques-uns de ces dossiers remontent à 1637, et portent la signature de M. de Montmagny. L'on y trouve les dossiers de toutes les minutes des notaires du district de Québec, des testaments, des curatelles, et la plus grande partie des registres des paroisses québécoises depuis leur fondation; il y a en tout plus de deux millions de documents judiciaires, dossiers de toutes les cours de justice depuis qu'elles existent. Les murs ont été artistiquement décorés et on les a ornés de gravures qui offrent par elles-mêmes un vif intérêt historique.

Le Service des Archives, que l'on admire aujourd'hui dans la nouvelle aile du Palais de justice, fait honneur à la province.

ACHAT DE LA PROPRIÉTÉ COUTURE

L'AN MIL NEUF CENT VINGT-DEUX, le sept de juillet:

DEVANT JOSEPH SIROIS, notaire public, pour la province de Québec, résidant et pratiquant à Québec;

COMPARAISSENT:

MONSIEUR JOSEPH-EDMOND PIE COUTURE, de la cité de Québec, comptable, agissant aux présentes en sa qualité d'exécuteur du testament de son père, feu Joseph-Alphonse Couture, en son vivant, de la cité de Québec, médecin-vétérinaire, reçu par Yves Montreuil et son confrère, notaires, le six février mil neuf cent vingt-deux, et dont une copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Québec, le sixième jour de juillet courant, sous le numéro 183304, ci-après appelé "Le vendeur";

ET

SA MAJESTÉ LE ROI, ici représenté par l'honorable ANTONIN GALIPEAULT, de la cité de Québec, avocat et Conseil du Roi, ministre des Travaux publics et du Travail de la province de Québec, autorisé à cet effet par un Ordre en Conseil, en date du vingt juin dernier, (1922), approuvé le même jour par Son Honneur le lieutenant-gouverneur, et dont une copie certifiée a été annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et exacte, et signée pour identification par les parties au présent acte, et le notaire soussigné, ce jour: ci-après appelée "l'acquéreur";

LESQUELS font l'acte de vente suivant:

Le vendeur vend avec garantie contre tous troubles, et franc et quitte de toutes charges, privilèges et hypothèques, et avec possession immédiate, à l'acquéreur, ce acceptant.

DESCRIPTION

Un lot de terre ou emplacement situé à la Haute-Ville de Québec, quartier St-Louis, contenant trente-six pieds de front sur quatre-vingts pieds de profondeur ou environ; borné en front vers l'ouest par la rue Desjardins, en profondeur, vers l'est, à la propriété du gouvernement

provincial, d'un côté vers le sud à la Halle Maçonnique, et partie aux représentants de l'honorable Jean-Thomas Taschereau, et d'autre côté, vers le nord, à la propriété du dit gouvernement provincial, avec une maison et autres bâtisses dessus construites, la dite propriété maintenant connue sous le numéro deux mille six cent trente-cinq (2635) du cadastre officiel du dit quartier St-Louis, de la cité de Québec.

TITRE

Cette propriété appartient à la succession de Monsieur Couture aux termes d'un acte de vente par l'honorable Edouard Burroughs Garneau et autres à Monsieur J.-A. Couture, reçu par V.-Wincelas LaRue, notaire, à Québec, en date du treize juillet mil huit cent quatre-vingt-quatorze, enregistré le seize du même mois et de la même année, au bureau d'enregistrement de Québec, sous le numéro 92404.

TAXES

Le vendeur acquittera toutes les taxes municipales, scolaires et autres affectant l'immeuble vendu, et ce jusqu'à ce jour, si toutefois la cité de Québec a le droit d'imposer cet immeuble.

SERVITUDES

Cette vente est faite à la charge de toutes les servitudes passives affectant l'immeuble vendu, mais avec droit de jouir des servitudes actives.

PRIX DE VENTE

Cette vente est faite pour et en considération d'une somme de dix-huit mille piastres (\$18,000.00) que le vendeur reconnaît avoir reçue de l'acquéreur, dont quittance.

INTERVENTION

Aux termes de la clause 18 du testament ci-dessus cité de Monsieur le docteur Couture, son exécuteur testamentaire ne pouvait vendre, échanger ni aliéner aucun immeuble, etc., sans l'approbation de l'honorable Némèse Garneau et de Monsieur J.-E.-A. Dubuc, de Chicoutimi. Par acte reçu par Lionel Joron, notaire, à Montréal, le quatorze juin dernier, (1922), Monsieur J.-E.-A. Dubuc a donné son consentement à la présente vente, et l'honorable Némèse Garneau, membre du Conseil

législatif de la province de Québec, intervient aux présentes et donne son consentement à la présente vente, et la ratifie purement et simplement.

ÉTAT CIVIL

Monsieur J.-A. Couture était marié en premières noces, avec Madame Agnès Ledoux, sous le régime de la séparation de biens aux termes de son contrat de mariage reçu par Eustache Prud'homme, notaire, à Montréal, le sept août mil huit cent soixante-treize, sous le numéro 1046 de ses minutes.

FAIT A QUÉBEC, sous le numéro six mille huit cent douze des minutes du notaire soussigné. En foi de quoi, les comparants et intervenant ont signé avec le notaire, et en sa présence, lecture faite.

(Signé) J.-E. COUTURE,

“ N. GARNEAU,

“ ANTONIN GALIPEAULT,

“ JOS. SIROIS, N.P.

Vraie copie de la minute demeurée en mon étude.

(*Signature du notaire*)

JOS. SIROIS, N.P.

APPENDICE No 2

ACTE D'ACHAT DE LA PROPRIÉTÉ TRUDEAU, POUR AGRANDIR LES TERRAINS DE LA PRISON DE BORDEAUX, 11 MAI 1925

L'AN MIL NEUF CENT VINGT-CINQ, le on ze mai

DEVANT M^{RE} E.-HENRI LAFRAMBOISE, notaire public, soussigné, pour la province de Québec, résidant et pratiquant en la cité de Montréal;

A COMPARU :

MONSIEUR J.-PAUL VERMETTE, syndic à la faillite de Hormisdas-Eusèbe Trudeau, marchand, demeurant (autorisé à faire cession de ses biens le six novembre dernier (1924), et nommé comme tel à une assemblée des créanciers du dit H.-E. Trudeau, tenue au Palais de justice, à Montréal, le dix-neuf novembre dernier (1924); le dit J.-PAUL VERMETTE, autorisé à l'effet des présentes en vertu d'un jugement rendu par Arthur Delisle, registraire de la Cour supérieure pour le district de Montréal, le vingt-trois février dernier (1925), (No 39), copie duquel jugement va demeurer annexée à la minute des présentes, après avoir été signée par le vendeur et le notaire soussigné pour identification.

LEQUEL a, par les présentes vendu, avec toutes les garanties de droit et franc et quitte de toutes dettes et hypothèques, au GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, agissant et représenté aux présentes par l'honorable M. ANTONIN GALIPEAULT, ministre des Travaux publics et du Travail, demeurant en la cité de Montréal, à ce présent et autorisé à l'effet des présentes suivant rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif pour la province de Québec, en date du trente-un janvier dernier (1925), dont copie va demeurer annexée à la minute des présentes, après avoir été signée par le dit honorable M. A. Galipeault et par le notaire soussigné pour identification, l'immeuble, savoir:

DESCRIPTION

Un lopin de terre de forme irrégulière, situé dans la paroisse de St-Laurent, et connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la

dite paroisse de St-Laurent, comté de Jacques-Cartier, comme formant partie du lot de terre numéro trois cent cinquante (P. No 350) et étant le coin nord du dit lot de terre officiel, et borné d'un côté par la voie du chemin de fer du Pacifique Canadien, de l'autre côté par le lot de terre numéro deux cent soixante-dix-neuf du cadastre officiel de la paroisse du Sault-au-Récollet, comté d'Hochelaga, et à un about par le lot de terre numéro deux cent quatre-vingt du dit cadastre officiel de la dite paroisse du Sault-au-Récollet, contenant environ un tiers d'arpent en superficie plus ou moins.

Tel et ainsi que le tout se trouve actuellement avec les servitudes actives, apparentes ou occultes attachées au dit immeuble et sans réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.

TITRES

Le dit Hormisdas-Eusèbe Trudeau était propriétaire du dit immeuble pour l'avoir acquis de M. Alphonse Lebeau, fils, aux termes d'un acte de vente que ce dernier lui a consenti le dix-neuf d'octobre mil neuf cent deux, devant H. Gohier, notaire, dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement d'Hochelaga et Jacques-Cartier, le 20 octobre 1908, sous Nos 149, 987.

TENURE

Le dit immeuble est libre de tous droits seigneuriaux, ayant été commué suivant acte de commutation passé devant E. Lafleur, notaire, le deux avril mil huit cent quatre-vingt-un.

ENTRÉE EN JOUISSANCE

Au moyen des présentes, l'acquéreur fera et disposera de ce que ci-dessus vendu en pleine propriété, avec possession à compter du quinze de mars, mil neuf cent vingt-cinq.

CHARGES ET CONDITIONS

La présente vente est faite à la charge par l'acquéreur:

1o—De payer le coût des présentes, de leur enregistrement et d'une copie pour le vendeur;

2o—De payer toutes les taxes, tant générales que spéciales, imposées ou à être imposées à l'avenir sur le dit immeuble, à compter de ce jour, ainsi que sa proportion de celles de l'année courante.

PRIX

La présente vente est de plus faite pour la somme de quatre mille six cent cinquante dollars (\$4,650.00) payée comptant par l'acquéreur au vendeur, qui le reconnaît et lui en donne quittance.

ÉTAT MATRIMONIAL

Le dit Hormisdas-Eusèbe Trudeau est marié en première noce avec Dame Julie Beaulieu, sous le régime de la séparation, suivant contrat de mariage passé devant le notaire A. Lecours, le ou vers le vingt et un août mil huit cent quatre-vingt-treize enregistré au susdit bureau d'enregistrement sous No 51372.

INTERVENTIONS

Aux présentes sont intervenues:

10—LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, une corporation dûment constituée ayant son principal siège d'affaires en la cité de Montréal, agissant et représentée aux présentes par Monsieur TANCRÈDE BIENVENU, son vice-président et directeur général, à ce dûment autorisé en vertu d'une résolution passée à une assemblée des directeurs de la dite Banque Provinciale du Canada, tenue au bureau-chef de la banque, le dix-sept mars mil neuf cent vingt-cinq, copie de laquelle résolution va demeurer annexée à la minute des présentes, après avoir été signée par le dit M. Tancrède Bienvenu et par le notaire soussigné pour identification.

LAQUELLE, pour la somme de trois mille cinq cent trente dollars (\$3,530.00) eue et reçue, accorde mainlevée d'hypothèque pure et simple de toute inscription hypothécaire existant en sa faveur sur le lot ci-dessus et lui résultant en vertu d'un acte de garantie hypothécaire par Hormisdas-Eusèbe Trudeau en faveur de la dite "La Banque Provinciale", passée devant J.-E. Lemire, notaire, en date du sept octobre mil neuf cent dix-huit, dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement d'Hochelaga et Jacques-Cartier, le 8 octobre 1918, sous Nos 366, 693.

LA DITE BANQUE PROVINCIALE DU CANADA SE RÉSERVE tous droits, actions et privilèges pour le recouvrement de la balance en capital, intérêts et accessoires.

20—Et la compagnie dite "H.-E. Trudeau, Limitée", une corporation dûment constituée ayant son principal siège d'affaires en la cité de Montréal, agissant et représentée aux présentes par M. Joseph-W.

Simard, un de ses directeurs, à ce dûment autorisé en vertu d'une résolution de la dite compagnie passée à Montréal, le seize mars, mil neuf cent vingt-cinq, dont une copie va demeurer annexée à la minute des présentes, après avoir été signée par le dit M. Joseph-W. Simard et le notaire soussigné pour identification.

LA QUELLE déclare accorder au dit comparant quittance de la somme de mille dollars (\$1,000.00) plus tous intérêts dus sur icelle, et qui lui était due en vertu des actes suivants, savoir:

1o—Obligation par H.-E. Trudeau en faveur de Dame Théophile Larose, passée devant H. Gohier, notaire, le vingt-six mars mil neuf cent quatorze, enregistrée au bureau d'enregistrement d'Hochelaga et Jacques-Cartier, le 27 mars 1914, sous Nos 269, 240;

2o—Donation par Dame T. Larose à Dame A. Groulx, passée devant C.-S. Tassé, notaire, le trois juin mil neuf cent quinze, enregistrée au bureau d'enregistrement susdit, le 15 juin 1915, sous Nos 301, 520;

3o—Transport par Dame Philomène Meilleur, épouse Adolphe Groulx, à H.-E. Trudeau, Limitée, passée devant J.-E. Lemire, notaire, le vingt-trois février mil neuf cent vingt-cinq, enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal, le 24 février 1925, sous Nos 73, 296.

Et dont quittance de la dite somme de mille dollars avec mainlevée d'hypothèque résultant des actes ci-dessus et de leur enregistrement et affectant l'immeuble présentement vendu.

DONT ACTE: FAIT ET PASSÉ en la cité de Montréal, sous le numéro trois mille deux cent sept des minutes du notaire soussigné.

Et après lecture faite, les parties ont signé avec et en présence du notaire soussigné.

(Signé) ANTONIN GALIPEAULT,

“ P. VERMETTE, *Syndic*,

“ TANCRÈDE BIENVENU,

Vice-Prés. et Gér. G.

“ J.-W. SIMARD,

“ E.-H. LAFRAMBOISE, *N.P.*

Vraie copie de la minute des présentes demeurée en mon étude.

(*Signature du notaire*)

E.-H. LAFRAMBOISE, *N.P.*

APPENDICE No 3

ACTE D'ACHAT D'UN TERRAIN DE LA BANQUE NOVA SCOTIA POUR LE
PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE HULL, 6 AOUT 1926

(Traduction)

EN L'AN MIL NEUF CENT VINGT-SIX, le sixième jour d'août:

DEVANT M. LOUIS BERTRAND, le notaire soussigné pour la province
de Québec, résidant et pratiquant en la cité de Hull, district de Hull;

A COMPARU:

"THE BANK OF NOVA SCOTIA", corps politique et corporation ayant son bureau principal et sa principale place d'affaires en la cité d'Halifax, province de la Nouvelle-Écosse, représentée aux présentes par David Robertson, de la cité de Hull, gérant de la succursale de Hull de ladite banque. . . de ladite Banque de la Nouvelle-Ecosse, son procureur dûment nommé par une résolution du bureau des directeurs de ladite banque, adoptée à une assemblée tenue le quatre juin dernier (1926), et dont une copie certifiée a été annexée aux présentes, après avoir été signée par ledit procureur et le notaire soussigné pour identification.

LAQUELLE a, par les présentes, vendu, cédé, transféré et transporté, avec garantie de tous troubles et évictions, au "GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC", l'une des provinces de la Puissance du Canada, représentée aux présentes par:

L'honorable Antonin Galipeault, ministre des Travaux publics et du travail de ladite province de Québec, avocat et Conseil du Roi, résidant en la cité de Québec, province de Québec, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu d'un arrêté du Conseil des ministres dudit gouvernement de la province de Québec, en date du vingt et unième jour d'avril dernier (1926), dont une copie dûment certifiée a été annexée aux présentes, après avoir été signée "*ne varietur*" par ledit honorable Antonin Galipeault et le notaire soussigné, ici présent et acceptant, savoir:

Tout ce certain morceau ou lopin de terre connu et désigné d'après les plan et livre de renvoi officiels de la cité de Hull comme étant partie du lot numéro quatre cent quarante (pt. 440) du quartier numéro quatre de la dite cité de Hull et mesurant trente-neuf pieds et demi de largeur sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, le tout plus ou moins; à déduire dudit lopin une langue de terre détachée pour l'élargissement de la rue Principale; le morceau de terre présentement vendu étant borné comme suit: en front, au nord-ouest, par la rue Principale; en arrière, par partie du même lot sur une ligne parallèle jusqu'à et à cent vingt-cinq pieds

sud-est du côté sud-est de ladite rue Principale; au nord-est, par une autre partie dudit lot quatre cent quarante, appartenant à la cité de Hull ou au gouvernement et utilisée pour le Palais de justice, etc.; et, au sud-ouest, par une autre partie dudit lot quatre cent quarante, propriété de la venderesse.

Le vendeur prendra possession de ladite propriété immédiatement.

TITRES

La venderesse a acquis ladite propriété de la Banque d'Ottawa, par acte de vente enregistré le 14 novembre 1919, Nos 32, 652; ladite Banque d'Ottawa a acquis ladite propriété par acte de vente de George Cochrane Wainwright, par acte enregistré le 26 septembre 1910, No 16850, et ledit George Cochrane Wainwright a acquis ladite propriété par acte de vente de George C. Wright *et al.*, par acte enregistré le 22 octobre 1901, sous le No 2309.

CONDITIONS

La présente vente est faite pour les et en considération des prix et somme de cinq mille piastres (\$5,000.00) payés comptant, dont quittance est donnée, par les présentes.

Toutes les taxes et cotisations, et les taxes d'eau, devront être payées par la venderesse jusqu'au premier jour de mai dernier (1926).

La présente vente est aussi faite à condition que l'édifice à ériger sur le morceau de terre présentement vendu et susdécrit ne soit pas employé pour une banque ou pour les fins d'une banque, aussi longtemps que la venderesse restera propriétaire de la propriété voisine et s'en servira pour le commerce de banque.

La présente vente est faite sujette aux servitudes mentionnées dans un certain acte de vente par George C. Wright *et al.* à la Banque d'Ottawa passé devant F.-A. Labelle, N.P., le 7 juillet 1900, et dûment enregistré le 9 juillet 1900, Liv. B., Vol. I, No 242, du bureau d'enregistrement du comté de Hull, et comprend aussi tous les privilèges qui y sont mentionnés.

FAIT ET PASSÉ en ladite cité de Hull, en mon étude, sous le numéro seize mille huit cent quatre-vingt-six.

Et lesdites parties ont signé avec nous, notaire, après lecture dûment faite.

(Signé) ANTONIN GALIPEAULT, .

“ D. ROBERTSON,

“ LOUIS BERTRAND, N.P.

Vraie copie de la minute déposée en mon étude.

(Signature du notaire)

LOUIS BERTRAND, N.P.

APPENDICE No 4

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON DE CAMPBELL'S BAY, DISTRICT DE PONTIAC

C'est en vertu de la loi 13 Geo. V, chap. 16, qu'il fut décrété que le chef-lieu du district de Pontiac serait transféré de Bryson à Campbell's Bay, sur proclamation du lieutenant-gouverneur en Conseil.

Cette loi autorisait la construction d'un palais de justice et d'une prison à Campbell's Bay, suivant des plans et des devis préparés sous la direction du ministre des Travaux publics et du Travail.

Plusieurs lots de terrain, situés dans la plus belle partie de la ville, ont été achetés de la succession Campbell. Ces lots forment partie des numéros 138 du cadastre. Les actes d'achat de ces terrains sont publiés ci-après.

Le palais de justice et la prison ont été construits par M. Magloire Cauchon, de la cité de Québec, entrepreneur.

L'édifice a deux étages. Le corps principal, le palais de justice, mesure 107 pieds par 42 pieds, et a une hauteur de 40 pieds. Les dimensions de la prison sont de 46 pieds par 35, avec 38 de hauteur. La brique et la pierre de rang ont été employées dans cette construction, avec enduit à l'intérieur. La prison est à l'épreuve du feu.

Les travaux, commencés en juillet 1926, ont été terminés en juin 1927, et à la fin de juillet les officiers de l'administration de la justice en prenaient possession aux termes d'une proclamation à cet effet, opérant ainsi le changement du chef-lieu de Bryson à Campbell's Bay.

ACTES D'ACHAT DES TERRAINS CI-DESSUS MENTIONNÉS

(Traduction)

LE QUATORZIÈME JOUR DE JUIN, de l'an mil neuf cent vingt-six.

DEVANT ADOLPHE LABRECQUE, notaire dans et pour la province de Québec, résidant et pratiquant en la cité de Québec;

ONT COMPARU :

DEMOISELLE CAROLINE CAMPBELL, fille majeure, et dame Margaret Campbell, veuve de feu H. Elsworth Stiles, toutes deux du village de Campbell's Bay, comté de Pontiac.

LESQUELLES ont vendu et transporté avec garantie et "comme franc et quitte" au gouvernement de la province de Québec, ici représenté par l'honorable Antonin Galipeault, de la cité de Québec, en sa qualité de ministre des travaux publics et du travail, dûment autorisé aux fins des présentes, l'acquéreur présent et acceptant, savoir:

DESCRIPTION

Tout ce lopin ou morceau de terre se trouvant et situé dans le village de Campbell's Bay, comté de Pontiac, connu et désigné sous le numéro cent trente-huit-deux (138-2) de la subdivision de partie du lot cent trente-huit (138) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour ledit village de Campbell's Bay, avec toutes ses circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec possession immédiate.

PRIX

La présente vente est faite pour le prix de quatorze cents piastres (\$1400.00) que lesdites venderesses reconnaissent, par les présentes, avoir reçues de l'acquéreur, dont quittance finale.

En considération des présentes, lesdites venderesses se désistent et se dessaisissent, par les présentes, en faveur de l'acquéreur, de la pleine propriété, saisine et possession de l'immeuble sus-décrié et présentement vendu.

DONT ACTE passé, quant à l'acquéreur, en la cité de Québec, le douzième jour de juin mil neuf cent vingt-six, et, quant aux venderesses, en ledit village de Campbell's Bay, le quatorzième jour de juin mil neuf cent vingt-six, sous le numéro six mille cent soixante-dix-huit des minutes du notaire soussigné.

Et lesdites parties ont signé avec ledit notaire et en sa présence, après lecture dûment faite des présentes.

(Signé) ANTONIN GALIPEAULT,

“ CAROLINE CAMPBELL,

“ MARGARET C. STILES,

“ AD. LABRECQUE, N.P.

Vraie copie de l'original des présentes déposé en mon étude.

(Signature du notaire)

AD. LABRECQUE, N.P.

LE QUATORZIÈME JOUR DE JUIN, de l'an mil neuf cent vingt-six.

DEVANT ADOLPHE LABRECQUE, notaire dans et pour la province de Québec, résidant et pratiquant en la cité de Québec;

A COMPARU :

DEMOISELLE LINDA E. SMILEY, fille majeure, du village de Campbell's Bay, comté de Pontiac.

LAQUELLE a vendu et transporté avec garantie et "comme franc et quitte" au gouvernement de la province de Québec, ici représenté par l'honorable Antonin Galipeault, de la cité de Québec, en sa qualité de ministre des travaux publics et du travail, dûment autorisé aux fins des présentes, l'acquéreur présent et acceptant, savoir:

DESCRIPTION

Tout ce lopin ou morceau de terre se trouvant et situé dans le village de Campbell's Bay, comté de Pontiac, connu et désigné sous le numéro cent trente-huit-un (138-1) de la subdivision de partie du lot numéro cent trente-huit (138) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour ledit village de Campbell's Bay.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec possession immédiate.

PRIX

La présente vente est faite pour le prix de trois cents piastres (\$300.00) que la venderesse reconnaît, par les présentes, avoir reçues de l'acquéreur, dont quittance finale.

En considération des présentes, ladite venderesse se désiste et se dessaisit, par les présentes, en faveur de l'acquéreur, de la pleine propriété, saisine et possession de l'immeuble susdécrit et présentement vendu.

DONT ACTE passé, quant à l'acquéreur, en la cité de Québec, le douzième jour de juin mil neuf cent vingt-six, et, quant à la venderesse, en ledit village de Campbell's Bay, le quatorzième jour de juin mil neuf cent vingt-six, sous le numéro six mille cent soixante-dix-neuf des minutes du notaire soussigné.

Et lesdites parties ont signé avec ledit notaire et en sa présence, après lecture dûment faite des présentes.

(Signé) ANTONIN GALIPEAULT,

“ L. E. SMILEY,

“ AD. LABRECQUE, N.P.

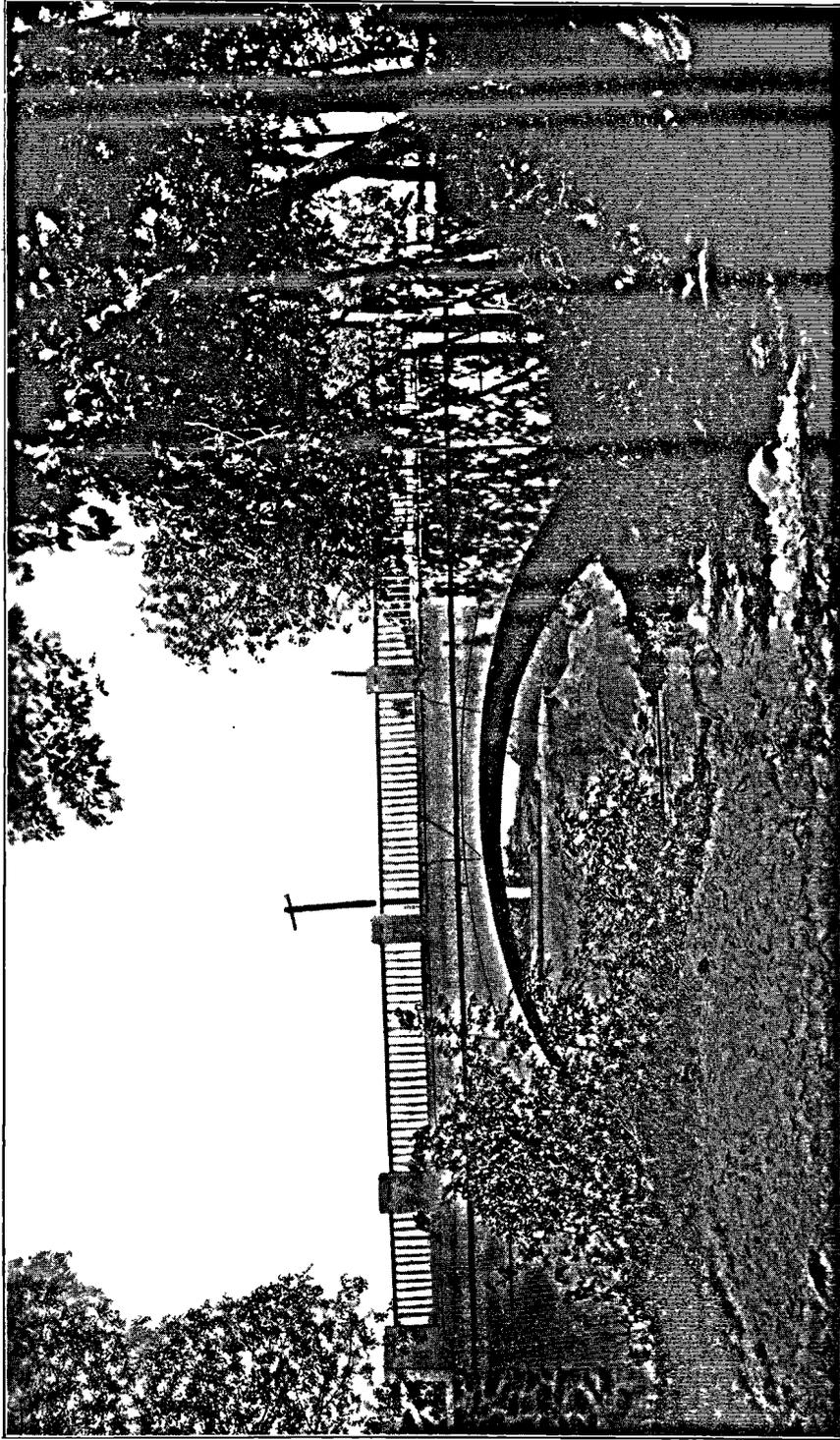
Vraie copie de l'original des présentes déposé en mon étude.

(Signature du notaire)

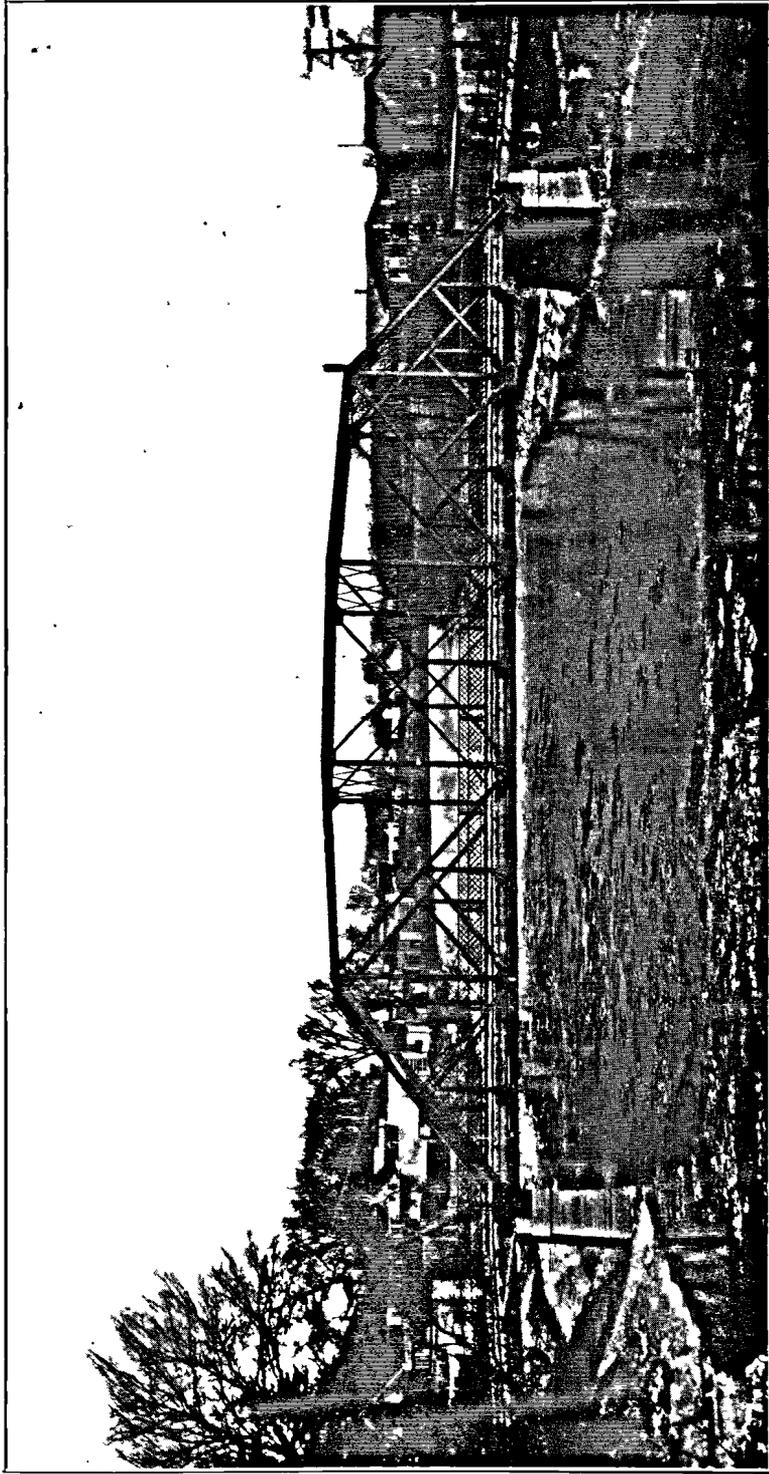
AD. LABRECQUE, N.P.

TABLE DES MATIÈRES

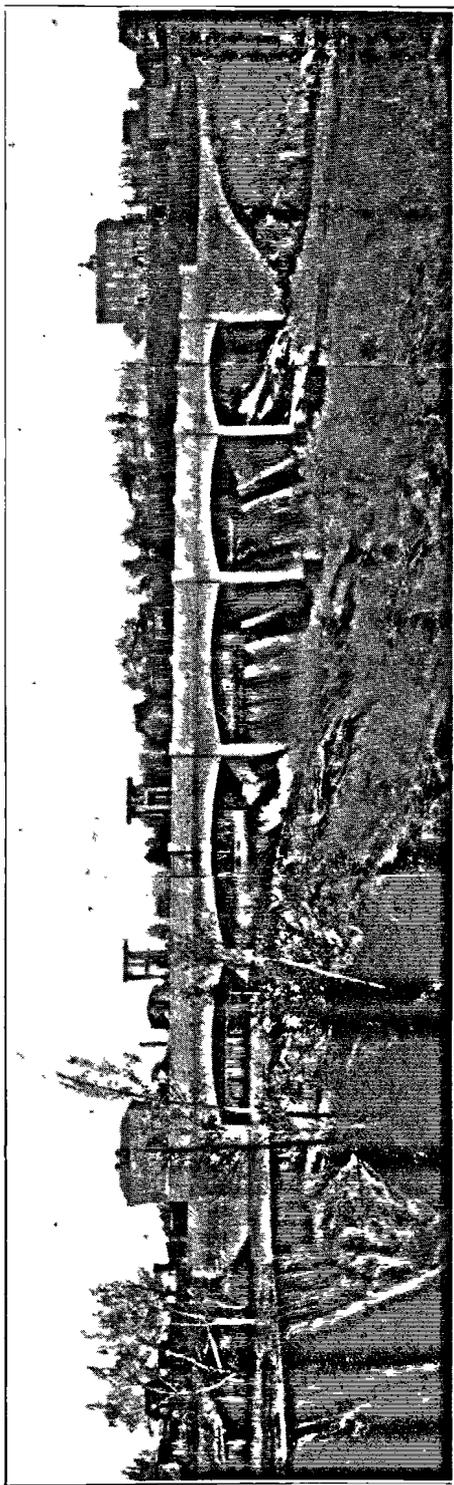
	Pages
Lettre du ministre des Travaux publics et du Travail à Son Honneur le lieutenant-gouverneur.....	III
I— <i>Edifices publics</i> —Rapport de l'architecte-directeur des travaux publics.....	1
II— <i>Recettes et dépenses</i> —Rapport du comptable du département..	7
III— <i>Assurances</i> du gouvernement contre les incendies. Divisions de Québec, Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke.....	11
IV— <i>Chemins de fer</i> —Rapport de l'ingénieur-directeur des chemins de fer.....	16
V— <i>Inspection des établissements industriels et des édifices publics</i> — <i>Organisation</i>	70
Rapport de M. Guyon.....	72
VI— <i>Bureaux de placement provinciaux</i>	84
VII— <i>Les différends industriels</i> —Rapport du greffier des Conseils de conciliation et d'arbitrage (Québec).....	88
VIII— <i>Construction des ponts-routes</i>	90
IX— <i>Ponts et chemins de péage</i>	116
X— <i>Incendies</i> —Rapport du Commissaire.....	119
XI— <i>Inspection des hôtels</i> :	
Rapport de M. Wm. C. Murray.....	122
Rapport de MM. P.-J. Jobin, S. Desrochers et Jules Lanouette..	124
Rapport de M. R. H. Gooley.....	127
XII—Rapport de la Commission du Salaire Minimum des Femmes.	128
 Appendices:	
No 1.—Annexe du Palais de Justice de Québec Acte d'achat de la propriété Couture.....	133
No 2.—Acte d'achat de la propriété Trudeau, pour agrandir les terrains de la prison de Bordeaux, le 11 mai 1925.....	138
No 3.—Acte d'achat d'un terrain de la Banque Nova Scotia pour le Palais de Justice et Prison de Hull, 6 août 1926....	142
No 4.—Palais de Justice et Prison de Campbell's Bay, district de Pontiac, et actes d'achat de terrains.....	144



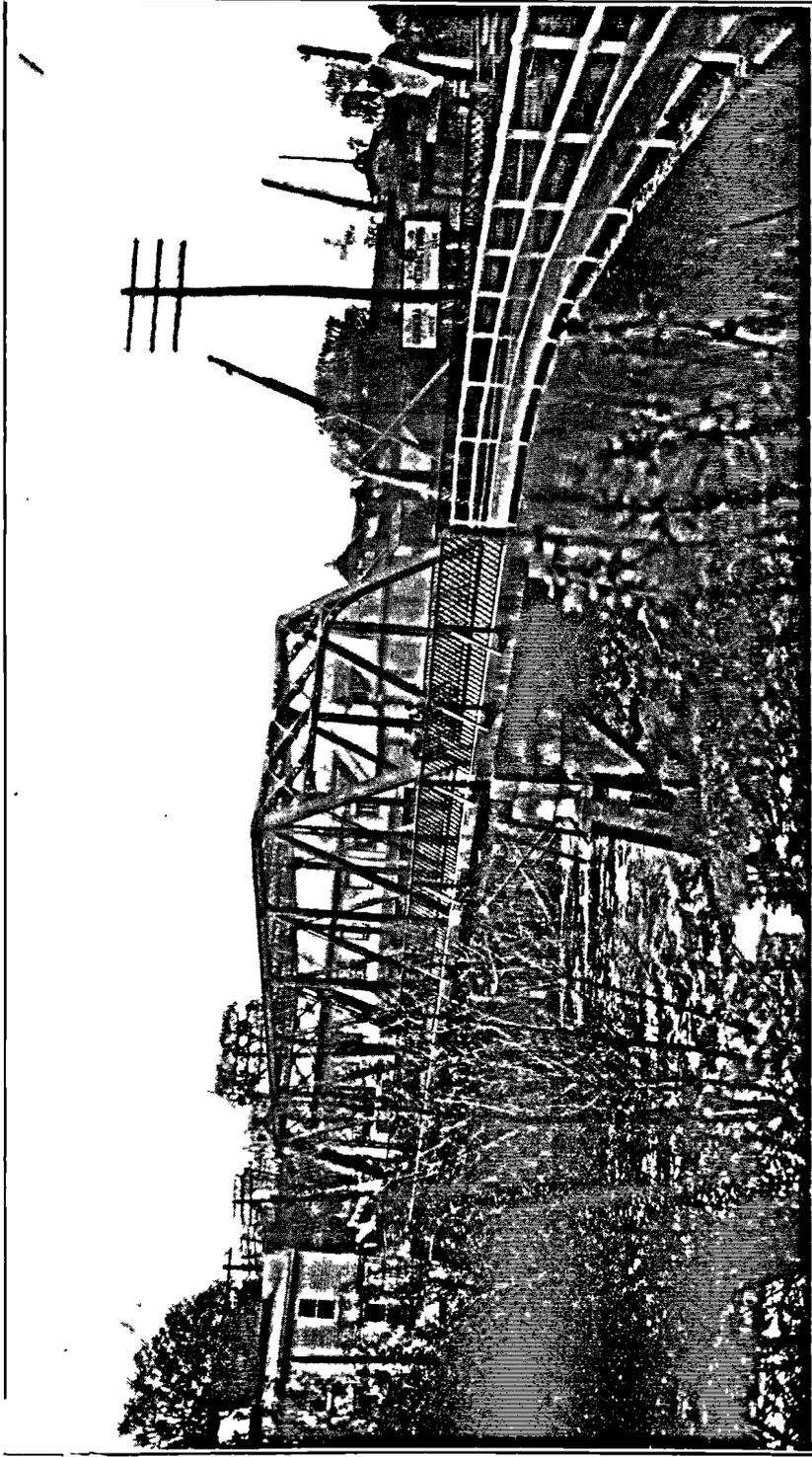
PONT POULIN SUR LA RIVIÈRE MAILLOUX A BEAUMONT, COMTÉ BELLECHASSE. Ce pont situé sur la route Lévis-Rimouski est formé d'une arche en béton armé de 40 pieds de longueur, il a une largeur de voie charretière de 22 pieds. Construit en 1927.



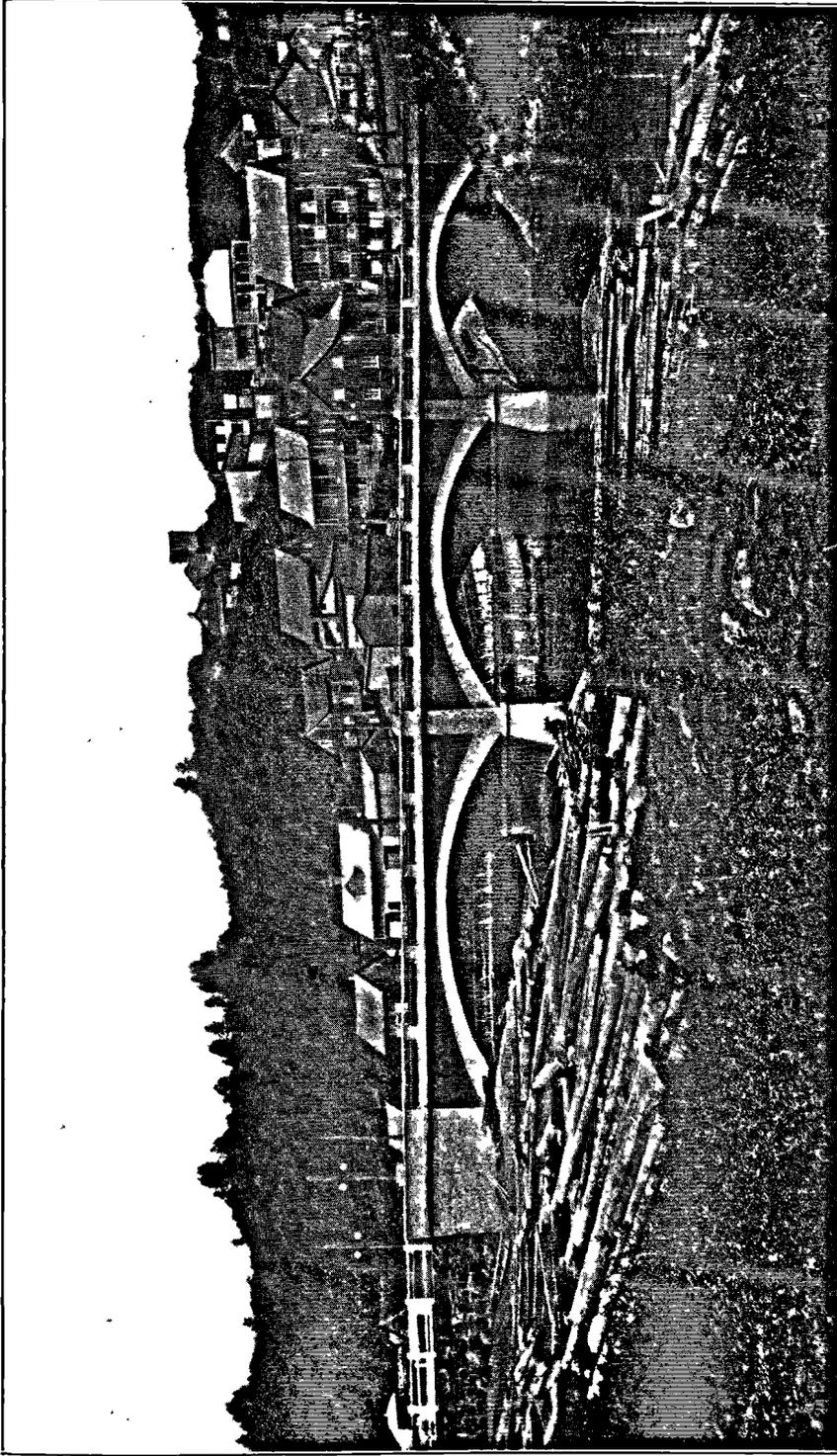
PONT SUR LA RIVIÈRE NOIRE AU VILLAGE D'UPTON, COMTÉ BAGOT, SUR LA ROUTE ST-HYACINTHE-MELBOURNE.
Ce pont de 225 pieds de longueur face à face des culées comprend trois travées dont la principale a 156 pieds. Il a un trottoir en aval et le tablier est en béton armé. Construit en 1927.



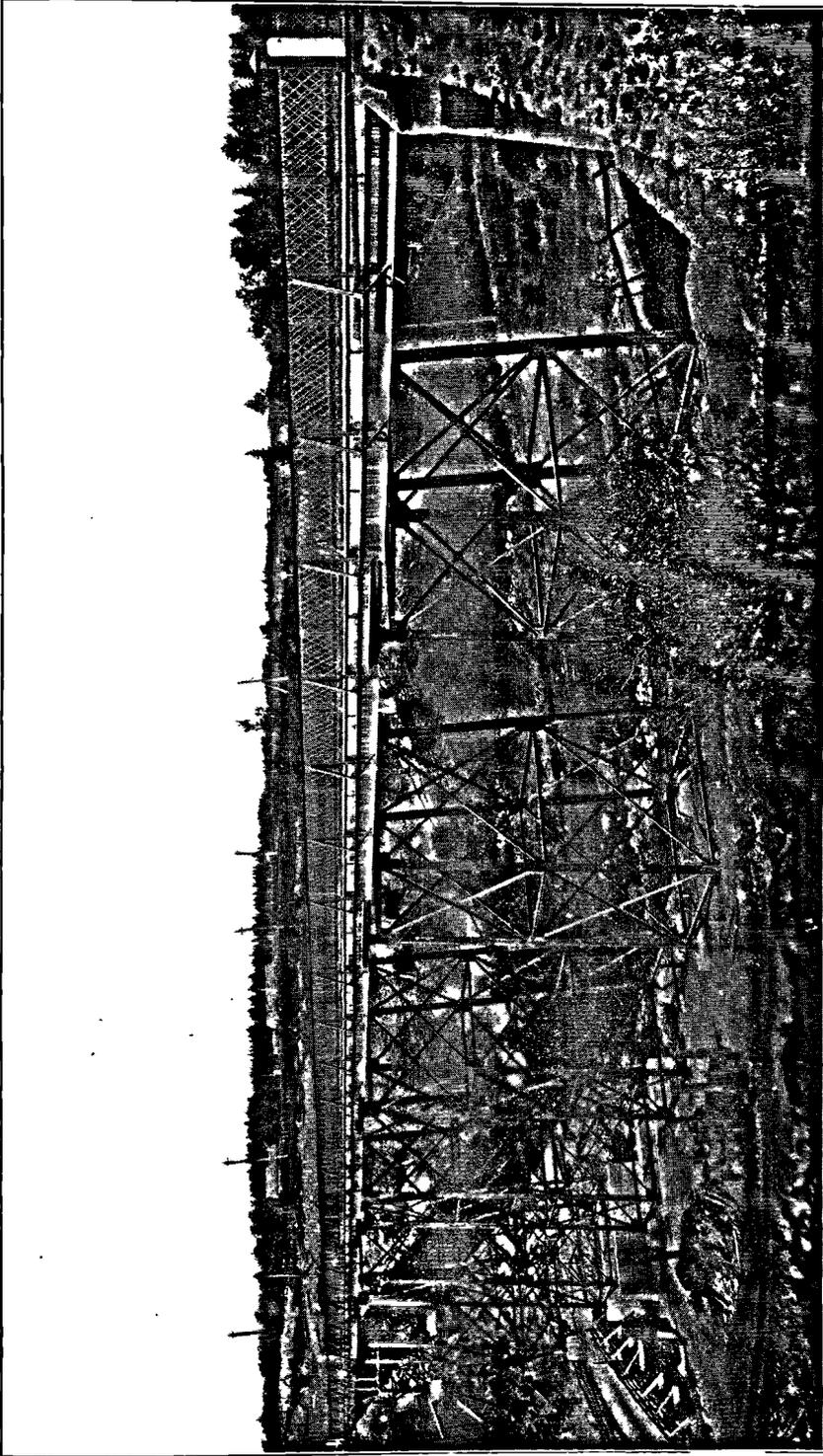
PONT-BARRAGE SITUÉ SUR LE RAPIDE DE L'ORIGINAL A MONT-LAURIER COMTÉ LABELLE. — Cette construction d'un type spécialement adapté aux besoins des lieux est entièrement en béton armé et comporte cinq travées-arches d'une longueur totale de 179 pieds. Construit en 1927.



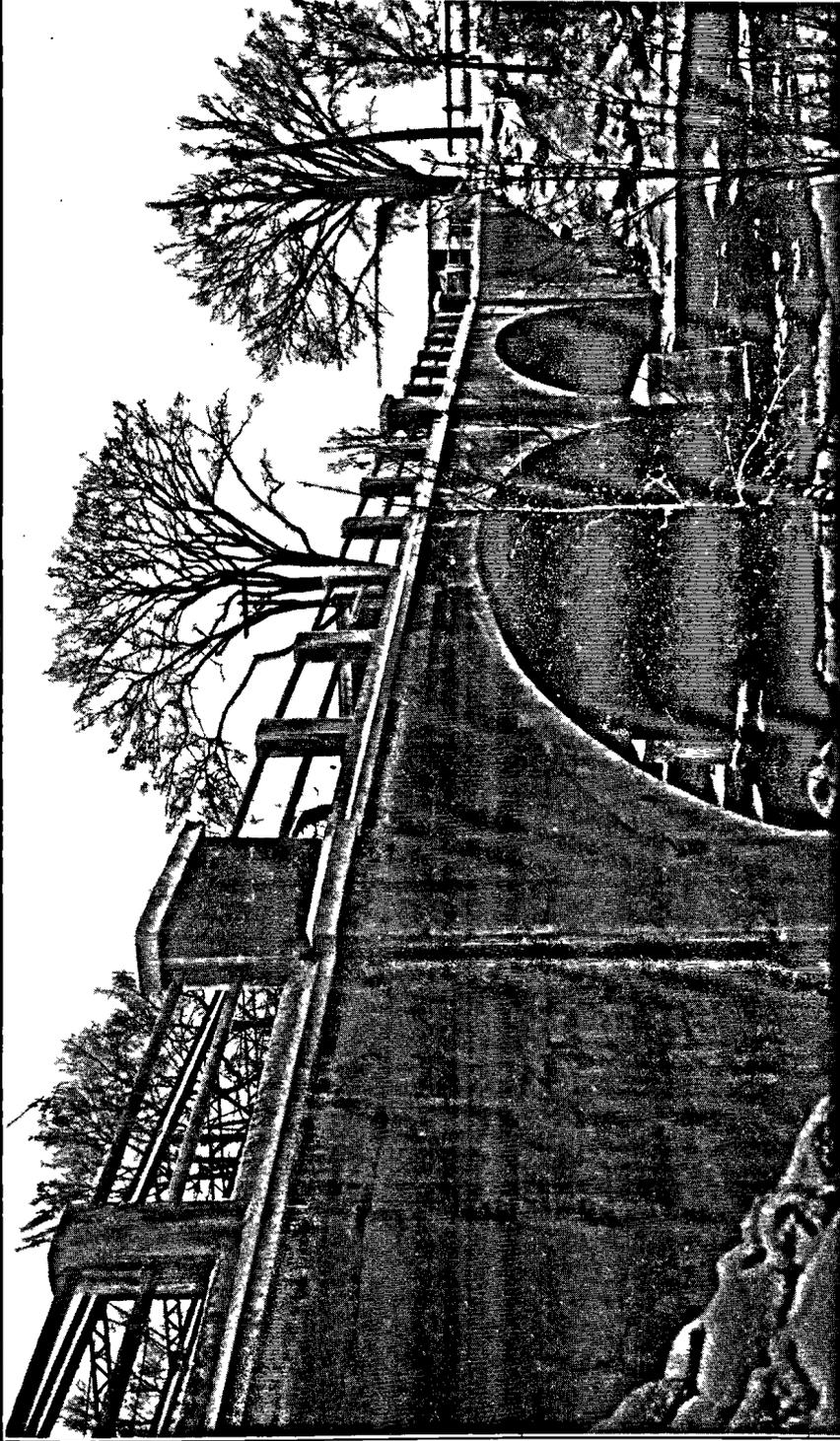
PONT SUR LA RIVIÈRE MASKINONGÉ A MASKINONGÉ SUR LA ROUTE QUÉBEC-MONTRÉAL. Ce pont a une longueur de 145 pieds et une largeur libre de voie charretière de 20 pieds. Son tablier est en béton armé avec un trottoir de chaque côté. Construit en 1926.



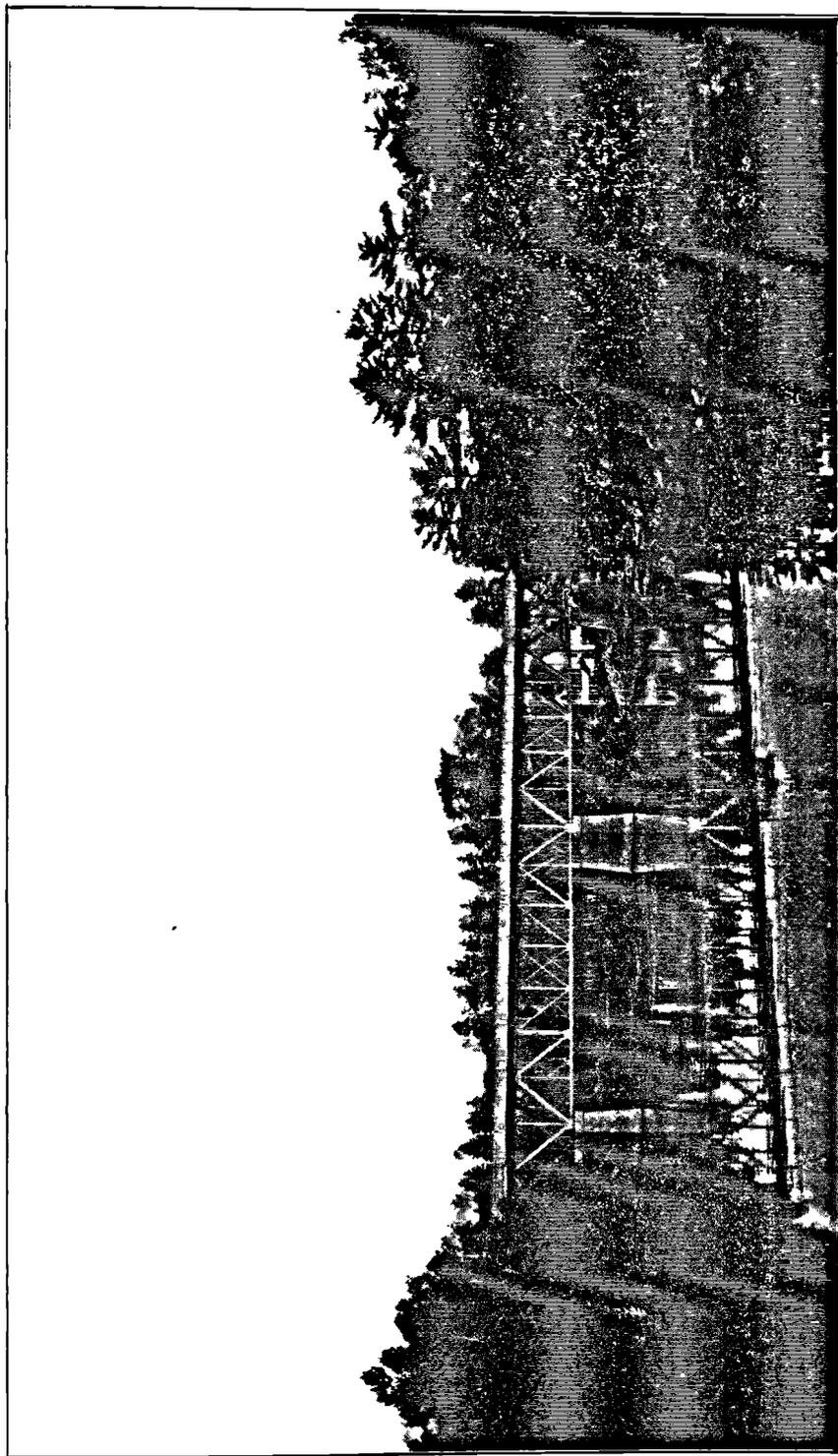
PONT DE LA RUE DUBUC SUR LA RIVIÈRE CHICOUTIMI A CHICOUTIMI.—C'est un pont composé de trois arches en béton armé d'une longueur totale de 260 pieds et d'une largeur de voie charretière de 24 pieds. Il possède deux trottoirs. Construit en 1927.



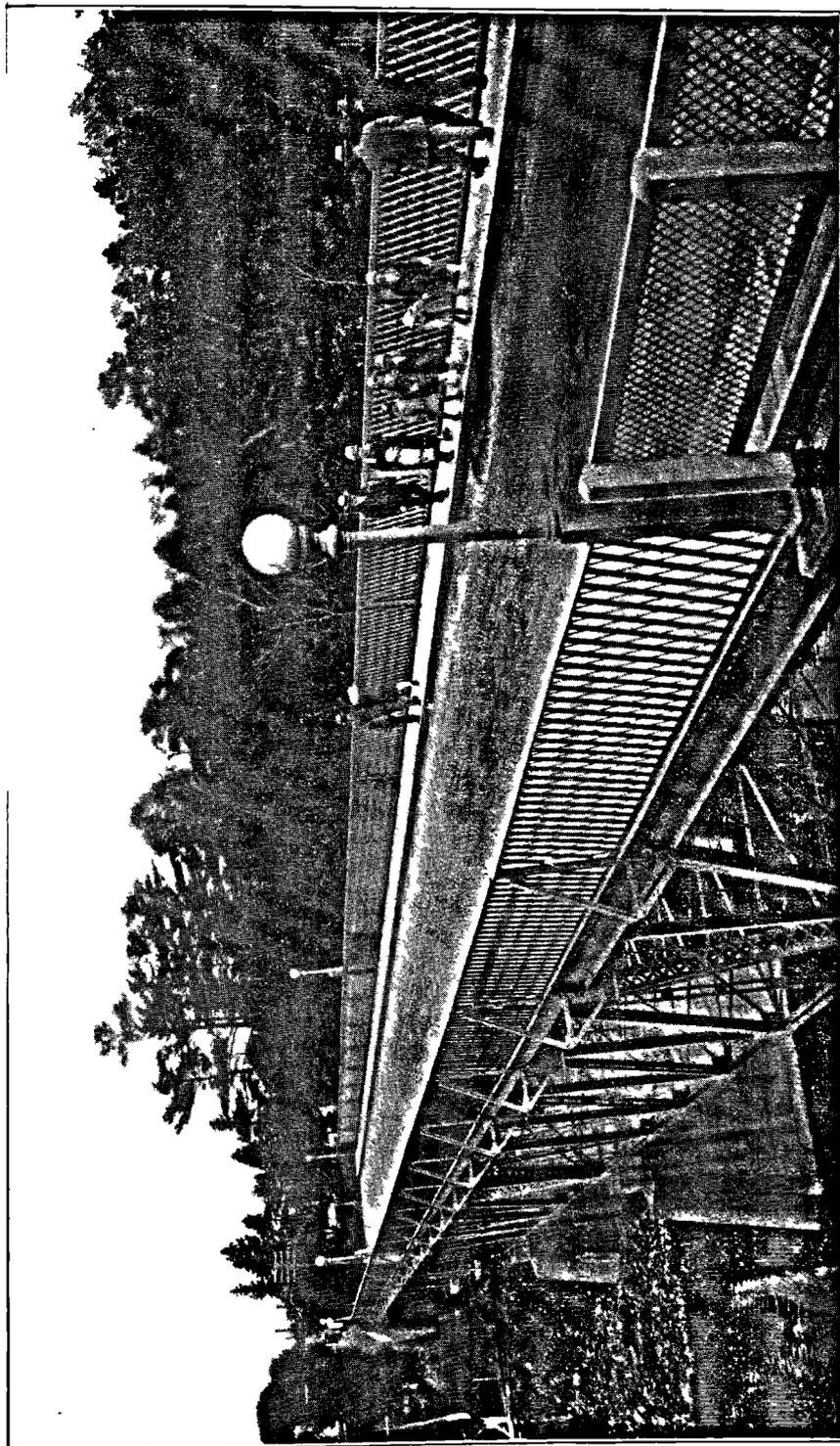
VIADUC SUR LA RIVIÈRE NOIRE A ST-CAJETAN D'ARMAGH, COMTÉ BELLECHASSE, SUR LA ROUTE ST-VALLIER-ST-CAMILLE. Ce viaduc a une longueur totale de 419 pieds et une largeur libre de 20 pieds. Le tablier en béton armé est à 70 pieds au-dessus de la rivière. Construit en 1927.



PONT DU VICOMTE OU BERNARD SUR LA RIVIÈRE DES HURONS A ST-MATHIAS, COMTÉ ROUVILLE.—Ce pont en arche de deux travées a une longueur totale de 146 pieds et une largeur de voie charretière de 18 pieds. Construit en 1926.



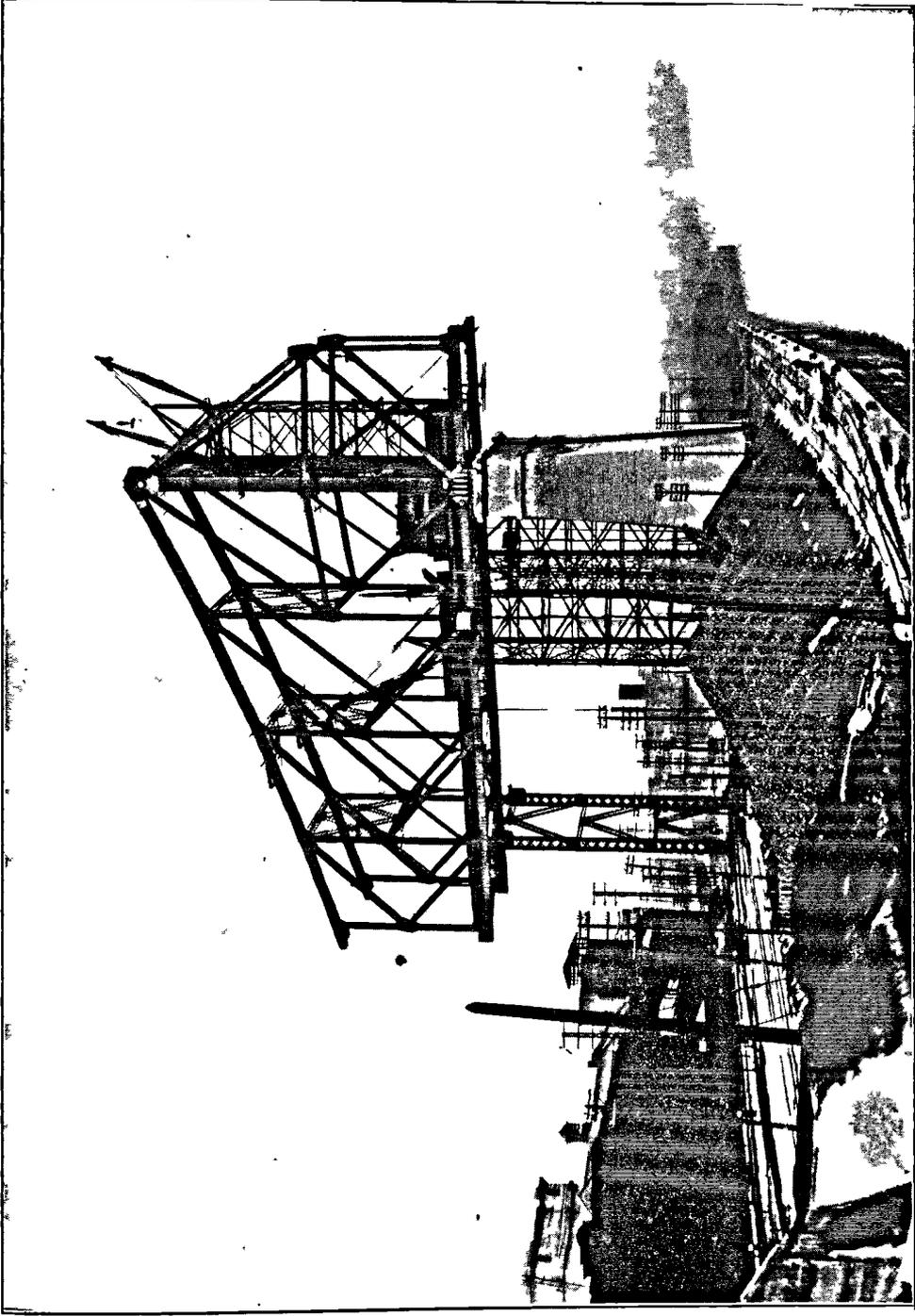
Vue prise de l'aval du pont sur la rivière Montmorency entre St-Jean-de-Boischatel et le village de Montmorency, sur la route Québec-St-Siméon. Le tablier de ce pont est à 20 pieds plus haut que celui de l'ancien pont Bureau en bois. Construit en 1926. Voir autre gravure.



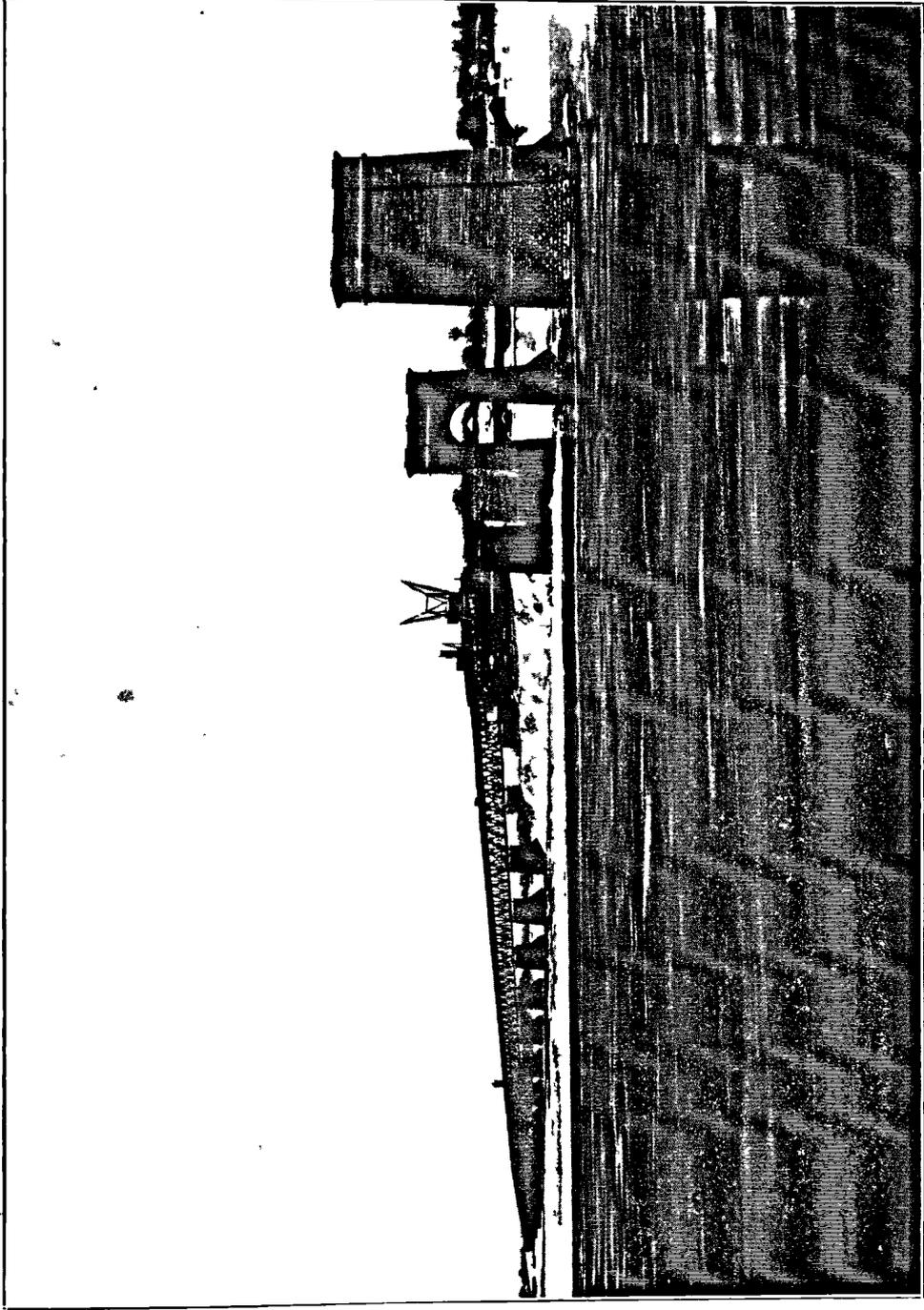
Vue de côté et de la voie charretière du pont sur la rivière Montmorency entre St-Jean-de-Boischatel et le village de Montmorency, près des chutes. Ce pont à tablier supérieur, situé sur la route Québec-St-Siméon, a une longueur de 444 pieds et une largeur libre de voie charretière en béton armé de 20 pieds. Il a deux trottoirs en béton. Construit en 1926. Voir vite prise de l'aval.



PONT SUR LA RIVIERE EATON A COOKSHIRE, COMTE COMPTON.—Pont en béton avec poutres métalliques entourées de béton comportant deux travées libres de 32 pieds avec une largeur libre de voie charretière de 18 pieds. Construit en 1924.



PONT MONTREAL-RIVE SUD SUR LE ST-LAURENT.—Vue de la partie nord du pont à la rue Notre-Dame près Delorimier. On voit à gauche une partie du pilier d'ancrage.



PONT MONTREAL-RIVE SUD SUR LE ST-LAURENT.—Etat des travaux au 15 décembre 1927. Chenal sud entre l'île Ste-Hélène et Montréal-Sud (rive sud), et une partie du chenal nord.